
GEORGE BONNAMOUR

LE PROCÈS ZOLA

Impressions d'Audience

avec

cinquante dessin

dont

vingt-six hors texte

pris à l'audienc

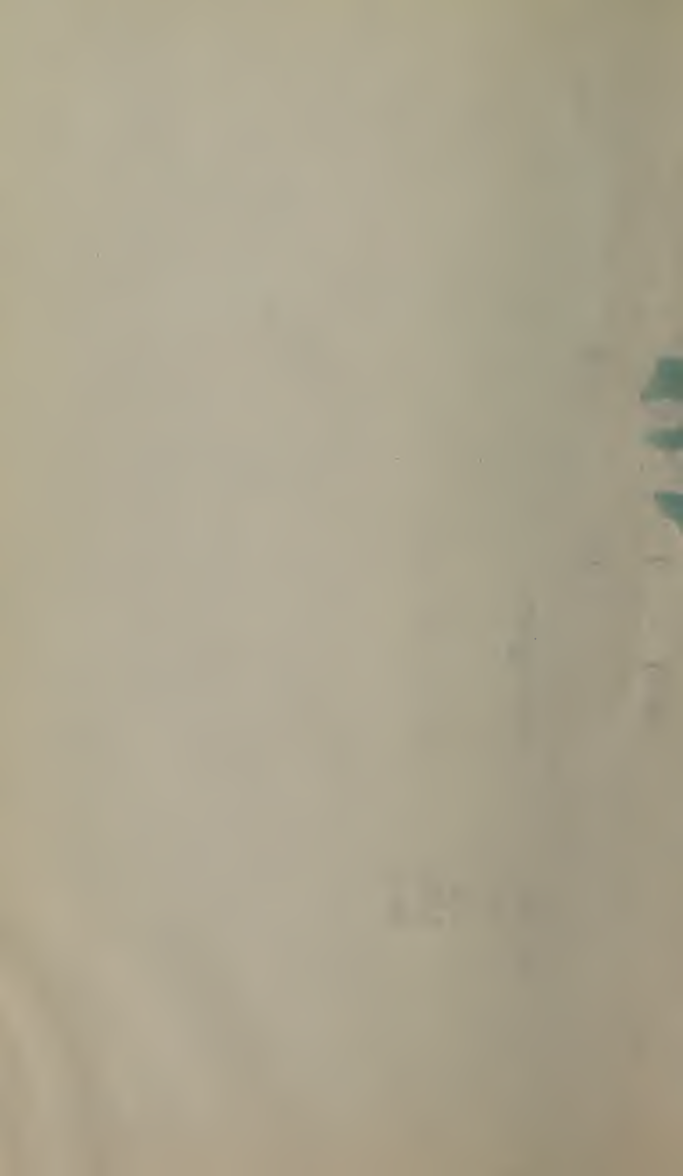
PAR

L. SABATTIER

A. PIERRE

Editeur

37, Rue Etienne-Marcel.



Les Portraits de MM.

de Pellieux.

Gonse.

de Boisdeffre.

Mercier.

Lauth.

Gribelin.

Trarieux.

Scheurer-Kestner.

Leblois.

Picquart.

Esterhazy.

Zola.

Delegorgue.

Labori.

Van Cassel.

sont reproduits d'après l'*Illustration*

LE PROCÈS ZOLA

DU MÊME AUTEUR

Fanny Bora
Représailles
Trois Femmes
Trois Hommes
La Misère Humaine
Le Trimardeur

POUR PARAITRE

Le Rédempteur
Le Vent emporte la Poussière
Le Triomphe de la Vie
La Splendeur des Choses
Banqueroute
Le Départ pour la Vie
Quand vient le Crépuscule (*Poèmes*)
Aux pieds de Dalila (*Théâtre*)
Les Affaires (*Théâtre*)

GEORGE BONNAMOUR

LE PROCÈS ZOLA

IMPRESSIONS D'AUDIENCE

ÉDITION AUGMENTÉE DE

LA GENÈSE DE L'AFFAIRE ZOLA

UNE HEURE CHEZ L'EXPERT BELHOMME

LETTRE AUX INTELLECTUELS

ET ILLUSTRÉE DE

Cinquante Dessins dont vingt-six hors texte pris à l'audience

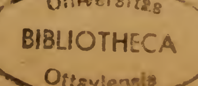
PAR

L. SABATTIER

PARIS

A. PIERRET, Éditeur

37, *Rue Etienne-Marcel*



A

L'ÉTAT MAJOR

DE

L'ARMÉE

PREMIÈRE AUDIENCE



M. le Président Delegorgue

7 *Février.*

Dès l'aube, malgré le froid, des curieux se pressaient à la queue leu leu le long des grilles qui bordent le Palais de Justice du côté de la place Dauphine. Aucun déploiement de forces. Des sergents de ville, par petits groupes, circulent autour du Palais. Un peu plus tard arrivent des détachements de municipaux. Le poste extérieur du quai de l'Horloge est doublé. Des sentinelles se placent

en faction sur les trottoirs et les grilles se referment. Vers neuf heures, M. Mouquin, qui dirige le service d'ordre, fait sa ronde accompagné de M. Cochefert, chef de la Sûreté. Enfin deux gardes du Palais accompagnés d'un huissier se placent devant la porte d'entrée et les personnes munies de cartes gravissent une à une le double escalier qui regarde la place Dauphine.

Sur les trottoirs en face des curieux s'arrêtent. Leur nombre grossit peu à peu. Et c'est l'incessant défilé des témoins, des avocats, des journalistes et des rares privilégiés munis de laissez-passer.

Cependant les curieux se portent de préférence vers la place Dauphine. M. Rochefort, qui descend de voiture à dix pas de la grille, est acclamé. Au moment où il passe devant les gardes de service, un groupe de cinq personnes crie : « A bas Rochefort! » Le pamphlétaire sourit et riposte :

— Cinq siffleurs à cent sous ! le syndicat ne s'est pas fendu !

Successivement arrivent M. Jaurès, M. Gribelin archiviste au ministère de la guerre, M. Vallecalle greffier du conseil de guerre; les généraux Gonse et de Pellieux, accompagnés de leurs officiers d'ordonnance, MM. Ranc, Develle, Scheurer-Kestner, Poincaré, Trarieux; un grand nombre de

dames parmi lesquelles Mme Zola; le commandant Esterhazy, en civil, l'air malade, le chapeau abaissé sur les yeux, le col du pardessus relevé, les experts Bertillon, Charavay, Belhomme et Varinard, etc., etc.



Me Labori

Vers 11 h. 3/4, un coupé de louage suivi de deux fiacres débouche au grand trot sur la place Dauphine. C'est M. Zola qui arrive au Palais en compagnie de son avocat, Me Labori, de MM. Clémenceau, du graveur Desmoulin et de l'éditeur Fasquelle.

Une formidable clameur de : « A bas Zola! A

bas les juifs ! » s'élève, à laquelle répondent de rares applaudissements et quelques cris de : « Vive Zola ! »

Le romancier descend de voiture. Il est voûté, frissonnant, d'une pâleur étrange. Il baisse la tête comme pour s'assurer que le sol ne va pas lui manquer sous le pied. Son pardessus gris, son pantalon beige font une tache claire dans le groupe noir vers lequel vont les huées, la menaçante agitation des manifestations. Me Labori s'efforce de sourire, et tous gravissent l'escalier. Ils vont lentement. M. Zola, livide et verdi, paraît oppressé. Quelques poignées de mains, un mot cordial de Mme Séverine, c'est tout ce qu'il recueille sur son passage, et suivi d'un cortège qui garde un silence glacial, presque hostile, il pénètre dans le Palais.

Dans un coin de la salle des Pas-Perdus, le dos tourné à ceux qui voudraient l'observer, le romancier cause avec ses amis.

Cependant l'heure de l'audience approche; le capitaine Perret, commandant du Palais, se dispose à conduire M. Zola jusqu'à la salle d'audience. Le romancier soulève son chapeau et s'éloigne. Tous les yeux le suivent. Personne ne lui rend son salut. Et tandis que les témoins et les journalistes s'engouffrent par la petite porte

qui leur est réservée, des discussions s'engagent entre ceux qui ne peuvent quitter la salle des Pas-Perdus.

Noter tous les propos qui se sont tenus, je n'y songe guère, mais quelle atmosphère de fièvre on respirait là !

Un journaliste qui s'est aventuré jusqu'à la salle d'audience et qui vient d'y rester pendant quelques instants s'indigne. Il n'y a dans la partie de la salle réservée au public sans cartes que des étrangers. On parle toutes les langues là-haut, excepté le français.

D-ailleurs l' « étranger » donne étrangement. Voici qu'un sollicitor tout frais débarqué de la gare du Nord nous narre avec un accent pittoresque qu'il est venu à Paris suivre le procès Zola, « qu'il y a beaucoup d'argent en Angleterre à la disposition de Dreyfus » et « qu'un certain nombre de personnes du high life ont à Londres réuni en pique-nique les fonds nécessaires pour fréter un vapeur qui se rendra fleuri et pavoisé au-devant de Dreyfus lorsqu'il reviendra de l'île du Diable ».

Des groupes se forment. On discute. Des avocats pérorent et de quart d'heure en quart d'heure il arrive des nouvelles de l'audience. Des légistes conférencient gravement. Tout le barreau israé-

lite est là, passionné, frémissant, qui se presse aux portes, s'agite et bavarde. On dirait que tous espèrent secrètement que l'écho de leur rumeur enfiévrée, filtrant à travers les murailles, ira troubler la conscience des jurés, là-haut dans la salle d'audience où l'on s'étouffe.

Chacun voudrait forcer la consigne, entrer, entrer malgré tout. Mais les gardes sont inflexibles. A la porte réservée aux magistrats, le premier président Périvier se présente. Le municipal déclare : — On ne passe pas ! — Mais je suis M. Périvier, président. — On ne passe pas! — Enfin je suis M. Périvier ! — Avec ça ! proteste le municipal ; il y en a déjà un dans la salle !

A l'audience on s'écrase. Assis, debout, perchés sur les corniches ou simplement accroupis par terre, à la turque, les spectateurs du procès qui s'ouvre défaillent et suffoquent. M. Zola, les jambes croisées, le menton appuyé sur sa canne, contemple avec un sourire flatté cet extraordinaire entassement.

Au banc de la défense flanqué de ses secrétaires Me Labori, blond, le teint rose, s'agite, théâtral, et sa voix s'élève avec un fracas de tonnerre. Petit, brun, chauve, les lèvres minces, sobre de gestes, la voix confiante, Me Clémenceau contraste par sa

froide assurance avec l'aveugle emportement de son confrère. Et blotti, presque embusqué, derrière ces deux robes noires on aperçoit M. Clémenceau voûté, soucieux. Ardents, énigmatiques, ses yeux brûlent dans son visage décoloré, sa mai-



Premier Juge assesseur

gre moustache blanche retombe sur sa lèvre au pli désenchanté. Ah! quelle insurmontable lassitude accusent ces épaules courbées, ce front plissé cette main que crispe une froide colère! quelle vapeur de mélancolie brouille par instants l'éclat de ces yeux profonds qui semblent alors pleurer un rêve évanoui.....

Cependant tout le monde bâille tandis que les avocats discutent. L'avocat général — physionomie dédaigneuse et froide encadrée de favoris corrects

— leur tient tête, résolument. Et la Cour sur son estrade ne semble prêter qu'une oreille distraite à toutes ces arguties. Le président Delegorgue, les lèvres pincées, le buste penché sur son pupitre, semble résigné à tous les soucis qui déjà le menacent, tandis que, renversés dans leurs profonds fauteuils ses assesseurs, l'un chauve et congestionné, les paupières lourdes, l'autre blême, hirsute, son décharné visage noyé sous l'échevèlement d'une crinière blanche qui confond ses mèches avec le dur poil inculte d'une flottante barbe grise, les yeux levés vers les caissons dorés du plafond doré, rêvent.

Les jurés écoutent, regardent stupéfaits ! Comme toutes ces lenteurs chicanières leur semblent superflues ! Maussades ils courbent le front, croisent et décroisent leurs bras, s'agitent sur leurs sièges avec impatience tandis que les avocats nous lassent par cet interminable préambule, débat de pure forme auquel nul ne s'intéresse et qui menace de recommencer demain.

Cinq heures et demie. L'audience est levée depuis dix minutes et la foule s'écoule lentement. Au dehors, les syndicataires déchaînés grondent : le commandant Esterhazy vient de paraître. Ils

LA DÉFENSE ET LES ACCUSÉS

Me Labori

M. Emile Zola — M. Perrenx — M. Vaughan — M. M. A. et G. Clémenceau

le suivent comme une meute. Et un fanatique, révolté par cet énervant spectacle, crie :

— Vive Esterhazy ! Aussitôt le manifestant est enveloppé dans un tourbillon de robes noires. Il y a là vingt jeunes robins, blêmes de fureur, qui vocifèrent : « A la porte ! C'est un scandale ! On ne manifeste pas ici ! » Les mêmes robins, il y a trois quarts d'heure, sifflaient Rochefort. Admirable logique !

Quant à M. Zola, on l'attend vainement. Il ne paraît pas. Et, tandis que la foule obstinée piétine dans la salle des Pas-Perdus, le romancier est conduit discrètement jusqu'à la sortie qui donne sur le quai des Orfèvres où l'attend son coupé.

M. Mouquin vient de faire déblayer le quai. M. Zola paraît en compagnie de son avocat. La voix nasillarde du romancier crie au cocher : « Rue de Bourgogne ! » La portière claque. Une rumeur d'orage gronde au loin :

— A bas Zola ! A bas Zola !

Par la portière, j'entrevois un geste effaré. Un ouvrier en tenue de travail s'avance vers la voiture et crie :

— On ne lui veut pas la mort... Cet homme-là ne mérite que le mépris !...

Cependant le coupé file, gagne le pont Saint-

Michel. A bas Zola! A bas Zola! trois cents personnes galopent en criant derrière la voiture. Dans la rue Saint-André-des-Arts, le cocher fouette son cheval à grands coups enragés. Les manifestants ne se lassent pas: « A bas Zola! A bas Zola ! » Le cri court et se répercute toujours, toujours...

Rue de Buci, au coin du carrefour, il faut stopper. Les manifestants entourent la voiture et leur chœur implacable rugit : « A bas Zola! A bas Zola ! » Des poings se tendent vers les portières. Cette foule, visiblement, s'énerve... Enfin la voiture repart et gagne, en suivant à toute vitesse la rue Jacob, la longue rue de l'Université, somnolente, déserte. Rue de Bourgogne, Me Labori descend. L'écrivain demeure seul. Par la glace relevée une fois encore, j'aperçois son visage blême et contracté, ses yeux pleins d'une rêverie morne. Paris vient de le huer et de son premier contact avec la justice, la presse et la rue, il garde une stupeur effrayée comme si, rejeté, au fond de sa voiture il entendait encore vibrer autour de lui les menaces des passants lancés à sa poursuite :

— A bas Zola !

DEUXIÈME AUDIENCE

8 *Février*

Ceux qui ont assisté à l'audience d'hier peuvent se vanter d'avoir déployé une singulière énergie, car il leur a fallu lutter contre les inexplicables mesures prises pour protéger une salle d'audience qui s'est trouvée pleine comme par miracle lorsque ceux qui avaient le droit d'y entrer en ont franchi le seuil.

Littéralement, dès onze heures, on s'écrase. Beaucoup de personnes ont été introduites par un souterrain qui communique avec le couloir des témoins par un escalier. C'est une cohue grondante. L'estrade occupée par la cour est déjà garnie de deux rangs de dames qui, dissimulées dans la pénombre, épient curieusement l'arrivée de M. Zola.

Le romancier, entouré de ses amis, pénètre discrètement dans la salle. Il est nerveux, mais gai.

De temps en temps, d'un geste saccadé, il assure l'équilibre de son lorgnon, abaisse son chapeau sur ses yeux, défait les plis de son gilet crème qui remonte sans cesse.

Autour de lui, c'est un pêle-mêle étrange ; là-bas, debout, M. Rochefort contemple le remous humain qui l'enserre. Des écrivains, des artistes, l'œil éveillé, l'oreille tendue, observent. Une grande rumeur domine tout et, par chacune des portes, il entre des gens fébriles qui s'exclament, se fraient un chemin. Il n'y a plus dans toute la salle un pied carré qui ne soit occupé. Au centre du prétoire, cinquante avocats assis à la turque sont parqués les uns sur les autres. Sous la table des pièces à conviction, à laquelle s'accoudent quelques privilégiés, accroupis, le menton sur les genoux, les jambes déjà raidies, nous sommes dix qui nous labourons les côtes de coups de coude. Singulier campement que M. Zola considère avec un sourire en murmurant :

— Quelle jonchée!

Au-dessus des têtes, il flotte une poussière ténue que la bise, entrant par les hauts châssis entr'ouverts, emporte par fines écharpes. Et l'on se tasse tant bien que mal. L'audiencier, vieillard circonspect, enjambe lentement les tibias qui lui

barrent la route, s'empêtre dans les plis flottants des robes noires et jette un long regard résigné sur cette salle où l'on ne distingue plus qu'un champ de têtes, des regards anxieux, des bouches qui frémissent.

Maintenant le jury est là. Les fauteuils sont à contre-jour. On ne distingue que le sommet des crânes et les visages enveloppés de pénombre apparaissent fermés, insaisissables. A peine assis ils regardent droit devant eux. Au banc de la défense on s'agite toutes manches au vent; des feuilles blanches, des brochures jaunes, des dossiers gris, cela vole, bruit, s'empile et M. Zola, les jambes croisées, songe. Puis il sursaute, assure son chapeau, se rejette en arrière, questionne, chuchote. Sa main gantée esquisse un petit geste conciliateur. Cette attente qui se prolonge visiblement l'énerve. Un tremblement nerveux agite le petit doigt de sa main gauche continûment, tandis que, perdu en lui-même pour une minute, il suit une pensée, pénible peut-être, car son front se plisse, ses narines frémissent, sa bouche mince se crispe.

Un coup de sonnette enfin domine la rumeur et les piétinements. Par-dessus mon épaule, j'entrevois vaguement un court défilé de fantômes rouges.

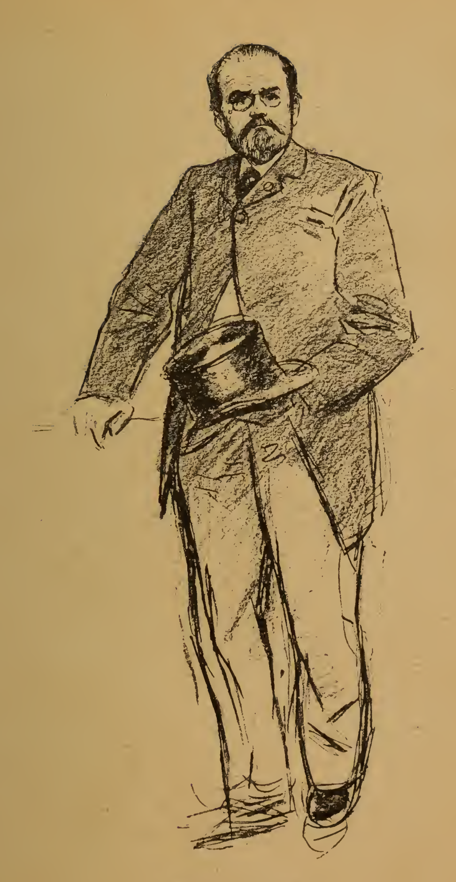
Et tous les bruits expirent dans un dernier frisson.

Silence de mort. Silence poignant. Tous les cous sont tendus. Tous les yeux sont braqués. Et derrière le vieil audiencier, couronné de mèches



Mme Lucie Dreyfus

blanches, voici s'avancer, grande, mince, avec une lenteur tremblante, Mme Dreyfus. Debout à la barre, la main gauche enfoncée dans son manchon d'astrakan, serrant l'appui de sa main droite rouge et nue, vêtue de noir comme une veuve, une femme est là, demi-pétrifiée, qui regarde avec des prunelles où il y a de l'angoisse et de l'effare-



M. Émile Zola

ment les juges, les jurés longuement, et puis ces yeux navrés se posent ensuite sur M. Zola qui fixe obstinément le bout de sa bottine vernie. Une voix qu'on entend à peine murmure: « Je le jure ! » Et puis des paroles brutales jetées d'un accent courroucé se croisent comme une fusillade, et la silhouette noire est toujours là, rigide au milieu de l'étroit espace qui demeure encore libre au centre du prétoire.

Maintenant, à la hauteur de mes yeux, moi qui suis assis à la turque, je vois une main nue et soignée, nerveuse, potelée. Au petit doigt brille une bague ornée d'un diamant et ce petit doigt tremble, tremble... et dans un sursaut la main soudain crispée comme pour saisir et broyer quelque chose d'invisible s'élève. Ces mots sifflent: « Je ne connais pas la loi... et je ne veux pas la connaître... du moins pour l'instant.

Une ride volontaire barre le front de M. Zola. Il baisse un peu la tête comme un bélier qui va foncer et sa bouche hargneuse se tord, ironique, amère et coléreuse. Puis se rasseyant, M. Zola d'un hochement de tête, interroge derrière lui tandis qu'un grondement hostile s'élève au fond de la salle.

Sur ma droite, un peu en arrière, un bras rouge

s'élève, un doigt tendu menace, tandis qu'une voix blanche sans timbre scande nettement :

— La loi que nous ferons respecter.

Le poing de l'avocat général s'abat comme un marteau. M. Zola tressaille. Il agite sa canne et de côté il souffle à son défenseur ;

— Il faut que je parle... que je réponde.

Et le voici debout. Au fond, des gens se hissent désespérément pour voir, pour entendre. M. Zola défend son attitude, sa pensée, avec une voix qu'il conduit mal, mais que soutient un geste rageur. L'émotion l'étrangle. Il crie avec une vraie douleur, comme un homme atteint dans le vif de son être :

— Tous les jours on me roule dans la boue!

Les jurés demeurent impassibles. Une rumeur sympathique et c'est tout.

Me Leblois. Visage bilieux qu'encadre l'argent fin d'une barbe grisonnante effilée en pointe. Une longue minute, il a passé sur ce visage-là de l'angoisse, de la crainte, un je ne sais quoi de louche et d'inexplicable qui m'a fait me demander :

— Pourquoi réfléchit-il si longtemps?

Puis, de sa voix posée et traînante, avec un geste monotone et rythmique, le témoin parle. Il y a si longtemps que nous entendons lire et relire

des conclusions et des arrêts que cette déposition nous charme comme un délassement.

Prudence! Dissimulation ! Prudence! c'est ce que disent la physionomie, le geste, le regard, toute la personne de Me Leblois, et lorsqu'il s'en



Me Leblois

va, son dos correct, sa nuque, sa démarche, répètent : Prudence ! Dissimulation ! Prudence!

Un vieux Monsieur lugubre est à la barre. Il a du creux. Quel bel orateur de cimetière il ferait avec sa haute taille, sa barbe d'argent, son profil mélancolique, son dire sombre et sourd comme un *Dies iræ*. Il a la stature d'un montagnard, des mains énormes qui claquent comme des pièces de

bois lorsqu'il les abat sur la barre. Je voudrais rendre aussi, mais il faudrait trop de nuances, de petits traits que la hâte d'une improvisation ne me permet pas de fixer, la posture désolée avec laquelle cet homme lugubre et solennel qui n'est autre que M. Scheurer-Kestner avoue : « A toutes mes prières, le général Billot opposait cette seule réponse :

« Dreyfus est coupable!... Il est coupable! Il est coupable ! »

Pâle, résolu, M. Casimir-Perier est à la barre. J'ai vu naguère, au plein soleil de la cour de Versailles, cette même physionomie bouleversée par le bonheur. Des larmes de joie brillaient dans ces yeux qui, maintenant, nous regardent avec une gravité triste. L'ancien président a un geste poli, mais ferme, pour exprimer qu'il a le devoir absolu de se taire. Les avocats s'excusent de le tenir là debout devant la justice comme un témoin quelconque.

— Je suis un simple citoyen... Je suis à la disposition de la justice.

L'audience est suspendue. M. Casimir-Perier est toujours au milieu du prétoire, serré dans sa longue redingote, le chapeau à la main. Tout l'auditoire, spontanément levé, l'acclame frénétique-

ment. Jamais il n'a dû ressentir pareils battements de cœur! D'un geste simple, il remercie, puis s'éloigne.

A peine reprise l'audience est levée (1). Com-

1. Ce jour-là, le départ de M. Zola devait donner lieu à des incidents très graves; nous les notons ici pour mémoire :

LE DÉPART DE M. ZOLA

Tandis que le public évacue la salle d'audience, un incident assez vif se produit dans la galerie de Harlay, à l'entrée du couloir des Prisons. Un avocat, Me Coutant, ancien président de l'Association générale des étudiants, ayant entendu le cri « Vive Zola! A bas la France! » se retourne et dit : « Celui qui vient de prononcer ce blasphème est un vendu! » Au même instant, il reçoit un coup de poing d'un individu qui se trouvait à ses côtés.

Me Coutant saisit son agresseur au collet; plusieurs personnes interviennent, entr'autres un agent de la Sûreté qui, après avoir déclaré sa qualité, veut emmener au commissariat l'individu qui a frappé Me Coutant. Mais l'inconnu, qui paraît très surexcité, injurie l'agent. C'est une raison de plus pour qu'on l'arrête. Il est, en effet, amené au poste du quai de l'Horloge. Interrogé, il dit se nommer Paul-Etienne Genty, âgé de vingt-huit ans, professeur-adjoint aux examens de la Banque de France.

Genty nie avoir poussé le cri de : « A bas la France! » Mais plusieurs témoins, notamment deux de nos confrères, l'accusent. Ce que Genty ne peut nier, c'est d'avoir frappé Me Coutant et outragé un agent de la Sûreté. Procès-verbal lui est dressé de ce chef, et Genty n'est relâché, vers

bien sommes-nous qui surgissons de terre, gris de poussière, comme du fond d'un sépulcre.

Vive Zola ! vive Zola ! crient de nombreux

7 heures, qu'après vérification de son adresse, 207, rue de Vaugirard.

Détail à noter : un seul témoin s'est présenté pour disculper Genty, et ce témoin, c'est un jeune homme de dix-huit ans, Julien Flegenheimer, se disant correspondant de l'*Echo de Genève et de Nice*.

Les amis de M. Zola ont eu une fâcheuse idée. Au lieu de le laisser sortir discrètement du Palais sous la protection de la police, ils ont voulu lui faire cortège, l'acclamer. M. Zola n'a pas pour lui le sentiment public. Il a dû le comprendre enfin lorsque s'est élevée sur ses talons cette formidable clameur de : « A bas Zola ! » qui, pendant vingt minutes, a rempli le Palais d'un bruit de tonnerre. Entouré d'un état-major de fidèles qui crie : « Vive Zola ! » le romancier peut à peine atteindre le tambour de la salle qui s'ouvre sur la place Dauphine. Il lui faut aussitôt reculer vers la longue galerie qui conduit jusqu'aux vestiaires. Il recule en regardant ceux qui le huent, mais ils sont tant !

D'autres manifestants hostiles sont massés à l'extrémité de la galerie. M. Zola va se trouver pris, écrasé peut-être au milieu de cette foule énervée, où dominent cependant des hommes du monde, des hommes de tenue et de sang-froid. Mais on a la fièvre. Certains brandissent leurs cannes, d'autres agitent leurs chapeaux. Les amis de M. Zola, ceux qui lui font un rempart de leur corps, sentent quel danger il court. Par prudence, ils l'entraînent à l'intérieur du vestiaire Bosc, où il se trouve bloqué.

Les manifestants, en masse serrée, chantent : « Vive

ımis du romancier. Cris imprudents qui font se léchaîner la colère de ceux qui, le cœur gros le malaise, se taisent et, tournés vers le fond

'armée! Conspuez Zola! » Pas un garde aux alentours.)ans l'intérieur du vestiaire, il doit faire bien chaud! Enfin, voici des gardes. Ils refoulent tant bien que mal la oule exaspérée, qui trépigne. Et M. Zola sort du vesiaire. Il est très pâle. Deux amis marchent avec lui, bras lessus, bras dessous. A ceux qui crient : « Vive Zola! » il it : « Non! non! Pas de manifestations! Assez! assez! » – « A bas Zola! » rugit-on de tous côtés lorsque enfin I. Zola paraît en haut de l'escalier de pierre qui regarde e boulevard du Palais. Les grilles sont fermées. Une foule mmense, massée au dehors, siffle et hue. Il semble que I. Zola, prisonnier de la foule, va demeurer là longtemps ous ce déferlement continu d'injures.

« Crapule! misérable! » crient des jeunes gens qui 'affolent; d'autres profèrent des menaces. La rauque voix le l'émeute a déchiré l'air. Ah! qui délivrera M. Zola? La olice y paraît impuissante. Enfin, voici le préfet Blanc uivi de ses lieutenants. Ils vont à M. Zola, l'entourent, eçoivent les coups de poings qu'on lui destinait. Des agents nt amené la voiture du romancier.

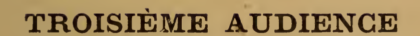
« Monsieur Zola, montez vivement!... » dit le préfet andis qu'on pousse M. Zola vers la voiture. Il y monte vec trois amis. Trois minutes de plus, et la foule mettrait n pièces voiture et voyageurs. Les agents font un effort ésespéré, la foule recule. M. Zola est parti. Autour du 'alais, on bataille, mais la pluie se met à tomber. Les rottoirs se vident et, seuls à présent, par groupe de uatre, les agents piétinent dans la boue.

de la salle, regardent ricaner un groupe d'étrangers qui jargonnent tout haut et que domine le visage deux fois balafré d'un Allemand sardonique dont les yeux gris pétillent derrière ses lunettes cerclées d'or. Et je vois des gens paisibles, des gens graves, des gens décorés, des avocats, des fonctionnaires qui deviennent pâles, qui s'oublient, qui lèvent le poing et qui, tout d'une voix, lancent ce cri qu'ils ne peuvent plus contenir :

— A bas Zola !

JURÉS ET JOURNALISTES

M. Belon M. Malteste M. George Bonnamour



TROISIÈME AUDIENCE

9 *Février.*

Avant-hier on s'écrasait. Hier on étouffait. On étouffait sous la protection d'un service d'ordre dirigé enfin avec une fermeté courtoise, à laquelle il faut rendre un juste hommage.

J'ai cédé la place que j'occupais hier sous la longue table des pièces à conviction à toute une théorie d'avocats qui s'allongent par terre à la mode orientale, pour aller m'adosser à l'estrade des jurés. Un rang de municipaux occupe la place réservée aux accusés. La salle est aux trois quarts pleine des mêmes personnalités que la veille. Il n'y manque que M. Rochefort.

M. Zola vient d'entrer. Il me semble plus pâle que de coutume. C'est qu'il a subi la veille une terrible secousse. Malgré tout, il sourit lorsqu'un de ses amis se penche vers lui. Sa main fébrile feuillette des dépêches, des lettres, tandis que sur

l'invitation des gardes les assistants se tassent tant bien que mal et que les jurés s'installent. Aujourd'hui, je les vois de près. Ils ont des visages soucieux, des visages d'hommes laborieux, qui ont peiné, souffert. Leur premier regard est pour M. Zola qui, le chapeau sur les yeux, taquine de ses mains agacées la pomme de sa canne. Comme on sent qu'ils voudraient lire sur ce visage qui sans cesse se détourne d'eux ou leur apparaît crispé par une grimace nerveuse qui donne à la bouche un pli si dédaigneux qu'il en est insultant...

Sans hâte, ils s'installent. J'en vois qui tirent de leur poche un papier soigneusement plié déjà couvert de notes. Et la cour entre. Le profil jaune de l'avocat général se découpe nettement sur la boiserie sombre du fond, et le président, calme, reposé, les joues fraîches, ouvre l'audience avec allégresse.

Cette journée-ci sera la Journée des Généraux. Nous allons voir à deux pas de nous, tête nue, désarmés, sous le jour cru qui tombe des hautes fenêtres, ceux qui ont devant le monde et devant nous-mêmes la responsabilité de l'honneur national, puisqu'il y a vingt-huit ans que notre gloire est morte sous les coups du canon prussien. Cet

honneur-là, c'est tout ce qui nous reste, et nous devons y tenir comme à notre vie.

Le général de Boisdeffre est à la barre. Le chef d'état-major général évite de regarder M. Zola. Il a salué la cour, les jurés, et, impassible, sa haute taille serrée dans un dolman noir sur lequel étincelle la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, il attend. Chauve, le visage rose, coupé d'une fine moustache blanche, le général écoute les questions qu'on lui pose avec une méfiance visible. Toutes ces robes noires autour de lui, les ailes de chauve-souris qui se déploient au-dessus du front jaune de M. Zola, cette atmosphère de ruse et de chicane le mettent en éveil. Aussi prononce-t-il, avec une énergie singulière, ces mots :

— Sous la réserve du secret professionnel.

Et personne ne sourit. Personne n'oserait d'ailleurs, car, au moment de se retirer, le général, tourné vers les jurés, leur dit d'une voix contenue, avec des yeux où l'on lit la sincérité :

— Les officiers d'état-major sont de braves gens.

De braves gens! Et sur le visage des jurés il passe un frisson qui traduit clairement leur pensée :

— Nous aussi!

M. Zola, qui plus que nous certes a le don d'observer, suit cette scène de son œil fureteur, embusqué derrière son lorgnon, et sa bouche hargneuse se tord. Il se campe sur sa chaise avec une allure de défi. Puérile assurance qui tout à l'heure s'évanouira jusqu'à m'emplir le cœur d'une pitié bouleversée pour sa nervosité folle et les justes souffrances qui visiblement l'étreindront.

Le général Gonse vient d'entrer. Petit, trapu, rude. Des moustaches grises qui se hérissent, une barbiche blanche taillée en pointe et des mâchoires de dogue, de bonnes mâchoires décelant une énergie qu'accusent aussi fortement le front volontaire, le regard dur et droit. Assis de trois quarts, M. Zola s'est détourné légèrement. Il lui serait si facile de regarder devant lui, d'ignorer ce qui se passe, d'attendre ! Ah ! s'il pouvait se voir, quelle page il écrirait sur sa fébrilité, son manque de résistance et de sang-froid ! avec quel lyrisme il nous attendrirait !... Et je songe au mot cruel et si vrai du lucide Stendhal : « Nul œil ne peut se voir lui-même. »

Le général Gonse parle. Il parle peu, brièvement. Une colère contenue et violente tend les muscles de son visage sur lesquels saillent ses veines. Ses mains ne tremblent pas. Cet homme

commande à ses nerfs. Mais sa langue est prompte. Prompte et sévère !

— Ces questions-là sont des traquenards ! crie-t-il.

Ah ! Dieu ! que d'exclamations, que de cris ! lorsque tout, d'un mot, pouvait s'apaiser. L'avocat général, abrité derrière sa main, demeure muet. Et le président, qui sent gronder au fond de la salle la meute des cosmopolites qui suivent, en ricanant, ces débats poignants donne l'ordre d'évacuer la salle. Le général Gonse est toujours debout à la barre. L'audiencier l'invite à se retirer et c'est un tumulte fou.

L'audience est reprise. Derrière le général Gonse revenu à la barre se tient le bâtonnier de l'ordre. Barbe blanche, voix blanche. Avec une politesse froide, il assure que tout le premier le général Gonse s'expliquera spontanément sur la portée de ses paroles, et le général invoque avec émotion son respect pour la justice. Grands coups de toques. Encore des politesses, lentes, compassées, et le général, achevant sa déposition, proteste contre la publication des « lettres de service » qu'il adressait naguère au lieutenant-colonel Picquart. Il faut entendre de quel ton il prononce ces mots « le service ». Et que ceux qui sourient les

remplacent par ces mots : le devoir ou le sacrifice, et peut-être l'ironie se figera-t-elle sur leur lèvre trop prompte...

Des moustaches noires en crocs, un monocle, une voix bourrue et saccadée. Le commandant Lauth est à la barre. Il fait des révélations écra-



M. le Commandant Lauth

santes pour un officier qui à deux pas d'ici, dans la salle des témoins, attire tous les regards avec sa taille de guêpe serrée dans son dolman bleu, son air arrogant. Et cela prépare une confrontation palpitante, à laquelle nous assisterons aujourd'hui. M. Zola, l'oreille attentive, écoute et passe fébrilement sa main sur son front ridé que courbe je ne sais quelle préoccupation...

L'archiviste Gribelin vient de succéder au commandant Lauth. Sur ses lèvres charnues, sa mous-



M. Scheurer-Kestner

tache rousse se hérisse. Avec une assurance que rien n'ébranlera, qui jaillit du fond de son être, il affirme :

— Un soir, au ministère, j'ai vu Me Leblois dans le cabinet du lieutenant-colonel Picquart. La lampe était allumée. C'était en octobre ou novembre je ne puis préciser, mais ce détail est resté présent à ma mémoire que la lampe était allumée.

Me Leblois nie. On va l'entendre de nouveau. Et le voici. Il s'avance, cauteleux, prudent, avec je ne sais quoi d'onctueux, d'incertain, qui m'incite à scruter, jusqu'au moindre de ses plis, son visage. Visage ou masque? Qui joue ici une impudente comédie. Est-ce le soldat? Est-ce le robin?

Le soldat indigné crie :

— J'ai dit la vérité ; devant Dieu, je le jure !

Le robin, qui tend le cou, bat des paupières et sent que douze hommes de bonne foi, derrière lui le dévorent des yeux, riposte d'un ton glacial :

— Moi aussi !

Duel de mots ! Duel de regards ! Et le soldat grogne entre ses dents : « Misérable ! Canaille ! » Puis se frappant la poitrine :

— J'ai vingt-cinq ans de services et des actions connues de mes chefs... Et vous ?

Le robin sourit. Sa voix glapissante, chicanière,

essaie d'insinuer, de nier. Un malaise étrange étreint l'assistance. Un brave homme de juré pourrait tout sauver par une adroite question. Si j'étais assis là, maître Leblois, j'en jure par l'inoubliable impression que me laisse encore votre attitude, je me lèverais pour formuler une demande



M. l'Archiviste Gribelin

que d'autres, autour de moi, chuchotent et qui peut-être vous embarrasserait.

Et voici l'ancien ministre de la guerre, le général Mercier. Haut, mince, grave, caressant de son petit doigt, sans cesse, sa moustache soigneusement roulée. La salle est frémissante, car l'homme qui fit arrêter Dreyfus, traître à l'armée et à la patrie, est là. M. Zola lui jette un regard distant d'adversaire et se cale d'aplomb sur sa chaise.

L'ancien ministre vient de répondre : « Jamais! » à une question, mais la question avait un double sens et les applaudissements du public sont partis trop tôt. M. Zola, qui soutient son menton de sa main vacillante, devient plus pâle. Et comme, au banc de la défense, la voix de bronze qui tonne incessamment depuis deux jours s'écrie :

— Délivrez la France de l'angoisse qui l'étreint! Personne ne doutera de votre parole de soldat!

L'ancien ministre répond, le bras levé, avec une voix dont l'accent résonne tragiquement dans la salle où règne un silence de mort :

— Ma parole de soldat, je vais vous la donner! Je la donne pour dire : Dreyfus était un traître; il a été justement et légalement condamné!...

Un cri formidable s'élève. Stupeur d'un côté, joie de l'autre. Mais la joie domine. M. Zola, lui, s'est effondré. J'ai vu la chute de ses bras. Quel coup vient donc de lui casser la nuque, et comme il est pâle ! Quelle est la main, main d'angoisse, de remords ou de crainte, qui lui tord le cœur aussi affreusement, pour qu'il ne lui reste plus même l'énergie de nous masquer un peu sa défaillance?

Sent-il que sa cause est perdue et que ses accusations pèseront à jamais d'un poids terrible sur sa conscience? Mais cette impression s'atténue sou-

dain, car, l'audience levée, une indescriptible cohue s'agite sous une âcre atmosphère de sueur et de poussière, dans cette salle où vibre un double cri vengeur :

— Vive la France! Vive l'armée!

Reprise. La nuit vient. A la barre des témoins, un homme plaide. Il plaide implacablement. Que dit-il? Ce qu'a dit M. Scheurer-Kestner mais avec des enjolivements de rhéteur, des phrases en tire-bouchon. De temps en temps, le président qui semble avoir oublié que M. Trarieux n'est plus garde des sceaux, — sans cela depuis longtemps, déjà, il l'aurait interrompu, — demande :

— En avez-vous encore pour longtemps ?

Implacablement, toujours, M. Trarieux parle. Son geste superbe caresse et flatte les jurés. Sa voix fait sonner les grands mots vides qui ronflent superbement. Avec les gestes convulsifs d'un noyé qui sort de l'eau, s'accroche à une perche, M. Zola applaudit frénétiquement. La défense esquisse un geste d'apaisement. Le romancier secoue ses épaules furieusement. Il sort de l'eau! Il renaît! M. Trarieux parle toujours. Au-dessus de sa tête, les girandoles de gaz s'allument. Du dehors, les clameurs de la foule nous arrivent. M. Trarieux parle toujours. Accablés de fatigue,

nous courbons la tête. Ah! respirer, marcher, détendre ses nerfs! Vains souhaits! M. Trarieux parle toujours. Les visages empouacrés de poussière verdissent. Le président lève l'audience, sans cela M. Trarieux parlerait encore...

Pour sortir comme pour entrer, il faut subir une bousculade. Dehors, massée, grondante, la foule attend. Elle crie : « Vive l'armée! » au passage des officiers; mais elle s'obstine à guetter comme une proie un homme qui ne paraît pas, qui maintenant est loin, mais que, à travers l'espace, elle poursuit quand même de son implacable cri de malédiction :

— A bas Zola!

QUATRIÈME AUDIENCE



Me Leblois

10 *Février.*

Ce n'est pas seulement un procès auquel j'assiste en ce moment. J'ai le sentiment sincère d'assister encore à une agonie. Chaque jour, quand je monte les marches de ce Palais de Justice autour duquel la foule gronde sans se lasser, j'éprouve un sentiment d'infinie tristesse, comme si j'entrais dans un hôpital pour aller m'asseoir au chevet d'un mourant. Mais ce n'est, et je l'écris avec joie, ni l'honneur de l'armée ni celui de la France qui vont périr. Pitoyable et douloureux spectacle ! Que de force, d'intelligence et de volonté va s'ensevelir sous cet écroulement ! Mais la pitié ici prend un accent cruel qui gêne ma plume. Paix donc à ceux qui trépassent !...

M. Trarieux a rouvert l'audience. Au plein jour de midi, son profil s'accuse curieusement. Rien dans ce visage terne, fermé, brouillé de bile et qu'endeuillent de lourdes moustaches noires, ne

trahit la passion, la fièvre, le bouillonnement, une pensée en révolte, les bondissements d'un cœur agité par l'angoisse. M. Trarieux tient du professeur par la solennité pédante de son débit, de l'avocat par la subtilité de son argumentation à laquelle il ne manque que des arguments. Mais qu'il est disert ! Que son geste est beau lorsqu'il se frappe la poitrine ou qu'il bénit ceux qu'il appelle « des hommes de bonne foi », c'est-à-dire ceux qui pensent comme lui !

Les avocats, qui campent dans le prétoire, accroupis dans toutes les postures, accueillent, certes, avec un déférent murmure le plaidoyer de leur confrère. Mais les jurés demeurent impassibles. Toutes ces raisons de droit ne touchent pas leur cœur. Et leur raison demande des raisons que la défense n'apportera pas.

M. Zola qui, aujourd'hui, apparaît moins fébrile, car les sensations si nouvelles pour lui de la cour d'assises s'émoussent chaque jour un peu plus, a deviné cela. Il a eu un élan vers ses juges, un élan sincère. Et vraiment il faut le plaindre d'être si mal servi par son geste et par sa parole.

— Je suis sûr que Messieurs les jurés ne comprendront pas certaines choses... moi-même, je ne les comprends pas !

De son index, il se désignait, fébrilement. Rageusement il secouait la tête comme pour répandre tout autour de lui cette conviction. Mais une fois de plus j'ai constaté là combien dans l'action, sans cesse, l'homme de pensée et de cabinet côtoie un abîme et combien il faut de dons extérieurs pour qu'un cri sincère ait toute sa portée. Car, à ne le juger que sur son attitude, M. Zola avait l'air de se mettre au-dessus du jury, comme hier au-dessus de la loi, et cependant quel écrivain au monde a plus que lui réduit l'homme à un vil et chétif organe mû par des fatalités?

Du haut de son fauteuil, le président souvent, tandis que la défense bataille et s'épuise avec une véhémence presque tragique, contemple M. Zola. Je comprenais mal cette curiosité qui, la première heure de la première audience une fois passée, ne s'expliquait plus. Un mot dit hier a tout éclairé. M. Zola voulait poser une question, mais son défenseur déjà debout la posait pour lui. Le président a murmuré :

— Cela vaut mieux pour vous.

M. Zola sent-il tout le prix de ce discret conseil? Souhaitons-le. Car certes il lui manque cette vertu des forts : l'impassibilité.

C'est encore une journée de soldats que celle-ci.

Voici le colonel du Paty de Clam dont j'aperçois, là-bas par-dessus les têtes, le dolman orné de l'aiguil-



M. le Lieutenant-Colonel du Paty de Clam

lette d'or des officiers d'ordonnance. Il marche en sautillant. Cela fait rire. Pourquoi? Tout à l'heure il viendra ici un boiteux, un boiteux dont la jambe traînante a tracé dans la politique un mauvais chemin, celui de la haine. Il élèvera la voix en

faveur d'un traître. Nous rirons de son discours et non de son pied-bot et j'aurais aimé que certains hommes, animés d'une passion trop visible, n'eussent pas, pour leur honneur, crié ces mots que j'ai entendus et que je note comme un signe précurseur d'une démence qui les perdra :

— Comment a-t-on pu confier une instruction aussi grave que celle de l'affaire Dreyfus à un homme qui a cette allure?

Eh bien! c'est une belle allure que celle de ce colonel qu'on a traité de fou, de monstre, de tortionnaire, d'idiot, de mystique, et qu'on nous a représenté violentant des femmes et trafiquant de l'honneur d'une famille derrière un bal public à l'heure de minuit. Il vient à une audience où tous les yeux sont braqués sur lui, où sur mille bouches il n'en est pas une qui ne murmure :

— Est-il vrai qu'il soit fou ?

Et vous vous étonnez qu'il frémisse de colère, que dans ses yeux il y ait un éclair de rage! Combien n'ont pas saisi tout ce qu'il y avait d'éperdu dans ce double salut militaire adressé aux magistrats et à la cour et qui ont ri sans comprendre qu'ils insultaient un homme esclave d'une discipline inflexible... Mais il a fallu en rabattre. Le

« fou » est revenu plus tard et son langage calme et simple a fait impression.

Tout d'abord raidi, planté au port d'armes devant la barre, portant droit sa tête chauve, le colonel avait répondu d'un accent résolu aux questions de la défense :

— Sur tout ceci, qui met en cause l'honneur d'une jeune fille et le secret d'un mort, je ne répondrai rien !

Et nous avions vu s'avancer à la barre, petit, pâlot, timide, point fier du tout de son titre de député, M. de la Batut qui, il y a vingt-deux ans... Grotesque histoire qui retombe sur ceux qui voulaient l'exploiter.

Le colonel qui vient de cingler le député d'un : « Vous avez menti ! » est à la barre de nouveau. Il s'explique. C'est sans violence qu'il démontre l'ineptie des faits qu'on lui reproche. Il ajoute : « Je ne suis pas pour le canon contre l'intelligence. Tout au contraire, et mes chefs le savent... » Et très correct : « Il y a une erreur de mémoire, une confusion ; si M. de la Batut veut en convenir, je retire ce que j'ai dit sous le coup de l'émotion que j'ai éprouvée. » Un double salut encore, la main au front, et le colonel du Paty de Clam s'en va de son pas sautillant. Personne ne rit plus. Certains

deviennent rêveurs. Je comprends leur souci.

Encore des officiers. Barbes grises. Moustaches blanches. Silhouettes galonnées qui ne font que passer d'une allure rapide, car ceux-là ne peuvent parler, de par la loi. En voici d'autres qui sont en retraite. Déjà chez certains, le militaire s'est changé en un petit bourgeois rose et replet. Tous ils ne demanderaient qu'à reprendre pour leur compte la fameuse phrase du général Mercier que la défense lui reprochera sans cesse, amèrement, désespérément :

— Sur ma parole de soldat, Dreyfus est un traître!...

Mais le président leur impose silence, et discrètement ils se faufilent à travers les robes noires vers la sortie comme s'ils avaient hâte de respirer un autre air que celui qui flotte ici et qui nous étouffe.

Congestionné, les yeux rouges, enveloppé dans sa capote, le lieutenant-colonel Henry dépose. Il a la fièvre! « Maladie soudaine! » s'écrie la voix railleuse de Me Clemenceau. — J'ai dix-huit ans d'Afrique, explique l'officier. J'ai bien le droit d'avoir la fièvre!

Et l'on discute. Malade, stupéfié par une nuit d'insomnie et des médicaments avalés jusqu'à l'in-

toxication pour se tenir debout, le colonel Henry lutte contre l'affirmation de qui? De Me Leblois. Ah! quelles jouissances aiguës il donne aux observateurs, ce robin cauteleux dont le profil a je ne sais quoi de ténébreux, d'inquiétant, et qui de sa voix insinuante, appuyée d'un geste d'escamoteur, affirme, affirme, affirme... Combien de temps cela durera-t-il? car il y a des limites à tout, même à l'impudence.

Un grand silence se fait. Le général de Pellieux vient d'entrer. Grave, énergique, avec des yeux qui pensent, un front qui dit l'intelligence et la volonté, et dont M. Zola peut, s'il le veut, observer la structure. Les yeux du romancier se sont levés sur le soldat, puis il a eu ce petit mouvement de côté que, depuis trois jours, je note chez lui comme le signe certain d'une grande gêne... Cependant ce visage énergique, sans rudesse en dépit des moustaches grises et de la barbiche qui soulignent sa virilité, n'exprime ni haine ni colère. Ce soldat a la mâle douceur des forts. Il avoue résolument :

— Je dirai toute la vérité.

Il la dit. C'est terrible. Si Me Leblois l'écoute, comme il doit trembler et comme je voudrais — cruelle passion de psychologue, j'en conviens, — étudier sa pâleur, son trouble et le réveil de sa



M. le Général de Boisdeffre

conscience? Mais cette heure n'est que retardée. Elle viendra, il y a de ces conséquences qu'on ne peut éviter. Ceux qui vivent de l'erreur finissent par mourir de la vérité.



M. le Commandant Pauffin de Saint-Morel

M. Dupuy lui n'a fait que passer, mais M. Thévenet a longuement stationné devant la barre.

Tout blême, en boule, avec la neige de ses cheveux et de ses favoris, cet homme qui ne sait rien veut tout dire. Il ne dit rien que ne l'on sache déjà. Mais il s'acharne à détruire ce qui est sanctionné par la loi. Il a d'ailleurs la bouche avide, les dents aiguës du rongeur. C'est un rat éloquent, mais ce n'est qu'un rat. Le président n'aurait qu'un geste à faire pour le mettre en fuite, mais ce rat

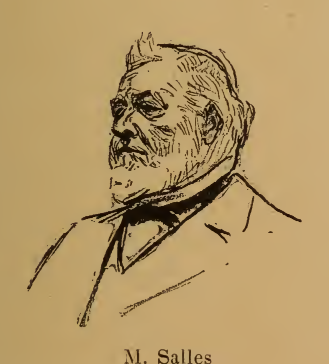
s'est un jour mis au tiède dans l'hermine du garde des sceaux...

Du commandant Pauffin de Saint-Morel il faut louer la droiture simple et cette humilité quelque peu stoïque avec laquelle, hier, il s'est accusé d'avoir spontanément, sans ordre, poussé par l'indignation, confié à M. Rochefort avec quelle inébranlable foi tout l'état-major de l'armée française croit à la culpabilité d'Alfred Dreyfus. Et derrière lui surgit un vieillard vêtu de noir, au blanc collier de barbe. C'est M. Salles. Un secret terrible est, dit-on, dans les mains de cette homme. Il est grave, triste et demeure muet sur l'ordre du président.

C'est dit. Sur la porte de la prison qui enferme pour jamais celui qu'ont condamné ses pairs, il y a, comme un verrou que nul ne brisera, le barreau d'airain de la LOI.

Je regarde les jurés. Pas un qui tressaille. Pas un qui trahisse un sursaut du cœur, un cri de révolte étouffé ! Et d'ailleurs pourquoi vouloir pénétrer à travers leurs visages dans la conscience de ces hommes ? Assez d'autres ici nous livrent et nous livreront encore le drame qui se passe dans leur âme. Et quel document humain sera jamais plus poignant que celui-ci ; un homme de pensée,

riche d'argent, de gloire et de travail, jeté, de par sa volonté, dans un débat public avec ses nerfs qui le trahissent, sa bouche au pli si morne qui balbutie, avec aussi sur la poitrine le poids de plomb de la réprobation publique?....



M. Salles

L'audience se lève tandis que je songe à ces choses qui navrent les plus passionnés.

Dehors, au fond du crépuscule, une rumeur monte qui va se déchaîner. Je vois des sabres qui brillent, des casques qui luisent, des croupes de chevaux qui ondulent, des généraux s'avancent vers la foule, s'y mêlent. Un cri s'élève :

— Vive l'armée!

Dans l'air figé du soir il vibre allègrement, et, comme un répons menaçant, voici qu'éclate une clameur qui chaque jour devient plus grosse, plus aiguë :

— A bas Zola!

CINQUIÈME AUDIENCE

11 *Février.*

L'agonie continue. Agonie sardonique où, sur le visage décomposé de ceux que la boue étouffe, il passe un frisson de démence. Oui ! dans cette cour d'assises transformée en chambre mortuaire il se prépare quelque chose de tragique. Les hommes les plus résolus à garder leur sang-froid et à contempler d'un visage impassible le navrant spectacle dont M. Zola règle la mise en scène sentent que leur patience est à bout. Combien de temps encore commanderont-ils à leurs nerfs et souffriront-ils qu'une poignée de cosmopolites entrés par surprise et sous un costume d'emprunt dans cette salle où nul cri ne doit s'élever, insultent, comme ils l'ont fait hier : les généraux, l'armée et la France, aux applaudissements des amis de M. Zola?...

Journée sinistre et navrante, où M. Zola s'est

déshonoré par son attitude. Nos secrets nationaux, notre discipline, les scrupules les plus respectables de ceux qui ont la responsabilité de notre honneur devant l'étranger, rien de tout cela ne trouve grâce à ses yeux. Il fait son affaire de tout et il ricane. Jamais sur aucun front d'homme je n'ai lu pareille obstination têtue, bornée, enragée. Et quel orgueil accuse ce regard hautain, distant, dont le romancier toise les témoins qu'il cite à la barre lorsque la défense ne peut leur arracher que des réponses qui la déconcertent, la paralysent... De quel accent comique s'est-il écrié aussi avec un geste à la Trissotin, de sa voix de fausset :

— Je lègue à la postérité les noms de Pellieux et d'Emile Zola!... J'ai gagné des victoires.

Il faut rire de cette vanité d'homme de lettres. Il faut en rire largement, à plein cœur, devant tous. Si grands que soient les titres de M. Zola à l'immortalité, quels droits lui donnent-ils pour juger ce qu'il ne connaît pas, parler de ce qu'il ne sait pas, affirmer comme vrai ce qu'il est manifestement impuissant à prouver, malgré toutes les audaces et tous les scandales? Assis de trois quarts sur sa chaise de moleskine, les yeux levés au plafond, la bouche tordue par un ricanement mauvais, rejetant de sa main énervée ses cheveux



M. le Général Mercier

en arrière, M. Zola semble ne pas se soucier des jurés qui l'observent avec, parfois, une stupéfaction visible. Sentant sa cause personnelle perdue, il en prend à son aise avec lui-même. Rien ne l'émeut plus. Tout l'amuse. Tout ce qui l'amuse nous serre le cœur. Grâce à lui, à dater d'aujourd'hui, il n'y a plus d'ordre, de hiérarchie et de discipline. Un attentat sacrilège à la foi que ce pays-ci a dans son armée se commet ici sous nos yeux ! Et de quel mot faut-il qualifier — quel que soit le sentiment que l'on ait sur son œuvre et sa gloire passée — l'homme qui, sans droit, sans raison décisive, par la seule vertu de son entêtement, a fait comparaître à la barre d'un tribunal, livré aux huées de trois cents misérables, le sous-chef de l'état major-général pour y recevoir les inacceptables leçons d'un officier révolté? Il vaut mieux se taire. Et que l'oubli prenne cet homme à la gorge et l'étrangle !

Le colonel Picquart. Grand, blond, souple, fin, sa longue moustache blonde soigneusement roulée, pâle, contracté, gêné aussi et cherchant, pour reposer son regard, un visage sympathique, tel apparaît dès son entrée l'officier dont M. Zola va suivre avec un mauvais sourire la déposition lente, calculée, habile, pleine de réticences et d'insinua-

tions. Est-il ému? Je ne le crois pas. Est-il sincère? Je le souhaite. Mais son visage fermé ne se trahit pas. Il parle d'une voix saccadée avec des intervalles de silence pendant lesquels les yeux clos, la bouche ouverte et les mains — des mains déliées, subtiles, nerveuses — à plat sur la barre, il pèse, réfléchit. Cet homme pourtant a dû réfléchir déjà. Toutes ces questions qu'on lui pose, il les a subies il y a huit jours, devant le conseil d'enquête. On dirait qu'il les entend pour la première fois. Innocence? Habileté? Cela inquiète profondément. D'autant que le colonel accuse formellement ses chefs d'avoir voulu se débarrasser de lui. Il devait se rendre au delà de Gabès, sur la frontière marocaine. « Ce point n'est pas des plus sûrs, » explique-t-il. Et lorsqu'on lui demande si les missions dont il était chargé étaient importantes, urgentes, compréhensibles, il répond avec un sourire étrange, un sourire du coin de la bouche, qui découvre ses dents et donne à sa physionomie je ne sais quoi de cruel et de félin :

— J'ai mis beaucoup de bonne volonté à comprendre la mission dont j'étais chargé... Son utilité ne m'est pas apparue... — La défense insiste. Il murmure avec une délicatesse affectée :

— Non, non, je préfère ne pas m'expliquer...

Il est inutile... Et s'arrête court. Le défenseur le harcèle de questions brûlantes. Le colonel répond d'un mot. Sa mimique, son geste, décèlent un art d'expression rare et singulier. Dans le jeu de ses mains il a des trouvailles : elles cueillent sa pensée subtile comme une fleur un peu vénéneuse dont le parfum va tuer celui qui le respirera. Sous cette douceur, sous cette courtoisie, sous ce sourire, il bouillonne quelque chose : de la haine ou de la colère? Avec le temps, nous le saurons.

Cet interminable interrogatoire, M. Zola l'écoute avec un désintéressement ironique tel qu'il me paraît connaître tout cela par cœur. Comment? Par qui? Questions sans réponses que l'avenir élucidera.

L'audience est levée. Au fond de la salle, une dame se lève que tous distinguent, grâce à son corsage blanc. Elle crie :

— Vive Picquart! Et trois cents robins, trois cents faux robins, puisqu'ils ont indûment revêtu la robe, glapissent : « Vive Picquart! » Faut-il souligner tout ce que ce cri a d'abominable dans un moment où cet officier passe pour être en révolte ouverte avec tous ses chefs?... On discute. La fureur anime tous les visages. Un geste pourrait déchaîner une tuerie. Nos généraux mâchent leur moustache

lugubrement. J'en vois un qui serre convulsivement la poignée de son sabre... Des avocats vocifèrent, se menacent. Le bâtonnier se débat au milieu de confrères. C'est un tumulte fou. On se sent pris dans un tourbillon de démence. Ah! quel vent de tempête balaiera tout cela!

L'audience est reprise. L'archiviste Gribelin est à la barre devant le colonel Picquart qu'il accuse. Il l'accuse avec une fermeté douloureuse qui atteste sa sincérité :

— Je ne veux pas donner un démenti à mon colonel... Je jure que mon colonel m'a dit cela... Mon colonel sait bien que je ne mens jamais!

Ah! la gêne de ces yeux fixant l'archiviste! Cette bouche, crispée, avouant :

— Je le sais.

Et voici le commandant Lauth qui accable le colonel à son tour. Puis le général de Pellieux qui, de son verbe énergique, maintient ses accusations, et le commandant Ravary qui s'énerve, harcelé par la défense, tandis que des rires fusent.

M. Zola rit, lui aussi. Il vient, croit-il sans doute, de « gagner une bataille ». Qu'il dresse donc l'oreille! qu'il écoute ce que clame la foule massée au dehors! cette foule qui le mettrait en pièces si, depuis près de huit jours, la police

n'usait à le protéger toute son énergie et sa prévoyance. L'audience se lève au milieu de rires odieux. La famille Dreyfus est donc bien puissante pour pouvoir encore à cette heure peupler le Palais de ses créatures ! On hurle soudain comme dans un carnage.

— A BAS LES CHEFS !

a jeté une voix. Il semble que l'on s'égorge. On échange des regards de défi. Les lèvres tremblent. Les poings se crispent... Dans un coin, des généraux regardent, les yeux pleins de larmes. Et M. Zola, debout au milieu de ses amis, ricane toujours.

Dehors, sur les marches de l'escalier, je vois Me Leblois. Il est livide et s'esquive. J'aspire délicieusement, après tant d'heures fiévreuses, la fraîcheur apaisante du crépuscule. Je voudrais m'en aller par les rues en flânant, mais ce cri troublerait ma rêverie qui s'élève de partout :

— A bas Zola !

De quelque côté que l'on se dirige, il éclate furieux, strident, colossal comme un légitime cri de malédiction :

— A bas Zola !

Il est dans la bouche de tous ceux qui passent :

du pioupiou qui rentre à la caserne, de l'employé qui fuit son bureau, du bourgeois qui regagne sa maison. O douleur! la solidarité nationale trouve aujourd'hui son expression dans un cri de haine, puissant, sacré presque, et que rien n'étouffera :

— A bas Zola!

SIXIÈME AUDIENCE



M. Trarieux

12 *Février.*

M. Zola disait l'autre jour à quelqu'un que le drame judiciaire auquel il est mêlé le faisait songer aux journées de la Convention. Ce rapprochement mérite qu'on s'y arrête car il est exact. Pour tout homme au monde qui a le goût d'observer, de saisir sur des physionomies humaines le jeu des émotions, des craintes, tous les frissons fugaces dont tressaille une chair troublée jusque dans ses fibres les plus ténues, c'est ici le lieu où il faut venir. J'ai vu d'autres scènes que celles-ci. La foule déchaînée. La stupeur effarée qui suit les catastrophes. Rien n'égale en intensité, dans ma mémoire, les audiences de ce procès. Et combien, en quittant le Palais de Justice, sentent, à l'épuisement de leur être et de leurs nerfs, jusqu'à quel point il est vrai que tous les spectateurs, parqués comme un troupeau entre les quatre murs de cette cour d'assises,

y deviennent à toute minute, contre leur gré souvent, des acteurs frémissants, qui souffrent, qui s'exaltent et se jettent par chœurs enragés des répliques furieuses !

On revoit les mêmes personnalités toujours assises aux mêmes places.

La fermeté du président, la perspicacité des gardes ont enfin rendu impossible l'envahissement de la salle par les suspects qui, sous leurs toges d'emprunt, s'agitaient pour semer le trouble et la discorde. Les discussions, pour être passionnées, n'ont plus le caractère de frénésie qui, la veille, effrayait. Les hommes de sang-froid ont eu le dernier mot. C'est bien.

Nous avons revu le lieutenant-colonel Picquart. Moins nerveux que la veille, il s'exprime avec plus de lenteur et de douceur encore. On sent que chacun de ses mots est pesé, mesuré, discuté, dans sa pensée. Ses mains énervées, ses longues mains fines, si délicates, si curieuses par leur vie expressive, frappent la barre. Parfois, lorsqu'une question l'étonne ou lui semble nécessiter un effort de mémoire, ses yeux s'élèvent, sa main droite effleure légèrement son front. Il apparaît ainsi comme une statue galonnée de la Méditation. Puis lentement, avec un balancement rythmique du corps, le lieute-

nant-colonel Picquart murmure sa réponse, et de son œil assuré, froid, sans flamme, il observe l'effet qu'elle produit. J'admire son intelligence. Un esprit subtil et prompt, servi par une âme maîtresse d'elle-même, palpite sous ce front bombé. Mais de toute l'attitude de ce soldat il se dégage je ne sais quoi de glacial et de fermé qui peine. Nous attendons un cri, un élan soudain, un geste, quelque chose de vibrant, de spontané, qui illumine comme un éclair tout ce qu'il y a, pour nous qui ne savons de lui que ce qu'on en a dit, d'insaisissable dans son être. Et rien ! Rien que cette lenteur savante, cette précision si subtile, si amie des nuances, qu'elle rend confuse, impossible, vaine, une discussion qui porte sur une erreur de date à dix-huit mois de distance.

Encore si Me Leblois n'était pas là, j'ai le sentiment que tout s'éluciderait; mais il est présent. Livide, obstiné, avec sa paupière tombante, sa malice fuyante, sa souplesse d'anguille, il glisse dans la poigne énergique du colonel Henry. La Ruse et la Force sont aux prises. Le lieutenant-colonel Picquart, un peu en arrière, observe et sourit, de ce sourire du coin de la bouche, si félin, si étrange, qu'après deux audiences, en toute bonne foi, je ne puis préciser le sentiment qu'il exprime.

Le colonel Henry, un hercule. Regardez-le : son visage est ouvert comme un livre et vous pourrez y lire. Vous y lirez cette grande vertu des forts, la patience, que M. Zola ne connaît peut-être pas assez, car il la confond avec l'entêtement. Vous y lirez aussi la franchise, une résolution de tout dire — même les mots nécessaires qui peuvent amener de l'irréparable entre deux consciences.

A Me Leblois qui piaule, qui grimace, qui ruse en pétrissant les bords de son gibus, il s'adresse, ferme et doux, mais dans ses yeux je vois poindre une lueur d'orage.

— Voyons, monsieur Leblois, il faut dire ici toute la vérité, il ne s'agit pas de toujours patauger à côté...

L'autre s'agite comme une belette au piège. Il riposte d'une voix mielleuse, avec un geste bénisseur :

— Je dis la vérité. Mon ton est ferme. Je dis toujours la vérité d'un ton ferme.

Hélas ! maître Leblois, depuis quatre jours que nous avons la satisfaction de vous entendre et la joie de vous étudier, votre voix fut toujours au diapason de l'insinuation, de la perfidie et de la peur.

Et nous arrivons à la scène prévue depuis la

veille. Tourné vers les jurés, le colonel Henry, de sa voix posée, sans rudesse et si calme, assure :

— Dans le paquet qui m'a été remis et que j'ai dépouillé avant le colonel Picquart, *je le jure, il n'y avait pas traces de petit bleu!* (1)

Le lieutenant-colonel Picquart proteste. L'hercule alors fait demi-tour, s'accoude à la barre. Avec un geste droit comme un coup d'épée, les yeux levés vers son contradicteur, il dit résolument :

— Eh bien! colonel, vous en avez menti!...

Stupeur. Les mains énervées du colonel Picquart se crispent légèrement, tandis que, debout, la défense s'épuise en cris farouches. L'avocat général, fidèle à son attitude des jours passés, demeure muet, figé dans sa dignité roide. Et le président, bonhomme, le lorgnon sur le nez, murmure, conciliateur :

— Les témoins ne sont pas d'accord.

Ah! non, certes! Et sur rien. Enfin, poussé à bout, le colonel Henry s'écrie :

— Depuis que je suis ici, j'entends toujours parler de dossier secret. On veut créer une confusion. Il faut que ça finisse... Puis, étendant le bras

1. Voir à la fin du volume *la Genèse de l'affaire Zola.*

solennellement : — Ce que je vais dire, j'en prends l'entière responsabilité. *Allons-y!*

« En 1894, en novembre, un jour, le colonel Sandherr me dit : « Recherchez tout ce que vous avez sur les affaires d'espionnage, tout, depuis que vous êtes ici ; ce sera pour constituer un dossier. » Je retrouvai huit ou neuf pièces, dont une très importante, ayant un caractère très confidentiel. *C'était en novembre* 1894. Le colonel garda environ un mois ce dossier. La pièce importante ne devait pas sortir du bureau. On devait en faire deux ou trois photographies. Le colonel me rendit le dossier le 15 *décembre* 1894 (1). Le 16, j'ai repris le dossier sans en faire le dépouillement et l'ai remis sous enveloppe ; la fameuse enveloppe, avec mon paraphe, presque ma signature.

Je l'enfermai dans une armoire secrète jusqu'au jour où, profitant de mon congé, le colonel Picquart l'a demandé à l'archiviste Gribelin, fin août 1896, je crois. Je ne l'ai plus revu. Mais ce n'était pas le dossier judiciaire Dreyfus que je n'ai jamais vu.

1. C'est le 19 décembre 1894 — *quatre jours plus tard* — que le capitaine Dreyfus comparut devant le Conseil de guerre.

J'ajoute qu'au moment où il me rendit mon dossier le colonel Sandherr me montra deux lettres *de la plus extrême gravité* en me faisant jurer de n'en jamais parler à personne.

Il me dit : « *Ces lettres font partie d'un dossier encore plus important et grave que celui que je viens de vous rendre.* » *Mais je n'ai jamais eu ce dossier-là... il n'est jamais sorti des mains du colonel Sandherr, quand ce dernier était au ministère, et à son départ ce n'est pas au service des renseignements qu'il a été remis.*

Or, ce dossier est justement le dossier secret antérieur, contemporain et postérieur à l'affaire Dreyfus auquel M. le général de Boisdeffre faisait allusion dans sa déposition.

Enfin! VOICI LA LUMIÈRE que réclame si énergiquement M. Zola.

Alfred Dreyfus, traître à l'armée et à la patrie, a comparu devant le conseil de guerre le 19 *décembre* 1894... et le dossier secret, le *seul dossier secret* que le lieutenant-colonel Picquart ait jamais eu entre les mains, est celui-là même que le colonel Sandherr remit au commandant Henry le 16 *décembre* 1894 — TROIS JOURS AVANT LE PROCÈS — et qui fut mis immédiatement sous clef ; *il ne contenait pas les lettres, les pièces extrêmement*

importantes et graves recueillies par le colonel Sandherr...

Le lieutenant-colonel Picquart n'a jamais eu entre les mains le dossier complet de l'affaire



Me Demange

Dreyfus. Que valent donc ses impressions et comment, dès lors, peut-il avoir une certitude quelconque sur l'innocence de celui que les amis de Zola appellent un martyr?....

Tandis que nous nous faisions ces réflexions le colonel Henry regagnait sa place.

Me Demange est venu lui aussi à la barre des témoins pour tenter de nous attendrir sur son



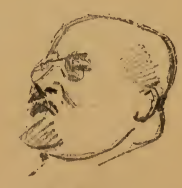
M. Thévenet

« malheureux client ». Il a déclaré, j'admire avec quelle adresse insinuante! qu'il avait la certitude qu'une irrégularité grave avait été commise au procès Dreyfus...

M. Zola hochait la tête. Il semblait nous crier à tous :

— Je triomphe !...

Mais jusqu'à cette heure il n'y a rien, rien, rien ! qui fasse pencher d'un millimètre la balance en faveur du traître. Son innocence, qu'on affirme à travers une mitraille d'insultes qui blessent la patrie au cœur et à la tête, cette innocence à laquelle, par un sentiment de générosité nous voudrions croire, rien ici ne plaide en sa faveur, tout est contre elle et elle apparaît comme la plus chimérique, la plus vacillante et la plus mensongère des conceptions qui puissent naître sous un front d'homme. L'opprobre universel, avec raison, couvrira Dreyfus jusqu'à la dernière heure de son dernier jour.



M. Ranc

M. Ranc est venu à son tour déclarer d'une voix émue qu'il admirait M. Zola. Jadis le romancier cinglait l'ancien conspirateur. Il l'appelait avec mépris : « un homme très fort ». M. Ranc

n'a pas de rancune, ou s'il en est capable, il sait quand il faut la mettre au rancart. C'est fort bien.

Et voici M. Jaurès ! Petit, trapu, avec sa bouche violente, ses yeux durs et clairs, son front que semble avoir poli le vent du large, qui use la pierre elle-même, ses mains carrées où saillent les veines, il s'est jeté dans ce débat si passionnant déjà, non comme un témoin, mais comme un tribun, avec une véhémence sans frein qui devait briser quelque chose. Elle a brisé, par une menace injuste, imméritée, le charme que nous éprouvions à retrouver, dites par cette voix d'airain, qui sonne comme un rauque buxin annonciateur des tempêtes futures, toutes les variations qui ont été écrites ou pensées, depuis le commencement du monde, sur la liberté, le droit, la justice et la misère humaine.

M. Jaurès ne nous a rien appris, pas même ceci qu'avec *Germinal* M. Zola, touchant au vif de la souffrance et de la révolte, a saisi la beauté de la douleur et de la vie, en grand artiste, par les entrailles... Et puis après? Si cette gloire, justement acquise d'ailleurs, doit servir à l'apothéose d'un traître, nous sommes, en la maudissant, dans la justice et dans la vérité.

A ce tribun succède un savant: M. Bertillon.

Les quelques mots qu'il prononce font rire M. Zola. Il a bien tort. J'ai, quant à moi, le sentiment que l'heure est venue où tout ce qui accable Dreyfus sous l'ignominie va se manifester. C'est peut-être le moment de se recueillir, de songer à toutes les passions qui grondent et de tendre au faix écrasant de la responsabilité des épaules qui ne ploieront pas...

Nous sortons. Il fait encore grand jour. Un délire soulève la foule. On crie à plein cœur :

— Vive l'armée ! Vive la République !

La République et l'Armée, c'est-à-dire la France voilà l'entité que cette foule massée sur la place et, là-bas, par-delà les quais, salue de ses mille bouches jamais lasses. Jamais lasses, certes ! car déjà j'entends le cri de ralliement des groupes épars, ici, là, plus loin :

— A bas Zola !

Frénétique, il court, s'élève, grandit, annonçant, comme chaque jour, que les débats sont clos que le scandale continue, que l'angoisse se prolonge. Oui, chaque jour, je le constate, des gens fraternisent sur les trottoirs, les ouvriers et les bourgeois, et leurs voix se confondent en une clameur immense et solennelle :

— A bas Zola !

SEPTIÈME AUDIENCE

14 *Février*.

Après tant de scènes violentes où l'âme secouée d'un frisson tragique, étranglés par l'angoisse, nous contemplions les meilleurs de nos officiers aux prises avec un Leblois, l'audience d'hier se lève dans mon souvenir, estompée d'une brume maussade.

La lassitude a vaincu beaucoup de curieux. On ne se bat plus aux portes et cependant la salle est pleine. Les avocats se pressent toujours dans le prétoire où ils campent assis à la turque. Au fond de la salle, les fleurs brillantes, les plumes lustrées des chapeaux de femmes se mêlent à l'étincellement des croix, des aiguillettes d'or et des képis brodés. On s'écrase encore, mais les passions se sont pour un jour apaisées et cela donne à nos nerfs tendus à se briser la sensation du vide et de l'ennui.

La ténacité chicanière des avocats a ramené

M. Bertillon à la barre. Et l'on ricane, M. Zola tout le premier ; entre deux gloussements le romancier prend des notes. Ah ! que M. Bertillon a dû souffrir hier de tant de rires insolents, de tant de mauvaise foi cynique ! Cet homme ne peut pas, ne doit pas parler. Par toutes sortes d'agaceries, d'ironies, de flatteries même, on excite sa vanité, sa colère. Et ce pauvre savant, cet homme de laboratoire, dont la gaucherie fait peine, laisse enfin percer le sentiment qui l'anime :

— Je bouillonne !... Je brûle du désir de parler !... Je ne demande que ça (1) !

Ses mains se crispent, un sourire navré nuance d'un peu de mépris la gravité triste de son visage, et lorsque son supplice est enfin fini, de quel geste joyeux il salue la Cour, de quelles enjambées impatientes il regagne son modeste cabinet de travail, là-haut, sous les combles du Palais de Justice !...

1. Au cours de sa déposition fragmentaire, M. Bertillon a nettement déclaré ceci : « Pour moi il est absolument certain que le bordereau n'a pu être écrit que par le capitaine Dreyfus lui-même, dans son domicile. »

C'est sur la demande de M. Bertillon que le préfet de police fit saisir à son domicile particulier le buvard du capitaine Dreyfus. A l'époque où cette saisie eut lieu, le capitaine était depuis dix jours en état d'arrestation.



M. le Général Gonse

Un grand monsieur blême, mélancolique et barbu. C'est M. Hubbard. Il est cousin de M. Bertillon. Je crois qu'on veut dire par là qu'il est son plus proche ennemi, car M. Hubbard s'attache à ruiner l'expertise de son cousin par un procédé bien peu scientifique. Il nous rapporte des lambeaux de conversations. Mais, pour ma part, j'ai été frappé de ce propos tenu par M. Bertillon : « *On ne fera pas la révision. Si on la faisait, nous aurions la révolution ; on pillerait les maisons juives...* » La vérité est donc bien terrible pour que M. Bertillon qui la connaît, qui, de plus, est un esprit scientifique, indifférent aux passions populaires, ait pu pousser ce cri d'épouvante et affirmer que les citoyens libres d'un pays aussi généreux que la France se feraient tuer plutôt que d'accepter que l'on revienne jamais sur la sentence éternelle qui enveloppe Alfred Dreyfus d'une ignominie aveuglante ?



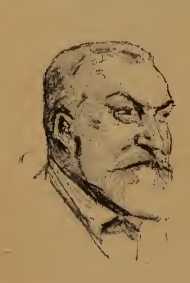
M. Hubbard

C'est M. Yves Guyot que l'huissier appelle à la barre. Tous les yeux se tournent vers lui avec une curiosité hostile. Cependant M. Yves Guyot s'avance replet et souriant. J'ai vu ce sourire-là

quelque part. C'est le rictus de la bonhomie feinte. Si j'écrivais un drame noir, aux complications ténébreuses, ourdies par un démon lucide, je dirais à l'acteur chargé d'incarner ce personnage :

— Faites-vous la tête de M. Guyot.

Mais cela c'est la première impression. Rendons cette justice à l'ancien Vieux Petit Employé ; il est complexe. Il est lucide par la base de l'esprit et ténébreux par le sommet. C'est un de ces hommes maudits qui conçoivent dans la première période de leur existence des vérités — sociales ou scientifiques. — Dans la seconde période, ils travaillent à les appliquer. Et dans la troisième, ils s'acharnent à détruire ce qui fut l'honneur de leur vie. Est-ce que j'ai besoin, pour souligner les traits de cette psychologie moins cruelle que la vérité, de refaire ici la biographie de M. Guyot? Sorti du peuple, élevé par le peuple jusqu'au pouvoir, ne s'est-il pas alors résolument retourné contre lui avec ce froid sourire où la satisfaction se mêle à l'insolence?


M. Yves Guyot

S'il faut accorder un don à M. Guyot, c'est bien l'audace. Hier, n'a-t-il pas osé, en pleine cour d'as-

sises, sachant que ses paroles allaient retentir aux quatre coins du monde, tenir un langage qui, dans la bouche d'un ancien membre du gouvernement français, est d'un cynisme révoltant? Pour convaincre le jury, M. Guyot n'a pas craint de s'écrier que l'étranger, d'accord « avec l'élite intellectuelle de la France », prenait parti contre notre pays en faveur de l'homme qui l'a trahi.

Au nom de ses correspondants étrangers, au nom de « l'élite », M. Guyot s'est écrié :

— Qu'est-ce que l'on fait donc en France?

Imprudente question, monsieur Guyot! Ce que l'on fait en France? Je vais vous le dire. On tolère qu'une poignée de cosmopolites alliés à des hommes politiques, les uns récusés par le suffrage universel, les autres discrédités sans plus, poussant devant eux comme un troupeau le bataillon sacré des esprits affranchis de l'aveugle foi que l'on doit à sa race et à son pays, vienne *sans preuves* insulter les chefs de l'armée, c'est-à-dire son cerveau — car une armée n'est pas un troupeau, mais un organisme — troubler dans son activité laborieuse qui, toujours, a forcé l'admiration du monde, cette France qui s'est relevée de tant de malheurs et va peut-être glisser jusqu'à l'abîme par un chemin de boue...

Comment tolère-t-on cela? Parce que nous gardons l'espoir et la certitude que l'heure des responsabilités sonnera un jour comme a sonné pour Dreyfus l'heure du châtiment.

Ces impressions lugubres, M. Teyssonnières les a dissipées. C'est un bien brave homme que cet expert. Son visage bilieux, coupé d'une moustache blanche, exprime la résolution. D'allures un peu solennelles, avec un peu de grandiloquence bordelaise, il a déposé avec un entrain charmant, et je crois que M. Zola n'a pas écouté sans remords la déclaration de cet honnête homme qui n'a pas voulu se vendre et qui en est aujourd'hui cruellement puni. Arguant de ce fait monstrueux — car nul n'osera protester si j'affirme que c'est là un usage constant — que cet expert s'était fait remettre une provision par un client, on l'a rayé de la liste des experts assermentés. Et pourquoi? Parce que les conclusions du rapport de M. Teyssonnières sont accablantes pour Dreyfus et parce qu'il est prouvé, depuis hier, — après les dépositions de MM. Bertillon et Teyssonnières, comme l'autre jour après les dépositions des officiers Henry, Lauth et Gribelin et du général Gonse — que lorsque des hommes courageux, ayant rempli leur devoir avec conscience, viennent affirmer

avec une émotion poignante qu'Alfred Dreyfus a lâchement trahi l'armée à laquelle il appartenait, ils sont l'objet d'une haine implacable. Des rets invisibles se tendent sous leurs pas. La conspira-



M. Charavay

tion de la menace se fait autour d'eux. Ils refusent l'argent. On leur prend l'honneur. Pas un ne perd patience. Je les plains et je les admire.

Et nous avons revu M. Trarieux. De son discours, je ne veux retenir ici que ce point important, c'est que M. Trarieux a demandé le 19 *juin*

1897 *à M. Teyssonnières d'aller voir M. Scheurer-Kestner relativement à l'affaire Dreyfus.*

Or, c'est vers la fin de juin 1897 que le lieutenant-colonel Picquart est arrivé à Paris avec un congé de quinze jours pour conférer avec Me Leblois « son conseil ». Le sujet avoué de cette conférence était, on s'en souvient, une lettre de « menaces » du colonel Henry reçue à Sousse le *trois juin* par le lieutenant-colonel Picquart.

Que l'on rapproche ces dates du 17 et du 19 juin, que l'on rapproche les consultations demandées à M. Teyssonnières de la remise avouée des lettres du général Gonse à Me Leblois qui devait les transmettre — cela résulte des dépositions — à M. Scheurer-Kestner qui en prit copie, puisqu'il voulait les lire à l'audience. Que l'on rassemble, en un mot, tous ces faits intentionnellement éparpillés par une défense trop habile à travers les débats de cette interminable affaire Zola, et le rôle occulte, inavoué encore, mais qui d'heure en heure se précise, audacieusement joué par Me Leblois, apparaîtra clairement.

M. Teyssonnières nous apprend ensuite que M. le premier président l'a réinscrit comme expert près la Cour d'appel de Paris ; successivement nous avons vu M. Couard, dont la solennité déclama-

toire a fait trembler la défense elle-même; M. Belhomme, un docteur Faust en pardessus gris; M. Varinard, esclave du secret professionnel, et M. Chavaray, dont la malice ironique et subtile a eu raison de toutes les arguties.



M. Couard

Le président lève l'audience. Il fait grand jour encore. Ah! quelle joie d'aller respirer un peu, d'apaiser sa fièvre, d'échapper pour un moment à l'obsession de ce procès pendant lequel j'ai connu les émotions les plus aiguës, vécu les heures les plus passionnées, touché le fond de la ruse et de l'atrocité humaines...

Dehors, il pleut. La bruine lente et qui perce a

chassé la foule. Rares, des sifflets vibrent de loin en loin. M. Zola peut ce soir s'en aller tranquille, avec l'illusion que l'oubli se fait, que la colère s'apaise. Mais je sais bien que l'orage menace encore, qu'après l'accalmie nous aurons la tempête. Ce n'est pas en vain que, de ses mains rageuses, il a souffleté sur l'une de ses joues la patrie en armes. Hier, demain, toujours le même cri de réprobation s'élèvera comme une riposte aux leçons de « l'élite » et de « l'étranger » :

— A bas Zola !



M. le Général de Pellieux

HUITIÈME AUDIENCE

15 *Février*.

Est-ce que la cour d'assises va devenir une baraque de foire ouverte aux baladins des cinq continents, pompeusement décorés du titre d'expert, et vonts-ils prolonger sur le tableau noir ces démonstrations insipides, cyniques et fastidieuses?

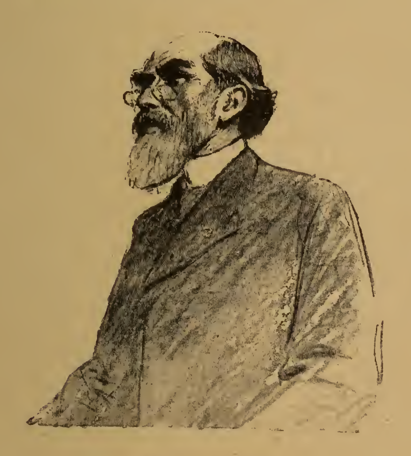
Le Palais est livré aux EXPERTS racolés par les soins de M. Bernard Lazare, et, puisque ce nom tombe ici sous ma plume, je veux dire tout mon étonnement : M. Bernard Lazare est le premier qui ait osé affirmer tout haut l'innocence de Dreyfus et, par un singulier oubli, M. Bernard Lazare ne figure pas sur la liste des témoins cités par M. Zola. Déplorons cette absence, M. Bernard Lazare sait beaucoup de choses. Il a sa part de responsabilité dans tous les scandales qui soulèvent la conscience publique. Pourquoi échappe-t-il à la discussion? On devine partout sa main, ses dé-

marches, ses intrigues. Plus heureux que Me Leblois, dont la main est aussi déliée, dont les démarches sont aussi certaines, dont les intrigues sont aussi mystérieuses, il s'efface et glisse au fond d'une ombre discrète. Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi?

Ce qui caractérise cette Journée des Experts, c'est un noir, un implacable ennui. Des heures durant, nous avons eu la sensation navrante de la sottise mêlée au néant. Haïssez-vous les cuistres? On en a mis partout. Ah! le sinistre défilé! Diseurs de rien et buveurs d'encre se sont donné la réplique sous les yeux patients du jury qui ne s'étonne de rien, sachant bien que la cause qu'on plaide devant lui est perdue, jugée, prescrite, et qu'Alfred Dreyfus n'a plus droit qu'à la pitié des siens et au mépris des hommes.

M. Crépieux-Jamin n'est pas folâtre. Ses lèvres grelottent sous sa moustache pendante et sa petite tête, emmanchée d'un long cou décharné, oscille lugubrement comme un grelot fêlé. M. Crépieux-Jamin est dentiste et, de plus, « graphologue amateur ». Amateur, c'est toute son excuse, mais c'est aussi sa condamnation. Il s'est efforcé de détruire l'impression produite par la déposition de M. Teyssonnières. Il s'est frappé la poitrine

avec véhémence. M. Crépieux-Jamin n'est pas sympathique et c'est au milieu d'un silence glacial qu'il a quitté la barre.



M. Paul Meyer

Après lui nous avons entendu M. Paul Meyer. Curieuse physionomie de professeur, hirsute, les yeux caves ombragés par d'énormes sourcils. M. Meyer s'exprime avec une voix pointue et nasillarde. Il nous a donné l'impression d'un homme de bonne foi. Rendons hommage à sa droiture, à sa précision. M. Meyer n'a rien affirmé qu'il ne pût prouver séance tenante.

Malgré les sollicitations de la défense, il s'est tenu dans une réserve bien faite pour inquiéter un avocat qui venait de crier au jury de sa voix sonore :

— M. Paul Meyer est directeur de l'Ecole des Chartes, membre de l'Institut !

Cet excellent homme est surtout un sage. Après avoir constaté l'identité de l'écriture du commandant Esterhazy avec celle du bordereau, il s'est empressé d'ajouter ce correctif : « On dit que ce n'est pas la *main* du commandant qui l'a tracée. C'est possible. »

La défense agacée par cette concession riposte : « Un élève de M. Paul Meyer, M. Couard, expert dans l'affaire du commandant Esterhazy, nous a dit hier expressément :

— *A l'École des chartes, on ne connaît rien aux expertises en écritures !* » Et M. Paul Meyer nasille avec un sourire gêné :

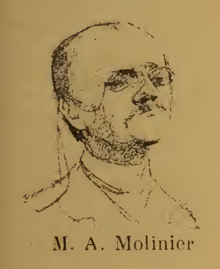
— Ça n'est pas gentil de la part de M. Couard.

Hélas ! il me semble que le temps des gentillesses est passé.

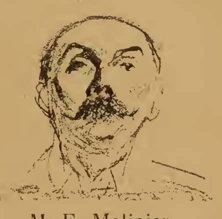
Le président lui-même, à bout de courtoisie, impose silence aux avocats qui fulminent la toque en arrière et les bras au plafond.

MM. Molinier déposent. Ils sortent tous deux

de l'Ecole des Chartes. Ces messieurs avouent que leur expertise ne porte que sur le fac-similé. Mais, ajoute l'un d'eux avec une solennité comique qu'il faut retenir, *mon œil a acquis un tact spécial*... La main s'allonge vers les jurés, on dirait qu'il a cet œil au bout du doigt, et il continue :



M. A. Molinier



M. E. Molinier

— A première vue je reconnais l'âge et l'authenticité d'un manuscrit !...

La défense triomphe. Elle triomphe d'autant plus qu'un petit homme rageur, verbeux et têtu vient de s'installer à la barre. Il passe fébrilement sa main dans sa barbe. A ses pieds s'ouvre une énorme serviette. Cet homme pâle, qui trépigne d'impatience, tant il désire parler, c'est M. Louis Frank, avocat belge. Tout à l'heure il faudra qu'il avoue qu'il est venu ici sur les instances de M. Zola, après avoir été en relations directes avec

M. Bernard Lazare. Et cet aveu lui coûtera. Pourquoi ?

L'audience est suspendue. M. Frank installe un tableau noir sur un chevalet. Sur un placard vendu par les camelots et qui par conséquent ne présente aucune garantie au point de vue où il faut se placer pour une expertise sérieuse, M. Frank va nous démontrer — il exige une heure montre en mains — qu'en Hongrie on met un point sur les *j* et qu'il n'y a pas une virgule du bordereau qui n'ait été tracée du commandant Esterhazy. Ce sera drôle.

L'audience est reprise. M. Frank brandit un morceau de craie. Avec une éloquence d'escamoteur, il proclame l'innocence « du condamné de l'île du Diable ». Le président l'arrête court. Alors M. Frank brandit un centimètre et il crie :

— Mesurez, Messieurs, sur le bordereau il n'y a pas de blanc au commencement des alinéas... Il n'y a pas de blanc !... Pas le moindre blanc ! Dans les lettres du commandant Esterhazy... il n'y a pas de blanc !... Est-ce assez caractéristique ?... Eh bien ! ce monsieur qui ne met pas de blanc au commencement des alinéas... en met à la fin !... C'est la même chose dans ses lettres... Qu'on m'explique ça !



M. l'archiviste Gribelin

Si j'en crois ce démonstrateur en furie, l'écriture du commandant Esterhazy est à la fois fantaisiste, sténographique, hongroise et allemande.

Eh bien, je l'avoue à ma honte, j'ai suivi la démonstration de l'avocat belge et j'ai éprouvé une subite terreur, car mon écriture présente tous ces caractères; nous sommes dix autour de la barre dans ces conditions. Ah ! qui de nous a écrit le bordereau ? C'est burlesque et l'on murmure. M. Frank prétend prolongersa démonstration. Il faut toute la fermeté indignée du président pour mettre un terme à l'outrecuidance de ce personnage qui, sans mandat, avoue avoir fait en Belgique une enquête sur le commandant Esterhazy et avoir reçu des mains de M. Bernard Lazare des lettres de cet officier achetées à des tiers.

Ah çà ! où sommes-nous ? Comment tolère-t-on qu'un avocat belge, c'est-à-dire un intrus, un étranger, vienne devant un tribunal français insinuer que des officiers français ont commis le crime sans nom d'acquitter un coupable et de condamner un innocent ? De quel front cet homme ose-t-il soutenir cette thèse devant l'état-major qui l'écoute, et ne craint-il pas que l'indignation de ces braves gens ne lui fasse une obligation de regagner la Belgique par le premier train ?

De M. Grimaux que dire, sinon que son exaltation patriotique a mis M. Zola en fâcheuse posture lorsqu'il s'est écrié :

— Si vous voulez savoir ce qu'il faut penser d'un homme, demandez-vous : « Où était-il en 1870 ?

Cela mêlé à des larmes, à des récriminations, à des souvenirs, à des menaces. Car M. Grimaux l'a juré, nous aurons la lumière, toute la lumière, encore la lumière. Cette apothéose de la clarté ne nous déplaît pas. Au grand jour de la vérité, l'exécrable physionomie du traître Dreyfus apparaîtra plus hideuse encore. Ceux qui l'ont plaint le maudiront. Que feront ceux qui le défendent aujourd'hui au nom d'une coalition où tous les ennemis de la race et de l'esprit français fraternisent ?...

M. Louis Havet a clos l'audience. Sans s'en douter peut-être, il a fait contre Dreyfus le réquisitoire le plus accablant en affirmant que l'auteur du bordereau employait un style à tournures allemandes. Eh mais ! de Dreyfus ou d'Esterhazy, quel est celui qui touche de plus près à l'Allemagne ? Si M. Havet avait feuilleté la dernière brochure de M. Bernard Lazare, il aurait trouvé des lettres du traître écrites à l'île du Diable dans

lesquelles je relève cette phrase si caractéristique du bordereau : « *Sans nouvelles de vous... cependant.* » M. Havet, qui est un philologue, s'est moqué de nous hier lorsqu'il a dit que Dreyfus écrivait « admirablement » le français, en évitant de s'expliquer sur le germanisme que je viens de citer. Mais pourquoi discuter avec l' « élite » quand il nous suffit de la juger?

L'audience s'est achevée dans un morne ennui. Mais rien ne nous lassera, ni la démence des hallucinés, ni la verbosité des cuistres. Chaque jour accable un peu plus M. Zola. Car, à travers tous ces bavardages, où est la preuve de l'innocence de Dreyfus, que nous réclamons, qui nous est promise, et que nul n'apporte?

Mais cette comédie prendra fin.

Aujourd'hui, demain peut-être nous allons rentrer dans le drame comme aux premiers jours. Les sifflets, les huées isolées des passants qui le soir croisent M. Zola jailliront de nouveau par des milliers de bouches. Et nous verrons quel cortège l' « élite » et l'étranger feront à leur dieu vaincu lorsque Paris entier poussera ce cri vengeur qui se répercutera de ville en ville aux quatre coins de la France :

— A bas Zola!

NEUVIÈME AUDIENCE

16 *Février.*

L'audience d'hier est une déroute. Une stupeur ndicible a cloué pendant quelques minutes I. Zola sur son « banc de gloire » où, le dos rond, a tête branlante, il a reçu en pleine poitrine, omme une mitraille, la vibrante déclaration du énéral de Pellieux.

Il y a quelques semaines, M. Emile Zola disait un de mes amis qui s'étonnait de son attitude :

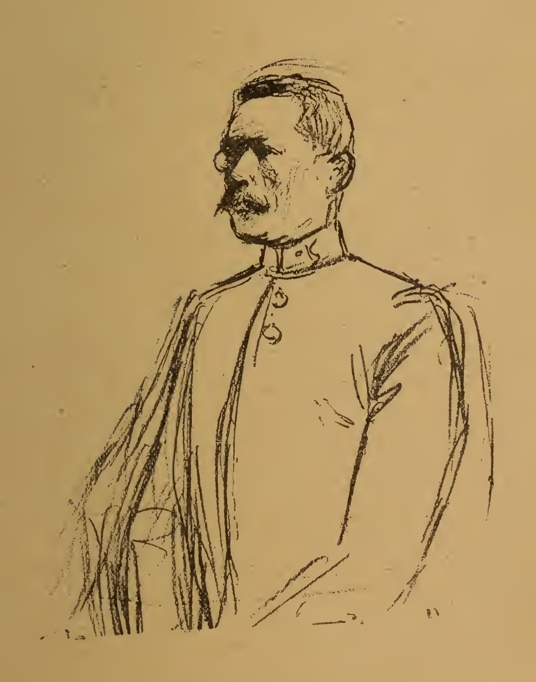
— *Vous ne connaissez pas les culottes de peau!*

Si M. Zola n'est point paralysé par la commotion, visible pour tous, qu'il a subie hier, qu'il asse, lui, l'homme du document exact, l'homme e l'observation, un retour en arrière, qu'il se emande si avant d'insulter à la face du monde ntier les chefs de l'armée française, il n'avait pas e devoir strict de se *documenter* — pour employer ci une de ses expressions favorites sur leur carac-

tère, leur valeur et leur honnêteté. Auprès de qui M. Zola s'est-il renseigné? Quels sont les pince-sans-rire qui lui ont fourni sur le colonel du Paty de Clam, les généraux de Boisdeffre, Gonse, et Mercier, ces renseignements dont un reporter du dixième ordre n'aurait pas osé se servir? Et cependant c'est fort de ces renseignements que M. Zola a reconstitué la « psychologie » de l'état-major et écrit sa fameuse lettre au Président de la République!...

A en croire M. Zola, aux termes mêmes de cette lettre, les chefs de l'armée étaient de pauvres hommes inconscients, de tristes niais chamarrés de galons et de croix. Maintenant, il faut en rabattre. Hier, de son geste sobre, énergique et plein d'autorité de sa voix mâle, M. le général de Pellieux, parlant en soldat et en honnête homme, a réduit à néant toutes les stratégies du romancier et de ses défenseurs. Et le « banc de gloire » est redevenu un banc d'accusés.

Stupeur et déroute! j'ai lu cela sur certains visages en traits saisissants. Cette poignée d'hommes liés par je ne sais quel ténébreux secret, qui ont entrepris la tâche sans nom d'arracher un traître à sa geôle, comprennent que leur œuvre de ruse et de mauvaise foi n'aboutira pas. Le scénario



M. le Commandant Lauth

du drame auquel ont collaboré le colonel Picquart, l'avocat Leblois, M. Bernard Lazare, est à moitié connu. Avec sa modestie coutumière, M. Zola, que rien n'arrête, a pris pour lui dans la pièce le rôle de héros. Héros, il manque d'allures. Défenseur de la vérité, il manque de preuves. Le dos rond et les mains vides, il apparaît ainsi dans une pitoyable posture, car, de deux choses l'une, ou — comme le prétendent dans les couloirs du Palais certains amis de M. Zola — *il a dans sa poche* la preuve de l'innocence d'Alfred Dreyfus, ou il ne l'a pas. S'il l'a, par quelle prodigieuse inconscience la garde-t-il pour lui? S'il ne l'a pas, par quel délire d'imagination a-t-il affirmé pareille certitude? Questions sans réponses! La défense essaie de briser l'énergie de ceux qui luttent contre elle, de lasser la patience de ceux qui écoutent, d'écarter M. Zola du débat en y substituant le commandant Esterhazy, jugé innocent par ses pairs. Ces vaines stratégies n'auront pas raison de l'inébranlable ténacité avec laquelle les jurés, les juges et la France demanderont demain, comme aujourd'hui, comme hier, à M. Zola :

— Si vous avez la preuve de l'innocence d'Alfred Dreyfus, apportez-nous-la. Si vous ne l'avez pas, pourquoi nous l'avez-vous promise?

L' « élite », elle aussi, sort quelque peu diminuée de l'audience d'hier, car, en dépit de sa verbosité retorse, M. Trarieux est resté sous le coup des démentis de M. Teyssonnières. Ce sont des démentis à la bordelaise. Ils ont une saveur de sincérité contre laquelle le sourire jaune, le doigt tendu, le torse bombé de M. Trarieux ne pourront rien. Une attitude n'est pas une réponse. M. Zola, qui a l'esprit scientifique, doit s'en rendre compte.

Après M. Trarieux. M. Paul Meyer nous a réjoui. Avec son nez rouge, ses sourcils en broussaille, sa voix pointue et nasillarde, il nous a donné l'impression inquiétante d'un satisfait. M. Paul Meyer est content de lui.

— Rien ne vaut à mes yeux, mon observation personnelle. » S'il s'agissait de résoudre une question touchant à la langue romane, la superbe de M. Meyer nous en imposerait peut-être, mais M. Meyer, cité par M. Zola, vient s'expliquer ici sur les rapports qui peuvent exister entre l'écriture du bordereau et celle du commandant Esterhazy. Fort heureusement, M. Couard appelé à la barre donne à son « maître » une leçon de bon sens. M. Couard n'y va pas par quatre chemins. Avec sa moustache en brosse, sa tête ronde et ses yeux aigus, il apparaît comme un homme éner-

gique et droit, résolu à défendre contre les assertions flûtées de son ancien professeur les conclusions de son rapport loyalement établi. *En fait d'expertises d'écritures modernes*, a-t-il dit d'un ton tranchant, *M. Paul Meyer a la naïveté, l'ignorance, du premier passant que vous rencontrerez dans la rue.* Son claque sous le bras, M. Meyer ne protestait pas, sentant bien qu'en toute cette affaire son témoignage n'avait qu'une valeur relative, puisque son expertise, expertise d'amateur naïf, n'a pu porter que sur des fac-similés.

Et le directeur de l'Ecole des chartes est allé s'asseoir, suivi à quelques pas de l'énergique M. Couard, dont la défense n'invoquera plus le témoignage à la légère.

Funèbre dans sa redingote noire, parlant avec un geste bénisseur, M. Moriaud, expert suisse racolé par M. Bernard Lazare, nous a fait ensuite une démonstration. Une heure durant, de sa voix blanche et traînante, ce petit homme maigre à tête de perruche, aux mains énervées, nous a parlé de ses certitudes. De temps en temps les bras solennellement levés dans un geste d'adjuration, les yeux emplis d'une malsaine extase, il s'écriait :

— Je suis un *écrituriste* messieurs ! je sais ce que je dis.

Hélas ! un murmure frondeur s'élevait aussitôt, puis une insurmontable lassitude courbait tous les fronts. Un ennui noir planait sur l'auditoire. En vain la défense essayait-elle de stimuler les jurés que tous ces bavardages trouvaient fermés et indifférents. En vain leur criait-elle : « Posez des questions. » « Vérifiez les dires de l'expert. » « Découpez vos fac-simile. » « Juxtaposez ! » Impassible, le jury regardait. De sa voix monotone et sourde, M. Moriaud poursuivait sa démonstration, mais personne ne l'écoutait plus. La cour s'est levée, l'auditoire a fui et les jurés, saisis d'une inquiétude affreuse, ont paru murmurer tout bas en regardant s'éloigner l'expert :

— Combien sont-ils ?

Ah ! les sots, les puérils bavardages ! Qui espère-t-on vaincre en prolongeant ainsi de scandaleux débats ? La foule n'enserre plus les abords du Palais de son flot grondant, même pour huer M. Zola ; un peuple ne peut pas cesser de penser, d'agir et de travailler. Mais rien n'est apaisé dans l'âme populaire. Le romancier s'en va. Des ouvriers sifflent, et sur le pont, là-bas, des passants s'arrêtent et fraternisent pour crier :

— A bas Zola !



DIXIÈME AUDIENCE

17 *Février.*

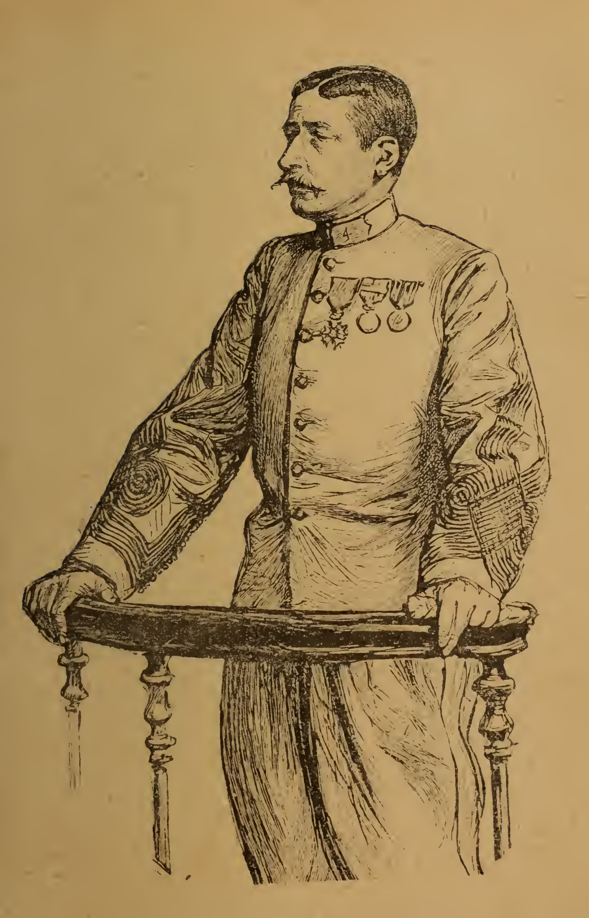
Les passions hier ont atteint leur paroxysme et cependant cette journée menaçait d'être, comme les précédentes, monotone et grise, emplie d'un stérile et vain bavardage. Les experts nous menaçaient encore, ces étranges experts qui sont de l'Institut lorsqu'ils ne sont pas de Belgique ou de Suisse, mais avouent avec une candeur étrange que leur compétence en matières d'écritures est douteuse et que, d'ailleurs, leur expertise ne portant point sur des pièces originales, leur argumentation demeure purement théorique. O sottise! O niaiserie! O mensonge! C'est le mandarinat des pions, des scribes, des robins, des cuistres et des byzantins qui se manifeste enfin au grand jour avec la misère de ses arguties et l'impudence de son orgueil. Mais ce joug-là, comme les autres, sera brisé par la force et la volonté populaires. Le

centre de gravité de ce pays-ci ne s'est pas déplacé pour toujours. Il y a des forces contre lesquelles la « puissance » de M. Zola n'opposera pas plus de résistance qu'un galet contre le flot. Jusqu'à cette heure, tour à tour livide, accablé, hargneux ou ricaneur, il a pu douter du résultat final. Mais aujourd'hui, s'il lui reste assez de sang-froid pour observer et pour réfléchir, qu'il se demande si les heures tragiques ne sont pas sonnées et si, dans la tempête qui se déchaîne, son honneur et sa gloire ne vont pas sombrer.

M. Moriaud, l'expert suisse racolé par M. Bernard Lazare, revient à la barre. J'observe curieusement dans le calme de la première heure cet « écrituriste » dont notre confrère Georges Montorgueil (1) a relevé les erreurs avec une cruelle précision. M. Moriaud invoque l'histoire, la postérité, il se reclame de l'éternel. Voyez-vous ce vibrion chétif dont la vie se passe à couper les lettres en quatre et la vérité en morceaux occupant la postérité? Tant d'orgueil désarme. Il faut sourire.

« M. Giry, de l'Institut! » hurle la défense comme si l'Institut avait pour discuter des questions d'espionnage, d'expertise en écritures et de

1. Dans l'*Eclair* du février.



M. le Lieutenant-Colonel Picquart

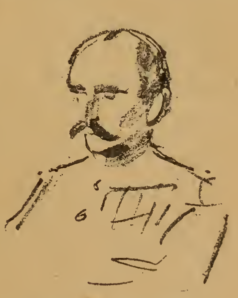
diffamations une compétence particulière. D'ailleurs il faut rendre à M. Giry l'hommage qu'il mérite. Nous avons entendu tant d'impudents farceurs depuis quelques jours que la parole précise et claire de cet homme de bon sens nous a réconforté. Lui au moins n'a rien affirmé, rien précisé. Les constatations générales qu'il a faites devant nous ne l'ont point conduit, comme certains de ses prédécesseurs, à des accusations iniques. Aussi la défense s'est-elle abstenue de tout commentaire. Une ombre inquiète a passé sur ces visages où depuis dix jours je lis si ouvertement l'incertitude, le doute et par instants je ne sais quelle stupeur épouvantée.

Long, long, chauve, les moustaches cirées, la lèvre pédante, la taille déjetée, le docteur Héricourt vient nous apprendre que, lorsqu'un homme écrit, il remue la main et que ce mouvement est en harmonie avec les « variations physiologiques du scripteur ». Ces banalités sont connues de tous. Quiconque est doué du plus léger esprit d'observation s'est rendu compte de ce qu'il peut passer de son tempérament dans son écriture. Mais ce sont là des généralités, les caractéristiques qui peuvent différencier des mouvements *inconscients* de la main sont infinitésimales et l'on ne peut les

enregistrer qu'avec des instruments spéciaux. Ce n'est pas à vue de nez, sur la simple comparaison de fac-similés tronqués, qu'un homme quel qu'il soit peut se prononcer, et d'ailleurs M. Héricourt l'a compris, car ses réserves sont formelles : « Si ma conviction personnelle peut être suffisante pour absoudre, elle ne doit jamais l'être pour condamner. » Alors, pourquoi M. Zola s'acharne-t-il avec une férocité que rien ne justifie contre le commandant Esterhazy mis hors de cause par ses pairs? Pourquoi cette haine et cet entêtement?

Ensuite on s'est expliqué sur la fameuse lettre du « uhlan ». Les experts viendront aujourd'hui nous lire leurs rapports. En entendant cette promesse, la défense devient soucieuse. Et, dans mon coin, je me réjouis, car j'ai vu un jour, comme par hasard, tous les agrandissements photographiques qui prouvent la fausseté de cette pièce. Mais qui donc a payé le faussaire? Je l'ai dit déjà : la ruse, l'atrocité humaines montrent à toutes les scènes de ce drame poignant leurs faces dégradées. Au fond de prunelles qui semblent rêver, je vois l'hypocrisie. Sur des bouches qui semblent sourire, je vois grimacer la férocité. Puis je sens que la Haine est embusquée ici, derrière ces gens accourus pour voir surgir soudain de la coulisse

cet homme (1) qui n'est plus qu'un spectre effrayant et qui, avec ses yeux creux, ses cheveux blancs et son dos voûté, sa pâleur mourante, passera devant nous tout à l'heure sans qu'une voix ait le courage de crier : « Pitié ! » à ceux qui s'écartent ! « Silence ! » à ceux qui menacent.



M. le Commandant Estherazy

Crispé, raide, le visage inquiet, le lieutenant-colonel Picquart a reparu hier. Quelle subtilité chez ce soldat ! Comme il ergote avec adresse ! De sa voix saccadée et sans timbre, il insinue, nie, affirme. Ses arguments, déliés tour à tour, se nouent et s'éparpillent comme un nœud de vipère, Et le geste ! ces deux doigts fins qui semblent offrir un bonbon ! Et dans la colère ce redressement soudain du front rebelle, ce hiatus de la bouche blême, ces paupières closes ! De cet homme aux souplesses de félin, il se dégage quelque chose d'implacable et d'obscur comme de tous ceux que le Destin a marqués pour être un jour des instruments de ruine et de désolation.

1. Le commandant Esterhazy.

Voici la scène poignante pour tous, la scène affreuse. Devant M. Picquart, deux généraux se font vis-à-vis : l'un est paternel, doux, timide; l'autre, hardi, net, éloquent, prompt à la riposte. — Je ne permettrai pas que vous m'interrompiez par des ricanements, dit-il à M. Clémenceau.

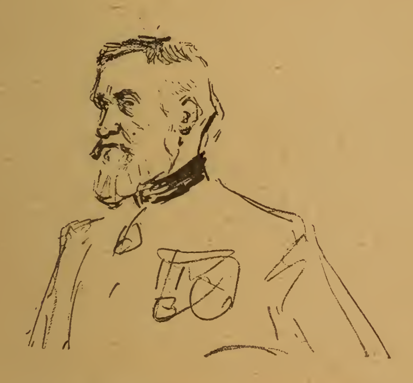
Derrière le dos rond de M. Zola, les visages se figent, soucieux. Ils ont trouvé leur maître. Si le Traître a ses défenseurs dans cette salle de justice, l'Armée a le sien. Et cela donne à réfléchir.

C'est une discussion pleine de pièges. Le lieutenant-colonel Picquart se dit mieux informé de ce qui se passe dans les bureaux de l'état-major que son chef le général Gonse. Comment le suivre à travers toutes ses déductions? Comment infirmer ses dénégations si habilement nuancées avec des mots nets, des phrases de soldat?

Le général de Pellieux toise le colonel. Un silence navrant s'établit. On suspend l'audience. M. Zola sourit. Il est de bonne humeur. Ses amis le félicitent. Ah! s'ils se doutaient tous du coup qui va les foudroyer, du frémissement qui va soulever contre eux cet auditoire tout entier, j'en suis sûr, le front dans les mains, ils réfléchiraient!

L'audience est reprise. Le général de Pellieux est à la barre. Lui aussi, en soldat et en honnête

homme, il crie : « Allons-y ! » Et, de sa voix qui martèle les mots, il fait une révélation qui jette la stupeur au banc de la défense. M. Zola fait un geste d'indifférence, tout cela lui importe peu.



M. le Commandant d'Ormescheville

Certains esprits scientifiques sont ainsi : ils ne croient que ce qu'ils voient, c'est-à-dire qu'ils ne voient que ce qu'ils croient. Et la défense qui, depuis tant de jours, nous excède par ses cris, ses déclamations, ses rires, ses menaces, ses atermoiements et ses subterfuges, la défense, qui s'est cru le droit d'amener à la barre un renégat comme M. Guyot, des politiciens suspects et tortueux

comme MM. Thévenet et Trarieux, se lève et met en doute la parole d'honneur de deux généraux.

C'en est trop! « Qu'on aille chercher le général de Boisdeffre! » ordonne le général de Pellieux.

La salle est debout, frémissante, Me Tézenas, *qui sait le fond des choses,* tremble. Il a des larmes dans les yeux. Des mains se tendent vers lui Et de tous les coins de la salle il s'élève des cris de fureur, de haine et de menace.

Où serons-nous dans trois jours? J'entends partout les mots de « hors la loi ».

Épilepsie! Démence! Vertige!

Est-ce que la France va périr ici assassinée sous les yeux des jurés, des juges et des soldats par l'impudence, la mauvaise foi, l'entêtement maudit d'un accusateur public auquel chaque jour des milliers de voix crient: « Vos preuves? » et qui ne répond pas.

L'audience est levée. Dehors on siffle, on hue Reinach qui fuit, et Guyot qu'on protège, et Leblois qui s'esquive. Des femmes s'oublient jusqu'à lever le poing, jusqu'à proférer d'atroces menaces. Les généraux paraissent tristes et pensifs. Comme à cette minute il faut les plaindre, les aimer, les réconforter par une étreinte et par un salut! Pour les hommes de ma génération

dont les premiers jeux ont été troublés par l'écho du canon prussien et qui ont fait leurs premiers pas dans un Paris en ruines où le pavé des rues se rougissait de sang, l'armée demeure le symbole sacré qu'il faut respecter, non par un amour-propre aveugle, mais pour que la langue, l'esprit et le génie français vivent et se perpétuent à travers le monde.

Et c'est pourquoi, chaque jour, opiniâtrement, je pousse avec tant d'autres le cri vengeur et sacré de la protestation nationale :

— A bas Zola ! A bas Zola ! A bas Zola !



M. le Lieutenant-Colonel Henry



ONZIÈME AUDIENCE

18 *Février*

L'Expiation commence. Dans l'ombre, au fond du prétoire, la Honte et le Châtiment se dressent ; ils dominent déjà la foule courroucée et lèvent leurs mains pleines d'opprobres pour éclabousser d'un ineffaçable stigmate ce front barré d'une ride mauvaise vers lequel tous les yeux se tournent avec colère. Orgueil ? Entêtement ? Démence ? Quelle obscure fatalité pousse donc cet homme par les épaules vers l'abîme où va sombrer son passé glorieux de grand travailleur ? Il y marche chaque jour d'un pas plus rapide et parfois la rumeur lointaine qui enveloppe ce drame a le son lugubre que rend la pelletée de terre en s'éparpillant au fond de la fosse...

La salle est bondée. Au fond, les uniformes des officiers, les croix et les aiguillettes, les képis galonnés étincellent. Des parures de femmes chatoient.

Une atmosphère d'orage met sous les caissons dorés du plafond une électricité pernicieuse, de l'oppression mêlée à de l'angoisse. Hier, ici même, entre ces quatre murs, l'âme blessée de la France trahie s'est levée tout à coup au-dessus des fronts échevelés et, dans le silence affreux de la stupeur première, plus d'un, l'oreille dressée, n'a-t-il pas cru déjà que le canon tonnait ?...

Aujourd'hui, les hommes d'énergie se sont ressaisis, et je lis sur plus d'un visage une résolution si ferme et si calme de ne plus tolérer que la droiture de nos généraux soit mise en question, bafouée, récusée, que l'odieux malaise des premières minutes s'est vite dissipé. Et quelqu'un dit près de moi le mot qui, dans la France entière, vole de bouche en bouche, hier comme une prière, aujourd'hui comme une menace, et qui demain jaillira comme un ordre :

— Il faut que cela finisse.

Des sonnettes tintent. Tous les bruits s'apaisent. Un solennel silence emplit toute la salle et le képi sous le bras, grave, triste aussi comme un homme conscient de tout ce qui nous menace, le général de Boisdeffre s'avance vers la cour. Ah ! s'il pouvait parler ! s'il pouvait montrer du bout de son doigt les mailles du filet qui nous enveloppe, dans

lequel nous serons pris, ligottés et vendus en bloc si nous ne nous réveillons pas de notre stupeur avant que le dernier nœud ne soit serré!...

Le général de Boisdeffre, avec une simplicité tout à fait héroïque en la circonstance, confirme les déclarations du général de Pellieux. Sa voix tremble pour dire aux jurés qui l'écoutent, la tête penchée religieusement :

— Je n'ai pas un mot de plus à dire. *Je n'en ai pas le droit.* Et j'ajoute ceci : Vous êtes le jury, vous êtes la nation ; si la nation n'a pas confiance dans les chefs qui sont à la tête de l'armée, ils sont prêts à laisser à d'àutres cette tâche. Et maintenant, je n'ai plus qu'à me retirer...

La défense se lève. La Ruse essaie d'avoir raison de la Force. Ah! dérision! tout croule autour de ceux qui rampent! A quoi se retenir? à quoi s'accrocher? Menaçante, une toge s'agite. Une voix crie :

— Monsieur le président!

Et le président, drapé dans sa robe rouge, riposte avec la conscience certaine qu'à cette minute il protège contre les dents de la chicane quelque chose de grand:

— Vous ne parlerez pas!

La défense s'obstine, rédige des conclusions. La

suprême bataille s'engage, et, debout à la barre, un homme, un spectre, du fond de ses orbites creux, regarde ceux qui l'ont crucifié. Le commandant Esterhazy est là, immobile. Quelles pensées s'agitent sous ce front chauve et viennent se briser contre ces tempes creuses? Ses mains crispées tremblent. L'angoisse noie ses yeux. Cou tendu, prunelles braquées, chacun se penche avec une frémissante curiosité.

Je regarde M. Zola que le commandant vient de désigner d'un geste méprisant tandis que sa voix rauque déchirait le silence. Il est pâle. Le dos rond, la tête basse, le regard perdu, il donne l'impression d'un homme écrasé sous un fardeau trop lourd!

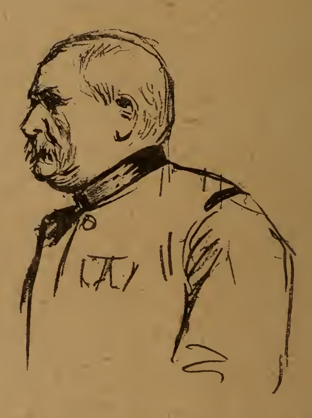
Je regarde et je songe. Je me souviens de toutes les pages que M. Zola a écrites sur la Douleur et sur la Pitié, du frisson d'humanité qui anime le torrent limoneux de ses phrases. Quelle démence a frappé cet homme? Je le demande à ceux qui l'aiment encore, qui lui font cortège et prennent leur part des huées qu'il soulève. Ah! qu'ils expliquent, s'ils le peuvent, par quelle injustifiable et sacrilège barbarie ils ont amené ici ce moribond sanglé dans son uniforme aux galons éteints et que ses pairs ont solennellement acquitté. Ah! ne

parlez plus de justice et d'humanité, vous qui avez publiquement rétabli la torture! Dans vos nuits sans sommeil, vous le reverrez, j'imagine, ce profil décharné! vous reverrez cette main spectrale dont la menace vous poursuivra; vous entendrez cette voix profonde vous reprocher votre cruauté; l'hallucination sera si forte que vous aurez peur et que vous pleurerez. Ah! comme vous guetterez l'aube avec impatience et comme, à l'approche du nouveau soir, votre cœur se tordra d'angoisse car, dût-il se lever d'une tombe, Esterhazy vous apparaîtra jusqu'à la nuit suprême où tout s'évanouit · conscience, remords et fantômes...

La défense, debout, lit ses conclusions avec une rage hargneuse. L'auditoire gronde. Des voix crient : « Assez! » Mais on s'entête à chicaner. Par-dessus les têtes, des mots volent qui vont frapper, comme au visage, les généraux assis au fond de la salle. Une rumeur de tempête éclate tandis qu'on invoque l'histoire... Ah! oui, certes, l'histoire jugera tout ceci. Elle dira, pièces en main, pour la honte des uns et la gloire des autres, de quel côté, dans cette lutte où les uns épuisent leur souffle, les autres leur encre, se trouvaient la Justice et la Vérité...

De nouveau le commandant Esterhazy revient

à la barre. Tout à l'heure, en quelques mots poignants il a dit ses tortures de tant de semaines, son isolement épouvantable. Et maintenant, muet, les bras croisés, fidèle à sa parole : « Je ne répon-



M. le Commandant Ravary

drai pas à ces gens-là! » il écoute les questions sans fin, rédigées d'avance, qui lui sont posées. Cela dure trois quarts d'heure. Autour de moi, je vois de braves gens blêmir, des nez se pincent. Un mot malheureux et toute cette foule va se lever dans un élan d'horreur et d'indignation. Les minutes s'écoulent lentes, lentes. On questionne tou-



M. Jaurès

jours jusqu'à ce qu'enfin le président, à demi-dressé, s'écrie :

— Assez ! Il s'agit ici de l'honneur et de la sécurité de notre pays !

Ah ! la longue, la chaleureuse ovation ! Nous battons des mains infatigablement. Le cauchemar a pris fin ; sur les visages encore convulsés, un faible sourire déjà se dessine.

Et nous revenons au lieutenant-colonel Picquart. C'est toujours le même homme énervé, pâle, à la voix douce, insinuante, au geste précieux. Hier il a jeté le gant au visage de ses chefs. Il a qualifié de *fausses* des pièces qu'il n'a jamais vues. Que cache cette attitude ? Pourquoi, lorsque s'en va le bel officier, ses camarades le suivent-ils des yeux avec cette inquiétante fixité ? J'aime mieux taire ce que j'ai cru lire sur certains visages...

Des témoins défilent. Les uns tremblent, si fort même que l'un d'eux manque de tomber ; les autres balbutient. La défense épuise ses dernières stratégies et comme dans la déroute jette dans le fossé les traînards avec les blessés.

L'audience est levée. Une vague humaine m'emporte parmi les galons et les aiguillettes. Devant moi, tête nue, le képi à la main, les traits

décomposés par l'émotion, les yeux pleins de larmes, le général de Pellieux s'éloigne, porté par une foule déchaînée. Des cris roulent comme un tonnerre sous les voûtes du Palais :

— Vive l'armée ! Vive la France !

Et le soldat marche à pas lents, sans prononcer un mot.

Du pavé, des maisons voisines, des quais là-bas, la clameur se lève, puis s'enfle et se répercute à travers l'espace.

Non ! non ! nous ne permettrons pas que la France soit assassinée sous nos yeux, que l'armée soit bâillonnée par des mains crochues et que tout ce qui demeure encore intact au milieu des ruines et de la boue soit détruit !

Nous avons l'Espoir; s'il le faut, nous aurons la Haine. La Haine ! Ce mot fut le cri de guerre, il y a trente ans, de l'homme contre lequel aujourd'hui la nation se soulève. Elle se soulève d'ailleurs pacifiquement. Le cri qui nous rallie tous ne menace pas un homme, mais son nom seul. Il est juste. Il retentira jusqu'au dernier jour de ce drame sans nom. J'entends qu'il gronde et qu'il m'assourdit :

— A bas Zola ! A bas Zola ! A bas Zola !

DOUZIÈME AUDIENCE

19 *Février.*

Désarroi, stupeur et banqueroute ! Ces mots résument l'audience d'hier. Il ne reste rien à M. Zola, pas même le mérite d'une belle attitude, car il n'a pas su saisir l'instant si court où il pouvait encore se lever pour dire au jury !

— J'ai été trompé par une poignée d'hommes sans foi, sans patrie et sans loyauté. Ma situation est atroce. J'ai conscience aujourd'hui du mal que j'ai fait à la France. Je renie ceux qui m'ont conduit jusqu'ici, je laisse entre leurs mains mon honneur en lambeaux. Mais je veux désormais vivre en paix avec ma conscience...

M. Zola s'est tu. Blême, presque paralysé par l'angoisse, sentant bien que sa cause est perdue, son nom flétri, sa gloire en miettes, l'homme dont nous admirions naguère l'énergie laborieuse n'a pas su commander à ses nerfs et à son orgueil. Il

est resté cloué sur son « banc de gloire ». Désormais, entre lui et la France, il y a de l'irréparable. Et quand toutes les clameurs qui nous assourdissent seront apaisées, M. Zola jugera ce que valent pour un réprouvé la fraternité de « l'élite » et la sympathie de l'étranger...

La défense aux abois a rappelé le lieutenant-colonel Picquart à la barre. Il y est venu, et à la façon dont il a jeté son képi par terre, tous nous avons senti que le rebelle allait se trahir. C'est toujours la même thèse inacceptable. Les officiers généraux de l'état-major général sont des niais qu'on berne avec de fausses pièces. Le lieutenant-colonel Picquart ne les a pas vues. Qu'importe ! Il décide qu'elles doivent être fausses. Et cela est ! C'est à cette misérable argumentation que la défense est réduite en fin de compte. Une protestation indignée s'élève. Maintenant le général de Pellieux est face à face avec le colonel Picquart. On ne l'accusera plus d'abuser du prestige de ses croix et de son uniforme, car il est en civil. Il n'a plus rien à faire dans ce procès, rien qu'à attendre l'heure du verdict. Cependant il a tenu à flétrir publiquement l'officier révolté qui, sans preuves, poussé par un délire inexplicable, accusa ceux qui ont la garde de notre honneur et de nos frontières du plus abominable des crimes, et se fit le com-

plice volontaire ou inconscient de ce morne Leblois, vil comme le mensonge et hideux comme la lâcheté.

— Tout est étrange dans cette affaire! s'écrie le général de Pellieux. Mais ce qui me paraît plus étrange que tout, c'est l'attitude DE CE MONSIEUR, *et je le lui dis en face*, qui porte encore l'uniforme et qui est venu ici à la barre accuser trois officiers généraux d'avoir fait un faux et de s'en être servi!...

L'officier bleu, la bouche en o, les sourcils arqués, lève timidement la main comme un écolier qu'on tance. Il expose de sa voix maniérée avec une subtilité de casuiste, qu'il n'a jamais émis que des *appréciations*. Et comme un magicien prononce un sortilège il ajoute avec un geste de menace :

— Rappelez-vous les papiers Norton...

Cette insinuation trop habile n'émeut personne. Le général de Pellieux, pour sa part, est las. Il le déclare catégoriquement : « Je me refuse à répondre désormais à une seule question n'ayant pas trait à l'affaire Zola! »

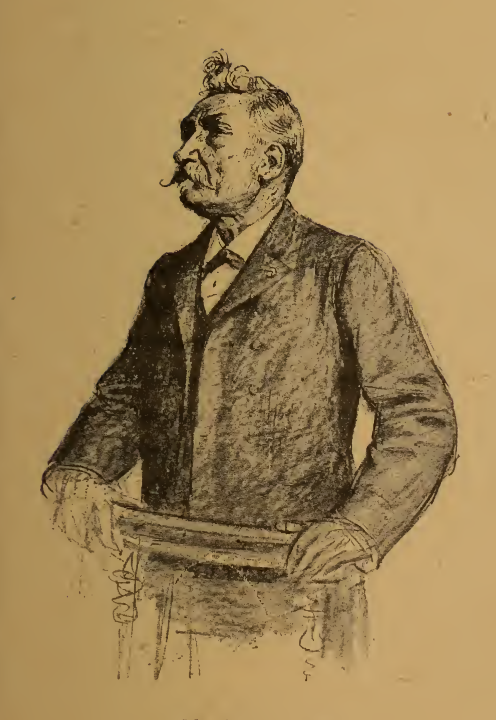
La défense trépigne. Un poing fermé martèle la barre. Une voix tonne. Mais cette déclamation pompeuse fait sourire. Personne n'est plus dupe de ces violences. Seul, le président tient tête aux

menaces et l'auditoire l'applaudit, et du haut de son siège l'avocat général, impassible, écoute et regarde. Pourtant cela ne peut durer ainsi. Depuis dix minutes, la défense et le président sont aux



M. Pierre Quillard

prises, et le bâtonnier de l'ordre suit, dans une attitude penchée, la scène irritante. « Camisole de force! Bâillon! » crie l'un. « Posez des questions! » rien que des questions! crie l'autre. L'interrogagatoire du lieutenant-colonel Picquart se traîne encore quelques minutes, puis l'officier bleu ramasse son képi, le jette sous son bras et quitte la salle en faisant sonner ses éperons. D'autres



M. Teyssonnière

témoins défilent, parmi lesquels il faut citer l'éditeur de M. Bernard Lazare. Il raconte une histoire obscure et pénible de lettres communiquées, copiées, livrées et dont on a retrouvé comme par hasard un double dans la serviette que M. Joseph Reinach perdit en chemin de fer. M. Duclaux, de l'Institut Pasteur, fait ensuite une déclaration bien singulière :

— J'ai pensé, dit-il, qu'il était utile qu'un groupe d'hommes vînt dire au public que les débats du procès Esterhazy n'avaient pas dissipé l'obscurité du premier procès et qu'il était nécessaire de faire la lumière !

Consternée, la défense écoute ces paroles. Il est trop évident que M. Duclaux n'est venu ici qu'afin de ne pas se déjuger. Naguère il publiait dans le *Temps* un article analytique où il démontrait l'absurdité de l'acte d'accusation du commandant d'Ormescheville publié par les amis du traître. Pauvre savant ! Encore une intelligence qu'on a trahie ! une bonne volonté qu'on a bafouée, stupidement, lâchement, traîtreusement en lui soumettant un document tronqué dans ses parties les plus essentielles ! Est-ce que cela au moins ne va pas ouvrir les yeux de ceux qui s'obstinent ? Est-ce qu'il est besoin, lorsqu'on a pour soi le Droit et la

Vérité, de fabriquer des faux, d'acheter des consciences, d'appeler à son secours la ruse et la menace, d'invoquer le jugement d'hommes aussi suspects que cet expert belge dont la voix impudente nous criait hier, sous le nez des gardes impatients de lui passer les menottes aux poings :

— Eh bien ! les ai-je assez roulés les généraux !

Il fallait finir sur un coup de théâtre. La défense nous a, d'une voix creuse, lu la déposition de M. Séailles, absent par maladie. J'ai connu M. Séailles à la Sorbonne. C'est un professeur dont je me félicite de n'avoir point fait cas. Chétif esprit, il ferait, si on l'écoutait, haïr par la médiocrité, la misère de ses jugements, les plus beaux livres, les plus nobles idées, les plus grands artistes. Ah ! que ce mandarinat de médiocres et d'impuissants nous pèse, comme il attriste, comme il corrompt la vie intellectuelle de ce pays-ci où l'on prend les cuistres pour des penseurs et les buveurs d'encre pour des écrivains ! Et puisque « l'élite » réclame une revision, qu'on lui accorde celle des esprits à rebours et des cerveaux obtus. Pour ne pas périr, la France a besoin de têtes lucides.

Les débats sont clos.

L'auditoire pousse un soupir de soulagement

et la salle se vide, tandis qu'au banc de la défense un groupe éploré s'agite. Mais il est trop tard pour se concerter. Tout est perdu. Intrigues, machinations, tactiques sont bouleversées. On a la sensation d'un immense chaos qui demain sera du néant. Et maintenant la personnalité de M. Zola s'efface, disparaît comme un faible orgueil que rien ne soutient plus et qui tombe. Faut-il le maudire ou faut-il le plaindre ? Hier, un des *cinq* des soirées de Médan est venu tout exprès, de très loin, pour siffler. S'il revient aujourd'hui, j'en suis sûr, devant la faillite du maître, il aura le cœur serré lorsque, raidi par une volonté plus forte que sa tristesse, le chapeau levé, il criera mêlant son âme à celle du Peuple, maître souverain de toutes les grandeurs et de toutes les gloires :

— Vive l'armée ! A bas Zola !

TREIZIÈME AUDIENCE

21 *Février.*

La curiosité se lasse et cependant la salle ne désemplit pas. C'est toujours le même entassement houleux sur lequel tranchent l'or des uniformes, l'éclat des toilettes. Et, parmi les nouveaux visages, je distingue celui de M. Déroulède qui, après être passé devant M. Zola, va s'asseoir au milieu du prétoire. M. Zola, toujours pâle, est, aujourd'hui, d'une nervosité fébrile. Ses mains tremblent, tandis qu'il feuillette les épreuves du discours qu'il lira tout à l'heure. Son émotion est visible. Parmi ceux qui l'observent, qui l'ont admiré, aimé, défendu, combien se sentent, à cette heure, cruellement troublés! Mais je me souviens, quant à moi, de la parole de Renan :

— Non, la foi qu'on a eue ne doit jamais être une chaîne!

Et je suis en paix avec ma conscience.

L'avocat général Van Cassel. — Jusqu'à cette heure assis à contre-jour et comme enfoncé dans son profond fauteuil, M. Van Cassel ne nous a presque rien livré de son âme, de ses nerfs et de sa parole. Son visage est resté fermé, mais au pli de ses lèvres, au dodelinement de la tête, quelle méprisante hostilité on pouvait pressentir chez ce magistrat!... Debout devant son dossier ouvert les mains à plat sur son pupitre, l'avocat général parle d'une voix lente que gâte un accent provincial. Il est visible dès la première phrase, qu'il n'a nul souci de troubler le jury par la sonorité de son éloquence. Ce sera l'honneur de ce magistrat d'avoir tenté de *raisonner* dans cette affaire où tant de gens ont perdu la tête et jeté à tous les vents le cri d'une conviction qui ne repose que sur des sentiments alors qu'elle ne devrait s'appuyer que sur des faits. Toutes les déclamations, toutes les pompes lyriques, les mots lâchés en cataractes n'y feront rien. Personne n'a prouvé d'une manière tangible, jusqu'à cette heure, l'innocence de Dreyfus. Cette preuve éblouissante qui devait nous crever les yeux, M. Zola la garde « enfouie dans le secret de son âme ».

Et c'est par un raisonnement fort simple — que j'ai fait ici même au lendemain de la déposition si



M. Crépieux-Jamin

grave du colonel Henry — que M. Van Cassel démontre la véracité de ce fait capital : *Le lieutenant-colonel Picquart ne connaît pas les pièces du dossier judiciaire Dreyfus constitué par le colonel Sandherr, il ne l'a jamais eu entre les mains.* Le dossier qu'il a connu, ouvert, compulsé avec l'aide suspecte de Me Leblois était enfermé dans les archives du bureau des renseignements quatre jours avant que le procès Dreyfus fût ouvert. On peut donc dire et croire que si c'est en étudiant ce dossier que le lieutenant-colonel Picquart s'est convaincu de l'innocence du traître, il a fondé sa certitude sur des éléments étrangers à l'affaire. Sa conviction n'a nulle valeur.

Méticuleux, précis, roide, l'avocat général poursuit sa démonstration. Impassibles, les jurés l'écoutent. De temps en temps M. Zola s'agite sur sa chaise, d'un brusque sursaut se penche vers son défenseur, puis reprend sa pose orgueilleuse, la tête en arrière et les bras croisés. Il écoute ainsi sans un tressaillement la fin du réquisitoire qui s'achève froidement, nettement, sans menaces lyriques, tandis qu'au fond l'auditoire debout discrètement approuve...

M. Emile Zola. — La parole est au romancier. Il se dresse et, les reins arqués, s'appuyant à la

barre des témoins, face aux jurés, agite fébrilement les épreuves de son long discours, tandis que de sa main tremblante il assure l'équilibre de son lorgnon. Je fais un retour en arrière et je songe... Il y a neuf ans de cela ! En remerciement à un petit article batailleur, M. Zola m'a écrit un billet aimable. Je m'en souviens comme si je l'avais reçu ce matin même : « Rien ne me va au cœur comme la poignée littéraire d'un débutant. » Cela m'a fait plaisir et je suis allé rendre à M. Zola sa poignée de mains. Il m'a reçu. Nous avons parlé pendant plus d'une heure. Il ne m'a rien offert. Je ne lui ai rien demandé. Et je suis parti. Je n'ai plus revu M. Zola de près qu'à la cour d'assises. Mais dans cet intervalle, si long, j'ai bataillé pour lui. A l'heure où toute une génération s'acharnait contre lui, j'ai défendu ses livres, ses théories littéraires. Cela me met singulièrement à mon aise aujourd'hui et tandis que M. Zola se penche sur son papier qui vacille je me demande par quel inexplicable bouleversement cérébral il en est arrivé, lui, l'homme du document, de l'enquête scientifique, à se ruer tête baissée dans une affaire aussi complexe, aussi délicate et qu'il ne semble pas avoir débrouillée comme il l'aurait dû.

Naguère, lorsque, coup sur coup, M. Zola publia ses *Lettres à la jeunesse* et *à la France*, nous fûmes de ceux qui les lurent avec le plus de fièvre et de curiosité, espérant que nous y trouverions la démonstration rigoureuse de l'innocence de Dreyfus. Hélas! M. Zola ne nous apportait rien que des phrases sonores sur le droit, la justice et la liberté. Tout ce lyrisme ne nous dit rien qui vaille. La moindre précision eût mieux fait notre affaire. A ceux de nos amis qui l'interrogèrent alors et lui dirent: « Faites-nous les raisonnements qui vous ont convaincus, nous serons avec vous... », M. Zola répondit encore par de vagues affirmations. Peut-être l'écrivain a-t-il gardé jalousement son secret pour le crier à cette audience et troubler par ce coup de théâtre la conscience attentive du monde entier. Ecoutons-le donc.

M. Zola parle ou plutôt il lit d'une voix saccadée, sans timbre, et redresse à chaque fin de phrase sa tête orgueilleuse. Dès les premiers mots, il révolte l'auditoire : «M. Méline, dit-il aux jurés, a voulu vous donner l'ordre de me condamner...» Est-ce que nous ne savons pas tous que le peuple de Paris n'aime pas les injonctions et que, lorsque le gouvernement lui dit: « Je veux », il s'empresse

de désobéir. D'autres mots malheureux se succèdent sur les lèvres convulsées de M. Zola: « Je laisse à l'Histoire le soin de juger mon acte ». On fait souvent appel à l'Histoire depuis le commencement de ce procès, mais elle qui jugera souverainement et pièces en mains, n'aura pas sur le traître Dreyfus les illusions de M. Zola et de ses amis. Et puisse-t-elle se taire sur leur intervention qui navre tant d'hommes de cœur !

Décidément M. Zola n'est pas psychologue. D'un mot, il flatte les jurés; de l'autre, il les blesse. « Vous êtes, leur dit-il, le cœur et la raison de Paris, de *mon* grand Paris. » Ce « mon » paraît excessif aux plus indulgents, mais écoutons la suite : « Votre très légitime inquiétude est l'état déplorable dans lequel sont tombées les affaires, de sorte que la pensée que vous avez apportée ici, la pensée que je lis sur vos visages, est qu'en voilà assez et qu'il faut en finir... Et si vous me condamnez, messieurs, il n'y aura que cela au fond de votre verdict... le besoin que les affaires reprennent. »

Pas un juré n'a tressailli. Qu'on leur prête de tels sentiments, cela ne les trouble guère. Ils ont entendu tant de choses depuis quatorze jours, tant de discours se confondent dans leurs cerveaux,

nt d'apostrophes vibrent encore dans leurs eilles que, lorsque M. Zola leur crie : « En me appant, vous ne feriez que me grandir! » ils ne raissent pas surpris. M. Zola proteste ensuite de n amour pour la France. Mais, de l'affaire Dreys, il ne dit rien, sinon qu'elle est devenue « bien etite, bien perdue et bien lointaine » ; quant à la reuve de l'innocence, il sait où elle est, où l'on ourrait la trouver. « Mais s'écrie-t-il, *nous ne sonons à cela que dans le secret de nos âmes et notre ngoisse patriotique est qu'on se soit exposé à receoir un jour un démenti de cette preuve après voir engagé l'honneur de l'armée dans un menonge* ». Explique qui pourra ce langage sibyllin. aguère, lorsqu'il bataillait pour la science expémentale, les enquêtes documentaires, l'analyse la vérité, M. Zola aurait, en écoutant des affirations aussi ténébreuses, dédaigneusement souri. se serait demandé comment une vérité » qui ourt les ambassades » peut être à la fois « proégée par d'*infranchissables formalités* » et à la erci du gouvernement qui, « convaincu de l'inocence de Dreyfus », pourra, quand il le voudra *t sans risques*, faire la lumière...

Que valent ces affirmations? Sur quels faits appuient-elles? Ah! nous respirons tous! D'une

voix retentissante, M. Zola vient de crier : « Dreyfus est innocent, je le jure ! » et nous allons savoir pourquoi. Illusion ! Chimère ! Nous ne saurons rien. Dreyfus est innocent parce que M. Zola le jure. Je le dis d'un cœur navré, mais ces serments-là sont d'une puérilité qui désarme.

« Par mes quarantes années de travail, par l'autorité que ce labeur a pu me donner, je jure que Dreyfus est innocent. Et par tout ce que j'ai conquis, par le nom que je me suis fait, par mes œuvres qui ont aidé à l'expansion des lettres françaises, je jure que Dreyfus est innocent. Que tout cela croule, que mes œuvres périssent, si Dreyfus n'est pas innocent. »

M. Zola jure tout cela d'un ton superbe. Cela n'émeut personne. C'est qu'il faudrait pour être ému abdiquer sa raison, son jugement et s'agenouiller devant M. Zola comme un petit enfant devant le Bon Dieu. Les sentiments de M. Zola ne sont pas des preuves. Ses serments ne sont pas des faits. Ses vitupérations ne sont pas des raisonnements. Il ne suffit pas qu'il se dresse et qu'il crie à la face du monde : « Dreyfus est innocent » pour que le front des hommes touche la poussière. Eût-il accompli les travaux d'Hercule, quelle autorité cela donnerait-il à M. Zola pour venir

affirmer sans preuves l'innocence d'un traître condamné par ses pairs ? Par ses œuvres, M. Zola, certes, a droit à l'estime des lettrés ; par un travail incessant, il a forcé l'admiration des plus hostiles à sa gloire, mais le rayonnement de son nom s'arrête là. Son autorité se limite aux bornes étroites de la littérature. C'est ce qu'il faut qu'il comprenne enfin et, avec lui, tous ceux qui croient orgueilleusement que le pouls du monde bat dans leur encrier...

M. Zola s'est assis. Du fond de la salle, des sifflets s'élèvent, et déjà la voix de Me Labori roule comme un tonnerre et durant deux heures ce fracas se prolonge...

Dehors, il y a foule. Une foule agitée qui gesticule et crie. La police s'efforce de contenir cette muraille humaine qui enveloppe le Palais de sa ceinture immense. Demain, pourra-t-on élargir encore ce cercle, la maintenir? Car c'est en vain que les jours passent, que les audiences se succèdent, que l'heure du dénouement se hâte : la foule, comme au premier jour, pousse, tandis que les spectateurs de ce triste procès s'en vont par petits groupes, le même cri strident et furieux :

— A bas Zola !



M. Frank, expert belge

QUATORZIÈME AUDIENCE

22 *février.*

Peu de monde aujourd'hui. Le vide se fait au-
ɔur de cette audience où doit se faire entendre pen-
ant deux heures et demie, une voix retentissante
omme un gong sans que, de ce torrent de mots,
'apostrophes et de métaphores défraîchies, il se
égage un seul fait nouveau, un seul argument
érieux, une seule preuve décisive. Ceux qui ai-
ient l'éloquence pour elle-même et le vain bruit
es mots harmonieux et vides, tel M. Jaurès, sont
, recueillis, muets, attentifs. Des amis de la fa-
aille Dreyfus voisinent avec ceux de M. Zola. Au
ond, les rangs serrés des officiers forment une
aie. La sonnette annonçant les jurés et la cour
omine les murmures. Un grand silence s'établit.

Maître Labori. Grand, robuste, hardi, violent.
Des yeux gris luisent sous ses sourcils blonds. Une
nexprimable expression de brutalité se dégage de

ce visage rose, de ce front bas mangé par les cheveux, de ces mâchoires de dogue, de cette bouche de derviche et de ce cou de taureau. Ces mains qui claquent comme des pièces de bois, cette voix qui vibre comme un clairon d'airain, cette poitrine qui résonne comme un tambour sous le martèlement du poing, oui, tout cela crie la force, la force déchaînée, brutale, irrésistible. Mais nous ne sommes point, pour notre bonheur, dans le pays où ce sont ceux qui crient le plus haut qui ont raison. Toute cette grande éloquence me laisse inébranlable. La moindre argumentation ferait mieux mon affaire. Tout à l'heure, nous analyserons la plaidoirie de Me Labori, nous verrons ce qu'elle contient sous ses mots sonores, ses farouches trépidations, et nous toucherons du doigt le chaos, la misère et le néant de ce discours que M. Zola écoute les oreilles dressées, ivre, avec un tremblement de joie.

C'est qu'il manque à Me Labori quelque chose de plus précieux que les dons extérieurs; il lui manque : 1° la précision ; 2° l'esprit critique ; 3° l'esprit d'analyse; 4° l'esprit de coordination; 5° la logique. C'est une force qui n'a ni règle, ni mesure, ni direction que la sienne, aussi s'éparpille-t-elle en vain et sans profit et ne peut-elle troubler

raisonneur lucide que les vociférations n'ef-
raient point, que les serments n'abusent pas et
ue les erreurs volontaires, les assertions fausses,
es déductions caduques et les raisonnements boi-
eux éclairent jusqu'à l'évidence.

Je pourrais réfuter phrase à phrase la plaidoirie
e Me Labori, mais c'est un travail qui dépasse le
adre d'un article improvisé, où les impressions
oivent, d'ailleurs, tenir plus de place que les idées.
Cependant, notons que M. Zola et son défenseur
irent leur conviction de l'innocence du traître
les faits suivants :

1° Le commandant Forzinetti, « *eut à première
vue l'intuition que Dreyfus était innocent.* » Je re-
vois le profil de ce geôlier doucereux, sa silhouette
claudicante. Lorsqu'on lui amenait un pauvre
pioupiou, mauvaise tête et bon cœur, sentait-il
son cœur se tordre d'angoisses? Allait-il gémir
dans la cellule de l' « homme », mêler ses larmes
aux siennes et recueillir ses divagations? Ce sin-
gulier directeur de prison a eu pour Dreyfus des
indulgences qui font rêver. Et lorsque ce soldat
accusé du crime de trahison s'écriait avec une im-
pudence imbécile : « Mon innocence une fois re-
connue, *je demanderai la croix* et je donnerai ma
démission! », comment son geôlier, tout intuitif

qu'il fût, ne sentait-il pas s'éveiller en lui sa méfiance? Il est stupéfiant qu'il n'ait pas été bouleversé par la niaiserie, la bassesse morale de ce misérable auquel il suffisait d'un bout de ruban rouge pour tout oublier de ce qu'il avait subi : soupçons, affronts, tortures, depuis la main qui arrête jusqu'à la bouche qui accuse, et, par-dessus toutes ces choses affreuses, la haine universelle.

Naïf commandant ! âme timide auprès de laquelle il suffit qu'on pleure pour avoir raison! Vos « intuitions » ne peuvent prévaloir contre une certitude écrite, contre l'aveu même que dans une seconde d'affaissement le traître a murmuré, les mains aux tempes,avec un rire d'égarement...

2° La pièce secrète, celle qui porte ces mots : « *Ce canaille de D...*, » est une pièce dérisoire. sans valeur au point de vue judiciaire. Le lieutenant-colonel Picquart a déclaré qu'elle ne pouvait s'appliquer à Dreyfus; enfin, elle est peut-être fausse.

Autant de mots, autant d'erreurs. Me Labori se souvient trop de ce qui le sert. Il oublie trop aussi ce qui doit le perdre. Qu'il y réfléchisse, il a contre lui la vérité. Cette vérité, la voici :

Quatre jours avant l'ouverture du procès Dreyfus

le dossier secret D...,paraphé par le lieutenant-colonel Henry, était mis sous enveloppe scellée, paraphée, et enfermé dans un coffre-fort. C'EST DANS CE DOSSIER,QUE SE TROUVAIT LA PIÈCE: *ce canaille de* D... C'est ce dossier que le colonel Picquart a eu sous les yeux en août 1896. Et quant aux dossiers judiciaires Dreyfus, personne en dehors du colonel Sandherr n'en a jamais eu connaissance au bureau des renseignements et depuis la fin du procès, c'est-à-dire depuis les derniers jours de décembre 1894, il est sous scellés.

Que valent donc les affirmations du colonel Picquart *qui ne sait rien*, l'argumentation de Me Labori qui, volontairement on non, *se trompe* ?

3° L'analyse du rapport d'Ormescheville. Mais ce rapport a été TRONQUÉ dans ses parties essentielles, dans toutes les publications qui en ont été faites. Aucun des faits et témoignages accablants pour Dreyfus n'a été porté à la connaissance du public que l'on peut abuser aussi facilement que M. Duclaux, puisque la loi condamne le commandant d'Ormescheville au silence et que la lecture de l'acte d'accusation intégral n'a été faite qu à huis clos. Encore un argument qui croule.

4° « Il y a une déclaration officielle devant une

commission du Reischtag, et la défense aurait pu citer des diplomates étrangers. »

Vraiment il est trop facile de répondre. La déclaration de M. de Bulow, qui s'inspire trop visiblement des procédés chers à M. de Bismarck, est nulle et sans valeur devant un jury français. Quant aux diplomates, qui donc ignore que, s'ils disaient la vérité, leur fonction deviendrait inutile ?

C'est un édifice de sable que cette plaidoirie. A peine élevé, il s'effondre. Me Labori halète. La sueur inonde son visage. Ses pectoraux grincent et l'auditoire, assourdi, n'a qu'un désir, se réfugier dans le silence et savourer la joie de ne plus rien entendre. L'audience est suspendue. Des femmes se pâment. Un roucoulement adulateur emplit la salle, cependant que, sourd à toutes les flatteries, le défenseur s'éponge. Il fait chaud. Une atmosphère d'orage pèse sur nous. Le pouls des uns bat la fièvre. Le cœur des autres se dilate, mais nul n'est calme ; pas même ceux qui, muets, le front songeur, en file taciturne, ont regagné leur petite salle, là-haut. Et du dehors des cris nous arrivent mêlés à des sonneries de trompes et de clairons, comme si l'Emeute répondait à la Mascarade.

L'audience est reprise. Me Labori se dresse. C'est toujours la même impression, Front bas.



M. le Commandant Esterhazy

Thorax immense. Des sonorités se brisent aux murailles. Des femmes là-bas, pâlissent, pleurent. Par dessus le rebord des loges, à l'Ambigu, j'ai vu s'incliner ainsi plus d'un front charmant, des prunelles d'oiseau égrener leurs larmes. Que prouve cette lecture de la dégradation du traître Dreyfus empruntée à l'*Autorité*? Cela peut faire sangloter les femmes. Cela ne troublera pas la conscience de ceux qui jugent, de ceux qui savent.

Que la défense ose donc faire venir ici les quatre officiers de l'Ecole de guerre perchés sur le toit d'un hangar et auxquels, après la dégradation, tour à tour, le capitaine Lebrun-Renaud et le commandant d'Attelles crièrent : « Il vient d'avouer! Il vient d'avouer! » tandis que la foule massée aux abords de l'Ecole militaire poussait des cris de mort!

Mais ce serait signer sa condamnation, s'étrangler soi-même. Mieux vaut tonner et mugir, dresser sur le Sinaï de ses œuvres complètes sa silhouette d'apôtre et sommer la Raison d'abdiquer devant la Folie mystique. C'est achever de jouer « en beauté » le plus détestable des rôles...

L'audience est levée. Pâles et parfumés, de précieux jeunes gens battent des mains tandis que M. Zola se jette dans les bras de son défenseur.

Pourquoi cette embrassade au bord de l'abîme ouvert soulève-t-elle tant de joie et le délire de ces belles curieuses qui déchirent leurs gants comme au théâtre après le couplet du ténor? Debout sur une banquette au fond de la salle, un jeune officier s'indigne. Ses prunelles ardentes défient les rieurs. Un avocat prudemment s'esquive et, sous la menace de cette main tendue qui les souffletterait, les précieux jeunes gens défilent, graves et compassés.

Dehors, la foule applaudit les officiers. Les mains se tendent. C'est une effusion sans fin. La foule rejetée bien loin gronde. On l'entend sans la voir. A grands tours de roues, sans perdre une minute, M. Zola vient de partir. Combien l'attendent ici les pieds dans la boue glacée qui voulaient une dernière fois le huer au passage? Mais leur patience se lasse, leur colère éclate, et haché par le mugissement des trompes, scandé par les sonneries des clairons, le grand cri justicier s'élève quand même au-dessus de Paris désœuvré :

— A bas Zola !

QUINZIÈME AUDIENCE

23 *Février*.

C'est la suprême audience. Un troupeau humain que rien, ni les protestations des femmes qu'on écrase, ni la dignité des avocats qu'on bouscule, ne peut maîtriser, envahit lentement la salle. Un à un, des bustes émergent le long des murailles, des mains s'accrochent aux corniches et bientôt tout un rang de spectateurs haut juchés domine l'auditoire. On crie : « De l'air ! » car on respire une haleine de feu. Tous les fronts sont en sueur. Derrière la cour, dans la pénombre, des éventails s'agitent, et dans le grand silence une voix monte vibrante et profonde comme au premier jour.

Ah ! certes, Me Labori a du souffle. Pourquoi faut-il qu'il n'ait que cela ? Otez-lui son larynx de cuivre, sa bouche de derviche dont le formidable hiatus met sous sa moustache blonde et ses prunelles grises un trou d'ombre effrayant, il ne lui

reste pour sauver sa cause qu'une argumentation boiteuse et des virevoltes professionnelles auxquelles nul ne se laissera prendre.

A grand fracas, Me Labori refait à sa façon l'histoire du procès Dreyfus; il s'attache à démontrer que le lieutenant-colonel Picquart, le bel officier bleu, retors, insinuant, rebelle, est un héros. Des huées s'élèvent tandis que les jurés impassibles songent. Pendant quatre heures, c'est un formidable déluge de phrases, de cris, d'apostrophes. On dirait un torrent qui charrie des pierres. Comment n'être pas broyé sous cette avalanche? Les plus résolus courbent le dos. Leur esprit rompu vacille. Mais aux premiers mots de la péroraison chacun se redresse. Et chaque phrase du défenseur va soulever la colère de l'auditoire. Inquiet, replié dans une attitude crispée, M. Zola écoute. Son front penché, que caresse le jour blafard qui glisse en biais des hautes croisées, paraît plus jaune et sous la moustache en brosse la bouche grimace douloureusement.

« La lettre de M. Zola fut un cri de justice et de vérité... » Un déferlement d'outrages couvre la voix de l'avocat qui, les bras levés, la toge ouverte et le rabat flottant, s'immobilise en une attitude d'acteur qu'on rappelle. En vain le président

menace-t-il de faire expulser le public, sa voix se perd dans le tumulte comme un cri d'oiseau dans le vent du large. Et peu à peu, avec un bruit sourd de marée qui baisse, la tempête meurt. La défense reprend, tandis qu'une main se pose frémissante sur l'épaule de l'écrivain :

— Ne frappez pas Émile Zola, messieurs les jurés ! Vous savez bien qu'il est l'honneur de la France !

L'auditoire est debout. On siffle. On hue. Des cannes heurtent le parquet en cadence. En fermant les yeux, on a l'illusion que le Palais s'effondre dans un cataclysme. Et, comprenant qu'il ne faut pas jouer plus longtemps avec cette foule qui ne se possède plus, la défense adresse un suprême appel aux jurés et retombe brisée à son banc. Des avocats applaudissent. Ceux qui ne plaident jamais ont pris depuis quinze jours par la bouche de leur véhément confrère une terrible revanche. Cela explique leur enthousiasme. L'audience suspendue, c'est dans la salle un tohu-bohu sans nom. Des femmes, le visage cramoisi, délirent avec de grands gestes. Dans un groupe, M. Déroulède pérore. Sa main gantée de noir s'agite au-dessus des têtes. Et dans le fond de la salle le groupe compact des officiers assiste presque impassible à

ce spectacle inouï qui se déroule comme la vision d'un halluciné.

L'audience est reprise. Deux lampes sont allumées sur le bureau de la cour. Une clarté crépusculaire baigne encore la salle et tous regardent le petit spectre noir qui s'accoude à cette place même où tout à l'heure se détachait la haute stature de Me Labori.

M. Clémenceau se lève. Petit, légèrement voûté, avec son visage de Kalmouck aux pommettes violentes, au front bombé sous lequel brûlent si ardemment ses sombres yeux, sa courte moustache blanche et son crâne ras, M. Clémenceau, les mains à plat sur la barre, laisse tomber d'une voix hésitante les premiers mots de son discours.

C'est la première fois que je lui vois cette lenteur de gestes, cette attitude compassée. Fougue, esprit, clarté, qu'êtes-vous devenus? D'une main qui tâtonne, M. Clémenceau remue des papiers, cherche des notes. Sa voix coupante et grêle résonne faiblement sous ce haut plafond, sa taille que ne grandit plus la tribune paraît minuscule et son geste pourtant énergique paraît mesquin, car tout à l'heure ici deux bras se déployaient immenses, dans une envolée tragique, et rien n'est déplaisant

AVANT LA DERNIÈRE AUDIENCE

M. Emile Zola

comme le tapotement de cette petite main sèche qu'un mouvement rythmique ramène sans cesse à son point d'appui.

M. Clémenceau ne défend nullement M. Zola. Il nous explique l'évolution de sa conviction personnelle. Certes, c'était son droit. Mais comme nous eussions aimé l'entendre pousser alors un de ces cris que les sceptiques eux-mêmes n'écoutent pas sans pâlir ! Ce cri peut-être aurait atténué la fureur d'une foule hostile. Mais, minute par minute, l'auditoire s'énerve. Voici qu'il éclate. Des cris blessants se croisent, mêlés à des sifflets. M. Clemenceau, qui connaît ces tempêtes, demeure impassible. Quatre jurés sur douze, le corps penché en avant, regardent curieusement ce petit homme énergique et froid dont les mains, aujourd'hui si faibles, ont tenu si souvent en balance les destinées de la patrie. Par petites phrases lentes qui se succèdent à de courts intervalles, tantôt penché sur son papier le lorgnon aux doigts, tantôt accoudé à la barre dans une posture fatiguée, M. Clémenceau achève de prononcer son discours. Et chacune de ses phrases tombe comme une pierre dans un abîme.

— Nous comparaissons devant vous. Vous comparaissez devant l'Histoire.

M. Clémenceau s'assied. Déjà l'avocat général est debout. L'émotion le secoue. Sa voix tremble. Ses deux bras levés l'enveloppent d'un tourbillon rouge. Et le magistrat rigide et hautain devient fougueux comme un tribun. Son apostrophe frémissante fait la stupeur au banc de la défense. Une formidable acclamation salue les derniers mots de cette riposte enflammée :

— Messieurs les jurés, vous êtes aujourd'hui l'âme de la patrie !

M. Zola se tourne vers son défenseur. Au regard qu'ils croisent, on peut deviner leur pensée : la bataille est perdue. Et l'opiniâtre avocat se lève avec un geste qui signifie : « Pas encore ! » Ah ! cette fois, il faut le dire, Me Labori a eu l'envergure lyrique d'un grand orateur. Son rugissement de lion blessé nous a pris tous aux entrailles. Mais le grand art des uns ne fait pas oublier aux autres le grand devoir qui leur incombe.

Un à un, sous les regards braqués de tous les assistants, les jurés ont quitté la salle. Ah ! qu'il entre donc ici un peintre de génie qui, du bout de sa brosse enfiévrée, fixe pour la postérité la physionomie de cette salle... Ici, debout sur des banquettes, des gens pérorent. Là, dans un tourbillon humain, toques et chapeaux, mains et visages se

confondent. Des femmes harassées se hissent sur leurs chaises pour voir et pour respirer. M. Zola, debout au milieu de ses fidèles, bat le plancher de son pied rageur. Un sourire crispé, c'est tout ce qu'il montre à ceux qui l'observent. Et les minutes s'écoulent cruellement lentes au milieu du tumulte fou des questions, des cris et des menaces. Sept heures : la sonnette tinte. Les jurés reviennent. Ils sont graves, sévères, nettement hostiles. Ils se tournent tous vers M. Zola, longuement le fixent comme pour l'assurer que leur conscience est tranquille et qu'ils ne regrettent pas de l'avoir « grandi ». La cour rentre solennelle. Et le chef du jury lit la sentence de sa voix pointue. Deux oui violents crient à la France la résolution de ces braves gens qui veulent en finir avec la discorde civile, les basses passions déchaînées et cette apothéose sans nom d'un traître à jamais enseveli dans sa morne misère et son éternelle infamie.

Du dehors, une clameur frénétique répond aux applaudissements de la salle. La « conscience légale du pays » vient de prononcer son verdict, « Cannibales ! » crie M. Zola, visiblement déconcerté ; puis, lorsque après le prononcé de la peine (1)

1. La cour a condamné M. Emile Zola à la peine d'une

l'audience est levée, tandis que les amis du romancier s'efforcent de le consoler, l'auditoire acclame les généraux, qui s'en vont tête nue, en criant :

— Vive la France !

Dehors, mille bruits se confondent que je n'écoute plus. Le sort de la Patrie était enfermé ce soir entre les quatre murs de ce Palais grondant. La Patrie est sauvée et, mêlé à cette foule qui ne se possède plus, pleure et trépigne, nous pousserons, nous aussi, le triple cri qui, désormais doit réunir dans une même communion tous les citoyens de ce grand pays qui sort plus grand encore de cette crise affreuse :

— Vive la République ! Vive l'armée ! Vive la France !

année d'emprisonnement et de trois mille francs d'amende. M. Perreux, gérant de *l'Aurore*, à la peine de quatre mois d'emprisonnement et trois mille francs d'amende.

LA GENÈSE

DE L'AFFAIRE ZOLA

LA GENÈSE

DE L'AFFAIRE ZOLA

Les arguties, les subtilités de droit, les incidents d'audience soulevés comme à plaisir dans le procès Zola ont rendu obscur et presque incompréhensible, pour ceux qui ne l'ont pas suivi eux-mêmes avec la plus minutieuse et grave attention, ce qui se dégage à l'heure actuelle avec une éclatante netteté de l'ensemble des débats.

Il ne s'en dégage pourtant qu'une chose, recherchée par la défense avec un emportement louable, mais qui devait la perdre.

Il ne s'en dégage que la lumière absolue et définitive et l'impossibilité dans laquelle se trouvent jusqu'à ce jour et la famille du traître et M. Zola de prouver l'innocence d'Alfred Dreyfus.

I

LES DEUX DOSSIERS

Tout d'abord il faut rappeler et résumer en termes aussi clairs que possible la déposition du colonel Henry à l'audience du samedi 12 février :

Colonel Henry. — *Jamais la pièce « Canaille de D... » n'a eu de rapport avec le dossier judiciaire de l'affaire. Je le répète, jamais*, puisque le dossier est sous scellés depuis l'année 1895. Il n'a été rouvert qu'au mois de novembre dernier, lorsque M. le général de Pellieux a eu besoin du bordereau original pour son enquête au sujet de l'affaire Esterhazy. *Par conséquent, la pièce :* « Canaille de D... » *n'a aucun rapport avec le dossier judiciaire Dreyfus.*

Ce premier point est posé. — Il est essentiel, en ce sens que tout à l'heure je démontrerai que le lieutenant-colonel Picquart n'a jamais eu sous les yeux que le dossier contenant cette pièce : « Ca-



M. l'Avocat général Van Cassel

naille de D... » et que par conséquent il ne connaît pas le dossier secret Dreyfus, antérieur, contemporain et postérieur au jugement de 1894 qui établit par un faisceau de preuves irréfutables la culpabilité certaine du condamné.

Relevons maintenant un autre point aussi capital dans la déposition du colonel Henry.

COLONEL HENRY. — Je vais m'expliquer sur les dossiers, car il y a *deux* dossiers. J'en prends la responsabilité. Eh bien! allons-y!

En novembre 1894, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur cette date, Messieurs les jurés, au mois de novembre, un jour, le colonel Sandherr est entré dans mon bureau et m'a dit : « Il faut absolument que vous recherchiez dans vos dossiers secrets tout ce qui a trait aux affaires d'espionnage.

— Depuis quand ?

— Depuis que vous êtes ici. Vous les avez classées ?

Je lui ai dit : « Oh ! ce ne sera pas long : j'y suis depuis un an, depuis 1893.

— Eh bien, recherchez tout ce que vous avez ; vous en reconstituerez un dossier. »

J'ai recherché ce que j'avais et *j'ai retrouvé, je crois, huit ou neuf pièces*, je ne me souviens plus exactement du nombre, *dont* UNE *très importante*, ayant un caractère *extra-confidentiel*, si vous voulez même EXTRA SECRET.

Je fis un bordereau de ces pièces. Je fis copie de quelques-unes, et je remis le tout au colonel Sandherr. C'était, comme je vous le disais tout à l'heure, Messieurs les jurés, au mois de novembre 1894.

Le colonel le prit, le garda environ un mois. Vers le 15 ou le 16 décembre 1894, le colonel vint me trouver et me dit : « Voilà votre dossier. »

Ah! pardon : avant, il y a un détail important que j'oubliais.

Lorsque je remis le dossier au colonel Sandherr, je lui fis remarquer que la pièce extra-secrète, pièce importante dont je vous parlais tout à l'heure, Messieurs les jurés, ne devait pas sortir du bureau sans que nous en ayons copie ou la photographie. Il me répondit : « J'en fais mon affaire, j'en ferai faire des photographies. »

Il fit faire deux ou trois photographies, je ne me souviens plus exactement du nombre, dans tous les cas deux ou trois ; et, comme je le disais tout à l'heure, il me remit le dossier le 15 ou le 16 décembre 1894.

J'appelle votre attention sur cette date, Messieurs les jurés, parce qu'on a fait à ce dossier une légende, et je tiens à rétablir son histoire.

Le 16 *décembre*, j'ai repris le dossier, sans faire le dépouillement des pièces qui s'y trouvaient : j'ai remis le tout dans une chemise, puis ensuite dans une enveloppe sur laquelle j'ai écrit au crayon bleu : « Dossier secret » ; dans un coin de l'enveloppe j'ai ajouté : D., et, au verso après avoir collé l'enveloppe, mon paraphe, ou presque ma signature, au crayon bleu.

J'ai remis ce dossier dans le tiroir de mon armoire secrète et il n'en est plus sorti qu'au moment où le colonel Picquart l'a demandé à M. Gribelin, c'est-à-dire — il se souviendra mieux de la date que moi, j'étais en permission — *à la fin d'août ou au commencement de septembre* 1896. Voilà l'histoire de ce dossier.

Il faut vous dire de plus, que lorsque le colonel Sandherr m'a remis ce dossier le 16 décembre 1894, je lui ai dit : *Mais comment se fait-il que vous n'ayez plus besoin de ce dossier-là ?*

Il m'a répondu : « *J'en ai un plus important et je vais vous montrer une lettre de ce dossier.*

Il m'a fait voir alors une lettre, en me faisant jurer de n'en jamais parler. J'ai juré. Il m'a montré une lettre plus importante encore que celles du dossier. Il m'a dit : « *J'ai avec cela quelques documents, mais je les garde par devers moi et je m'en servirai si besoin est.*

Je n'ai plus jamais entendu parler de ce second dossier ; jamais le colonel ne me l'a remis.

Je ne sais pas ce qu'il est devenu : je ne l'ai jamais vu ; le colonel Sandherr m'en a parlé *une fois seulement*, le 16 décembre 1894.

Il ressort donc bien nettement de cette déposition :

1° Que le colonel Sandherr avait constitué un dossier contre Dreyfus ;

2° Que ce dossier n'a jamais été confié à la

garde des officiers du bureau des renseignements;

3° Que seul, et sous la foi du serment le plus étroit, le colonel Henry a vu une pièce de ce dossier.

4° Qu'à son départ du ministère le colonel Sandherr l'a remis directement à l'un de ses supérieurs et non pas au service des renseignements.

Conclusion.

De l'affaire Dreyfus complète, le lieutenant-colonel Picquart ne sait pas un mot.

Le dossier qu'il se fit remettre, en avril 1896, par l'archiviste Gribelin, ne contenait rien qui eût directement trait à l'affaire Dreyfus; c'était un dossier secret touchant à l'espionnage en général et les notions que le lieutenant-colonel Picquart a pu acquérir par l'examen de se second dossier, quant à l'innocence de Dreyfus, sont vaines, erronées et insignifiantes.

II

LE COLONEL PICQUART

Chef du bureau des renseignements

Le lieutenant-colonel Picquart fut le successeur du colonel Sandherr.

Dès le premier jour, les officiers du bureau des renseignements jugèrent singulière l'attitude de leur nouveau chef.

Le lieutenant-colonel Picquart a lui-même déclaré à l'audience du 11 février que son premier soin avait été de modifier l'« organisation des services » où d'ordinaire le tri des *paquets* (1) apportés par les agents d'espionnage, s'opérait de la manière suivante : après un premier examen, le colonel Henry remettait les pièces contenues dans les pa-

1. Pour donner une idée de ce que peuvent être ces *paquets* et de la façon dont ils sont recueillis, disons que l'agent qui a rapporté au ministère de la guerre les fragments du bordereau mêlés à d'autres papiers ne sait ni lire ni écrire.

quets au commandant Lauth qui les examinait à son tour. Le chef des renseignements recevait ensuite du commandant les pièces qui paraissaient avoir une valeur sérieuse.

Le lieutenant-colonel Picquart, sous le prétexte qu'il voulait lutter « contre la routine », prétendit se faire désormais remettre les « *paquets* » dans leur entier.

Ses ordres furent exécutés, mais, si j'ai bien compris les explications catégoriques du colonel Henry, cet officier n'en continua pas moins à *recevoir* les «paquets» et à les examiner officieusement. Il l'a d'ailleurs formellement déclaré.

— *C'est moi qui ai reçu le paquet et je vous le jure, Messieurs les jurés, il n'y avait pas trace de petit bleu* !

Ce petit bleu est, on s'en souvient, la pièce sur laquelle le lieutenant-colonel a voulu et veut encore baser la culpabilité du commandant Esterhazy.

Mais le commandant Henry, aujourd'hui colonel, dut s'absenter vers la fin du mois d'août 1896.

C'est à ce moment que le lieutenant-colonel Picquart — qui avait gardé dans son armoire pendant vingt jours les fragments du petit bleu enfermés dans un cornet et qui ne devait soumettre la

pièce reconstituée à son chef le général Gonse *que quatre mois plus tard* — se fit remettre par l'archiviste Gribelin le dossier secret, dit dossier D paraphé, que le commandant Henry *avait enfermé dans son armoire secrète* le 16 décembre 1894, trois jours avant le jugement d'Alfred Dreyfus, et qui n'en était jamais sorti.

Il est établi, d'autre part, malgré les dénégations de M. Leblois, dont l'attitude a été jugée par tout le monde, que ce dossier a été ouvert par le lieutenant-colonel Picquart au profit de celui qu'il appelle « son conseil ».

Et dès lors, si on admet comme vraie l'affirmation de M. Zola, qui accuse le premier conseil de guerre d'avoir commis une illégalité en prenant communication d'une pièce secrète que l'accusé ni son avocat n'avaient connue, il ne peut s'agir de la pièce : « Canaille de D... », enfermée dans le dossier dont s'agit.

Cette communication ayant été surprise, dans les premiers jours de novembre 1896, par le colonel Henry, le général Gonse fut prévenu, et le 16 au soir, après avoir remis son service au général, le lieutenant-colonel Picquart quittait Paris pour Nancy.

Il emportait du ministère la conviction que Drey-

fus avait été condamné sur la communication de la pièce secrète : *Ce canaille de D...*, ce qui n'a pu avoir lieu, cette pièce étant sous clef.

D'autre part, l'étude de la pièce lui avait montré qu'elle ne s'appliquait pas à Dreyfus seulement.

Il en conclut donc que l'ex-capitaine était innocent.

Le général Gonse a reconnu dans sa déposition que c'était cet état d'esprit qui avait rendu nécessaire l'éloignement du lieutenant-colonel Picquart.

Mais tandis que cet officier, obéissant aux ordres du ministre, quittait Paris, Me Leblois, mis au courant de tout par son camarade qu'il fréquentait assidûment, organisait les machinations destinées à sauver Dreyfus et à lui substituer le commandant Esterhazy (1). Et au moins de juin 1897, se trouvant à Tunis, le lieutenant-colonel Picquart recevait du colonel Henry une lettre dont le sens

1. Concurremment à Bruxelles, un agent M. L. P. à la solde de la famille Dreyfus racolait un ancien officier chassé de l'armée par indélicatesse nommé T... cet individu offrait de se dénoncer comme étant l'auteur du bordereau.

L'agent M. L. P. acheta plus tard en Belgique à diverses personnes des lettres du commandant Esterhazy.



M. Zola lisant sa lettre aux jurés

général est connu et qu'il qualifia de lettres de menaces. C'est alors qu'il résolut de venir à Paris conférer avec Me Leblois pour lui remettre, avec la défense de ses intérêts, les lettres du général Gonse.

A qui fera-t-on croire qu'un officier en garnison à Tunis, et qui se sent « menacé » par une missive aussi peu dangereuse que celle du colonel Henry, vient à Paris uniquement pour remettre à un avocat un paquet de lettres qu'il pouvait expédier sous un pli chargé?

La vérité, c'est que le lieutenant-colonel Picquard débarquait à Paris dans les *derniers jours de juin* 1897, *qu'il avait dès son arrivée une ou plusieurs entrevues avec M. Leblois, son camarade d'enfance, et que* QUELQUES JOURS APRÈS LE 14 JUILLET *M. Scheurer-Kestner arrivait très ému dans la tribune officielle de Longchamps et y déclarait à haute voix* :

— Je viens d'acquérir la certitude que Dreyfus n'était pas coupable.

Qui donc lui avait apporté cette certitude?

Maître Leblois.

Sur quoi cette certitude était-elle appuyée?

Sur les lettres du général Gonse — qu'il était en conscience impossible d'interpréter utilement

sans connaître les termes exacts des conversations qui les précédaient et celles qui avaient été tenues par la suite entre le général et le lieutenant-colonel Picquart — et la nomenclature faite par l'avocat des pièces contenues dans le dossier secret D et qui ne sont pas, comme le croyait l'ancien chef du bureau des renseignements, les pièces décisives de la culpabilité de Dreyfus.

Cela ressort des dépositions. La vérité s'établit ainsi d'une façon irréfutable. La complicité de Me Leblois (1) est une chose acquise, patente, et sur laquelle il faudra que l'on se prononce, car elle seule explique la bonne foi de M. Scheurer-Kestner et comment il a pu affirmer le front haut que sa certitude était fondée *sur des pièces*, mais ces pièces il ne les avait pas.

Lorsqu'il comparut en qualité de témoin devant le général de Pellieux lors de l'enquête militaire ouverte contre le commandant Esterhazy, le général lui demanda s'il apportait ses *preuves*.

La déposition du général de Pellieux établit que le vice-président du Sénat répondit alors :

1. Vers cette époque Me Leblois fit un voyage en Angleterre. Il serait intéressant le nom du personnage trop célèbre avec lequel, il se serait, dit-on, rencontré aux environs de Londres ?

— Me Leblois a un dossier, vous feriez bien de le convoquer.

Les rapports de Me Leblois et de M. Scheurer-Kestner ont été établis par d'autres dépositions.

D'ailleurs ils ne sont pas niés.

Si donc on rapproche ces trois faits ;

1° Le voyage du lieutenant-colonel Picquart, fin juin ;

2° Les entrevues avec Me Leblois, « son conseil », *fin juin* ;

3° La dernière conférence avec l'expert Teyssonnières envoyé par l'ancien garde des sceaux M. Trarieux, *fin juin* ;

4° La déclaration de M. Scheurer-Kestner à Longchamps, 14 *juillet*, on peut sans aucune témérité poser cette

Conclusion :

Me Leblois a été le principal et le plus actif agent du syndicat. Tandis que le lieutenant-colonel Picquart retournait à Tunis, il continuait à Paris ses démarches auprès de M. Scheurer-

Kestner, entrait en relations avec Mathieu Dreyfus et préparait avec une habileté diabolique le saisissant prologue du drame piquant qui s'est déroulé sous nos yeux.

UNE HEURE

CHEZ

L'EXPERT BELHOMME

UNE HEURE

CHEZ L'EXPERT BELHOMME

23 *Janvier* 1898.

M. Belhomme est un grand vieillard à peine voûté. Avec sa longue barbe blanche, ses cheveux neigeux, il évoque l'idée d'un patriarche, sous le plafond jauni de cet appartement de la rue Casimir-Perier où il habite.

Un peu essoufflé par l'influenza, M. Belhomme s'écrie :

— C'est épouvantable, cette affaire Dreyfus! Les haines de race se réveillent. Nous revenons au moyen âge. Cela me bouleverse. Etant professeur à Metz, j'eus parmi mes élèves des jeunes gens juifs. Plusieurs sont devenus d'excellents officiers. Ce n'est pas leur faute si un israélite a commis le crime abominable de trahir son pays.

14.

Evidemment. Mais un accès de toux suffoque M. Belhomme et j'en profite pour lui rappeler l'objet de ma visite.

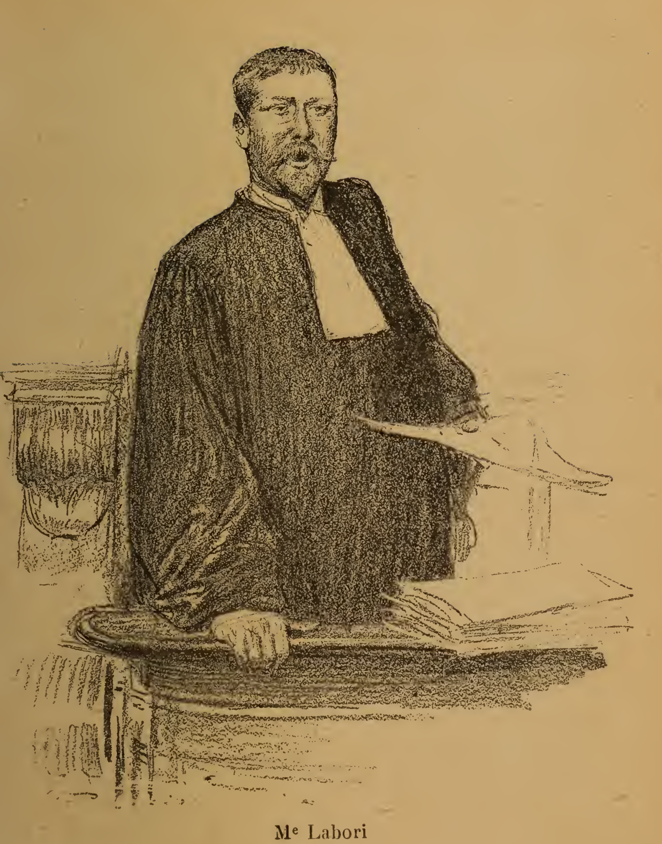
— Si nous parlions un peu de M. Zola, que vous citez en correctionnelle d'accord avec vos collègues?

— Comment savez-vous cela?

— Par les journaux du soir.

— Eh bien! Monsieur, c'est une nouvelle que vous m'apprenez là. Je suis souffrant. L'influenza me terrasse. Je n'ai pas le temps de m'occuper de M. Zola, et j'ai remis, il y a quelques jours, un pouvoir à mon avocat, en lui disant d'agir à sa guise. J'apprends ce que vous me dites avec satisfaction; car, enfin, —M. Zola je ne le connais pas je ne l'ai jamais vu... et je me demande pourquoi il me tombe ainsi sur le dos — s'est exprimé trop vivement sur le compte des experts mêlés à l'affaire Dreyfus pour que nous ne le mettions pas en demeure de réparer le tort qu'il nous a causé. Je ne sais pas si M. Zola se rend bien compte de ce qu'il a écrit. Car, enfin, il nous accuse d'avoir remis au conseil de guerre qui a jugé et acquitté le commandant Esterhazy un *rapport frauduleux!...*

Ici, M. Belhomme lève les bras au ciel, puis les



Me Labori

laisse retomber avec accablement et, de sa voix sourde, poursuit :

— Mais c'est de la démence ! Il ne connaît pas nos rapports, — qui seront publiés d'ici peu, je l'espère. Il n'a pu les lire. Il ignore comment nous avons procédé pour arriver à former notre conviction et il nous accuse de fraude... C'est bouffon ! Remarquez d'ailleurs que nos rapports n'ont pas du tout l'importance qu'on leur prête. Nous ne sommes pas des arbitres souverains. Les juges peuvent ne faire aucun cas de notre avis. Nos rapports n'ont à leurs yeux qu'une valeur de renseignements. Mais ces renseignements, c'est de bonne foi que nous les donnons.

— Alors, d'après vous, en votre âme et conscience, il est absolument certain que le bordereau n'est pas de la main du commandant Esterhazy?... que la fameuse lettre?...

— Mais, Monsieur, c'est éclatant de vérité... Laissons la lettre, sur l'authenticité de laquelle je m'expliquerai tout à l'heure, ne nous occupons que du bordereau. Il n'est pas de la main du commandant, cela, voyez-vous, ne peut être discuté. Seulement il faut pour se prononcer comme je le fais avoir eu en mains la pièce originale et procédé à toutes les comparaisons nécessaires... Suivez-

moi par ici... vous allez voir comment je travaille...

M. Belhomme m'entraîne alors dans son cabinet. Avec sa silhouette penchée, son visage ridé, ses yeux fiévreux et sa barbe blanche, il va devant moi, tenant à la main un bougeoir, comme un docteur Faust égaré chez un petit bourgeois.

Et tout en s'asseyant devant son bureau surchargé de paperasses :

— Je ne me sers que de bougies : la lampe me fatiguerait les yeux. Ah ! si M. Zola s'imagine que je n'y vois pas clair !...

Et, tirant d'une serviette d'immenses épreuves photographiques auxquelles sont jointes des pièces de comparaison de toutes les grandeurs, l'expert me dit avec une gravité doctorale :

— Voyez-vous, Monsieur, j'ai lu tous les matins les journaux qui ont défendu Dreyfus il y a quelques semaines et publié les clichés que vous connaissez... Je ne vous énumérerai pas toutes les âneries que j'ai relevées... C'en était monstrueux ! Mais retenez bien ceci :

Toute écriture *clichée* ou *photographiée* perd par cela seul son caractère *vivant. C'est une chose morte* qui ne garde plus rien de la personnalité de celui qui l'a tracée. La manière dont le coup de

plume a été donné n'est plus saisissable. Il se forme des empâtements. Avec un cliché, on obtient ce qu'on veut. Tenez, je vais vous édifier...

Ici M. Belhomme tire de sa serviette un numéro du *Figaro* reproduisant le bordereau encadré par des lettres du commandant Esterhazy et me les met sous les yeux.

— Etudiez bien les lignes du bordereau que j'ai soulignées à la plume, et maintenant regardez ceci.

L'expert me tend alors une feuille de papier très épais, timbrée de son cachet et sur laquelle sont reproduites à la main avec une perfection absolue six lignes du bordereau.

— Lorsque j'ai montré cela au général de Pellieux, poursuivit M. Belhomme, il s'est écrié : « Ce que vous me montrez là m'effraie tant c'est exact ! » Eh bien, Monsieur, si je faisais clicher ces six lignes qui ont été *dessinées* par un spécialiste — je dois vous le dire, ça ne coûte pas cher — je défierais n'importe quel expert d'en discuter l'authenticité. Tandis qu'ayant l'original sous les yeux vous n'avez qu'à prendre une loupe et tout le travail du dessinateur vous apparaîtra. Vous distinguerez, très imparfaitement il est vrai, les reprises, les surcharges, tout ce qui caractérise

une écriture imitée. Mais tous ces détails apparaîtront avec une netteté extraordinaire si vous faites agrandir les caractères de ces lignes par la photographie. Tous ces détails s'accusent même si nettement, qu'il n'est pas nécessaire d'être expert pour les relever.

Eh bien, nous avons fait photographier ainsi, non seulement le bordereau, mais des pages entières du commandant Esterhazy... Sur ces épreuves-là, les similitudes, les ressemblances obtenues dans le *Figaro*, et depuis dans le *Siècle*, qui a employé les mêmes procédés, disparaissent et l'on voit que le bordereau n'est pas d'une écriture spontanée, que les lettres publiées par les journaux ont été maquillées, afin d'obtenir une ressemblance factice et grossière entre leurs caractères graphiques et ceux du bordereau.

Sur cette dernière pièce il y a des surcharges nombreuses, des reprises, des mots décalqués même, car si on les juxtapose ils s'identifient parfaitement. Or je défie n'importe qui de tracer deux lettres, et à plus forte raison deux mots entiers, avec des caractères absolument identiques.

Celui qui a écrit le bordereau a imité, calqué, c'est manifeste, l'écriture du commandant. Ce dernier emploie quelquefois, mais assez rarement

en somme, des *s* allemandes, et dans le bordereau, sur six *s*, il y en a cinq de cette forme et toutes sont calquées. De plus, les mots essentiels par leur sens sont calligraphiés. L'écriture est inégale, incertaine. Aucune des lettres du commandant mises sous nos yeux n'a ce caractère, mais cette différence n'est sensible que pour nous qui avons vu les originaux. Avec des clichés habilement faits, d'après des calques retouchés, on a pu espérer tromper le public et l'on y a réussi.

— Et la fameuse lettre où se trouve le mot *uhlan*, qu'en dites-vous?

— C'est également l'œuvre d'un faussaire. Si vous la lisiez, vous verriez que celui qui l'écrit exhale sa fureur en cris abominables, qu'il parle de sa rage noire, de sa situation atroce, etc., etc., et toutes ces phrases sont écrites posément, calligraphiées même. Or, il est bien évident qu'une personne qui écrit sous l'empire de la colère une lettre de huit pages ne songe pas à former parfaitement toutes ses lettres, à mouler tous ses accents et toutes ses virgules. De plus, il manque la moitié de la lettre qui n'est ni datée ni signée et l'enveloppe qui la renfermait portait un cachet timbré au millésime 1882. Or, la lettre n'est certainement pas de cette époque. Puis le chimiste a relevé

deux encres différentes sur la lettre et sur l'enveloppe. Enfin il est question dans cette missive d'une femme que le commandant ne connaissait pas en 1882. Ma conviction est donc que cette lettre est l'œuvre d'un faussaire. Toutefois comme la pièce est douteuse, j'ai mis dans mon rapport ce correctif: « Me paraît être... » Et je demande maintenant ce que j'ai pu commettre de frauduleux.

M. Belhomme hausse dédaigneusement les épaules. Et comme je lui demande ce qu'il pense des expertises recueillies par M. Bernard Lazare dans sa dernière brochure, l'expert s'agite et s'écrie:

— Ces gens-là n'ont pas le sens commun. Il n'y a rien qui tienne debout dans ce livre. Je l'ai lu, le voici. Regardez. Je l'ai annoté. Comment! voilà des experts qui ont accepté de faire un travail de comparaison sur un cliché publié dans le *Matin*, cliché qu'ils reconnaissent eux-mêmes très défectueux, écrasé, usé! Et dans leurs conclusions ils disent : « Le bordereau est l'œuvre de quelqu'un qui a cherché à imiter l'écriture de Dreyfus . »

Or, j'ai eu la curiosité de parcourir une à une toutes les lettres de l'ex-capitaine jointes au volume. Dans ces lettres, il n'y a pas une *s* allemande et j'en trouve cinq dans le bordereau qui a

trente lignes... Que voulez-vous que je vous dise de plus sur ce point?

— En fin de compte, vous poursuivez M. Zola?

— Oui, Monsieur. Son abominable article a été répandu à des milliers d'exemplaires et reproduit dans tous les pays du monde, car vous ne pouvez pas vous imaginer à quelle propagande effrénée en faveur de Dreyfus on se livre aujourd'hui sur tous les point du globe. Cela me fait du tort, songez donc! J'ai toute ma clientèle en province et à l'étranger où je suis honorablement connu et brusquement, du jour au lendemain, sans raison, je vais passer partout pour un homme qui écrit des rapports frauduleux... C'est abominable! Le ministre de la guerre, dans sa plainte, n'a pas songé à nous défendre. Nous nous défendrons nous-mêmes. Et vous le voyez, je suis très tranquille, j'attends la condamnation de M. Zola.

Et M. Belhomme tenant toujours à la main son bougeoir, me reconduisit aimablement jusqu'au seuil de son ténébreux et silencieux logis.



M. Georges Clémenceau

LETTRE

AUX INTELLECTUELS

LETTRE

AUX INTELLECTUELS

C'est un noble nom que les vôtres, Messieurs les Intellectuels.

Toutefois il apparaît malheureusement pour le plus grand nombre d'entre vous qu'ils portent un nom usurpé. C'est qu'il faut pour se séparer à bon droit de la foule que guide son instinct, s'être créé par une culture, dont peu sont capables, une conscience supérieure.

Ce serait ici le cas de se demander si la conscience supérieure de quelques-uns ne peut parfois se trouver en antagonisme avec l'instinct de tout un peuple? Je reconnais volontiers qu'en tout ce qui intéresse les mœurs, les religions, les préjugés et l'éducation cet antagonisme, qui d'ailleurs se manifeste rarement avec acuité, subsiste à l'état latent. Mais en tout ce qui touche à la race et à la patrie oserez-vous soutenir qu'une même communion ne doit pas réunir, mêler, fondre la conscience clairvoyante d'en haut à l'obscur instinct d'en bas

pour former ce que j'appellerai la Conscience Nationale?

Votre crime, messieurs les Intellectuels, c'est d'avoir rompu cette solidarité. C'est en vain que pour essayer d'imposer silence à la colère populaire, vous avez invoqué tour à tour la Raison, le Droit, la Justice et la Vérité.

Car si la Raison a été méconnue c'est par vous, savants, artistes et professeurs, qui n'avez point compris que la compétence réelle où vous êtes d'un certain ordre d'idées et d'études ne pouvait s'étendre aux travaux — demeurés secrets — d'un conseil de guerre.

Si le Droit, la Justice ont été violés, c'est encore par vous qui avez refusé d'en accepter les sanctions (1).

Et si la Vérité a été outragée, n'est-ce point par vos organes mêmes qui n'ont pas cessé durant la campagne qu'ils menèrent en faveur de la Revision de dénaturer le sens de certains documents et l'aspect de certains autres (2).

1. 1° Condamnation d'Alfred Dreyfus, prononcée à l'unanimité; 2° Acquittement du commandant Estherazy, prononcé à l'unanimité.

2. Je veux parler ici : 1° Des lettres du général Gonse; 2° du rapport d'Ormescheville (acte d'accusation du procès Dreyfus); 3° des fac-simile publiés successivement par le *Figaro* et *le Siècle*.

1° En ce qui concerne les lettres du général Gonse, per-

Mais je n'espère pas que vous répondiez jamais à ces objections car il semble bien, Messieurs les Intellectuels que, pareils en cela aux aristocrates de l'ancien régime, vous n'ayez pour toute défense qu'un absolu mépris de vos adversaires.

C'est ainsi que quelques-uns d'entre vous m'ont fait l'honneur de m'injurier. Je tiens à les remercier. C'est au ton de leurs violences que j'ai mesuré pour la première fois la bassesse de leurs âmes, l'insondable néant de leurs intelligences. Ils ne méritent rien qu'une immense pitié, car dans une question aussi grave que celle qui nous divise

sonne ne peut nier qu'elles n'ont de sens précis qu'à la condition d'être précédées et suivies des conversations qui eurent lieu entre le général et le lieutenant-colonel Picquart avant et pendant l'envoi de cette correspondance.

Un résumé de ces conversations, dont le sens général était celui-ci : « Ne vous occupez pas de l'affaire Dreyfus. Faites une enquête sur le commandant Estherazy ; faites-la prudemment, mais laissez toujours l'affaire Dreyfus de côté » publié en regard des lettres, leur aurait donné dès le premier jour toute leur portée. Mais il fallait créer une confusion profitable à Dreyfus et dangereuse pour le commandant Estherazy.

2° En ce qui concerne le rapport d'Ormescheville.

Ce rapport n'a jamais été publié intégralement. Les trois parties essentielles de l'accusation — *Voyages de Dreyfus en Belgique, Nice, Enquête Cochefert* — ont été supprimées et c'est sur ce rapport tronqué que M. Duclaux, de l'Institut Pasteur, nous a donné son « avis scientifique. » Dans ses *Considérations psychologiques autour de l'affaire Dreyfus* (Bruxelles, *chez* Weissenbruch, *éd.* 45, *rue du Poinçon*),

il faut se taire si l'on ne sait commander à ses nerfs, mettre au-dessus de sa haine ou de son envie la foi que l'on défend.

Quant à moi je ne veux point ici m'abaisser à des querelles personnelles. J'ai d'autres soucis beaucoup plus passionnants que d'humilier jusqu'à la rougeur de pauvres diables qui ont leurs peines à guérir ou leur style à soigner...

Dreyfus! Estherazy! Zola! Vous mêmes, Messieurs les Intellectuels! ne nous offrez-vous pas les sujets d'analyse et de méditation les plus beaux du monde?

Nous allons les examiner ensemble.



— Dreyfus! Entre toutes celles qui vont nous occuper elle se détache, pour moi du moins, avec un relief saisissant cette physionomie. A l'heure où j'écris ces lignes il ne semble plus que la culpa-

M. Henri Mazel a très brillamment réfuté les assertions de M. Duclaux. Pour ma part, je me contente de remarquer que le Directeur de l'Institut Pasteur s'est fait une conviction sur des documents tronqués. Sont-ce là des procédés d'études bien scientifiques?

3° Les fac-simile publiés successivement par *le Figaro* et *le Siècle*. Voir à ce sujet le chapitre précédent: UNE HEURE CHEZ L'EXPERT BELHOMME.

bilité de l'ancien capitaine puisse être encore sérieusement discutée (1). Toutefois la conduite de cet homme demeure inexpliquée et cela trouble encore beaucoup de consciences.

Quelques-uns d'entre vous disent, Messieurs les Intellectuels, avec un semblant de logique :

— Si nous acceptons pour vraie la trahison du capitaine Dreyfus, notre raison n'est point satisfaite. Il ne nous suffit pas de savoir que cet homme a trahi, nous nous demandons pourquoi? Riche, jeune, promis au plus bel avenir, à quels obscurs mobiles Dreyfus pouvait-il obéir? La réponse est facile. Tout d'abord ce serait commettre une erreur bien indigne de vous que de ramener au seul amour du lucre tous les mobiles auxquels un Dreyfus a pu obéir. Je repousse, quant à moi, cette explication comme plus grossière encore qu'enfantine.

De profondes rancunes, une irritation qui gran-

1. Les déclarations faites devant la Cour d'assises par les généraux de Boisdeffre, Mercier, Gonse et de Pellieux, et par le Ministre de la Guerre devant la Chambre des Députés au cours de cinq séances différentes, nous dispensent d'entrer ici dans de nouvelles explications.

Enfin il faut retenir ce fait qu'en renonçant à la déposition du capitaine Lebrun Renaud, M. Emile Zola a paru reconnaître implicitement l'exactitude des déclarations faites par cet officier le jour même de la dégradation du capitaine Dreyfus. (Voir les journaux du lendemain : *Figaro*, *Cocarde*, etc.)

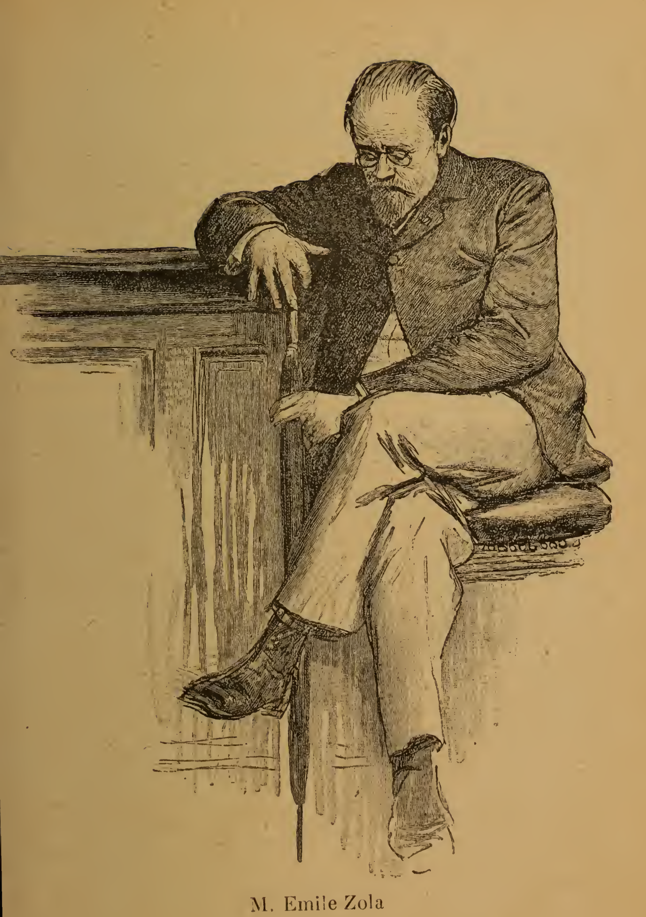
dit chaque jour avec le sentiment qu'on est méconnu. Une âme qu'exalte la vanité. Un cœur que blesse l'apparence même d'une injustice. Une ambition frénétique, aveugle, douloureuse, ouverte au fond de l'âme comme un ulcère... — voilà ce qu'après tant d'autres, anxieusement penché sur ce réprouvé, j'ai entrevu.

Comme vous-mêmes, Messieurs, Dreyfus était un Intellectuel. Il avait au plus haut degré le sentiment de sa valeur personnelle. Vaniteux, il était susceptible.

Au moindre froissement, l'homme susceptible devient envieux. Et l'envie c'est de la haine en germe. Ces traits-là ce sont ceux qu'accuse Dreyfus à Polytechnique d'abord, ensuite à l'Ecole d'Application, plus tard à l'Ecole de Guerre et enfin dans les bureaux mêmes de l'Etat-Major.

Certes, il y a loin de l'ambitieux qui s'irrite au traître qui livre les secrets de notre armement, mais elle va se dessiner nettement désormais la lente évolution de cet être en marche vers l'irréparable...

Vaniteux, j'ai rapporté qu'il fut mortifié, froissé. C'est exact. Ses camarades de Polytechnique ont dit combien il les choquait par son arrogance. Ils lui rendirent dédain pour dédain. Ce jeune juif qui se croyait né pour les dominer tous fut mortellement blessé qu'ils se défendissent. A l'Ecole d'Appli-



M. Emile Zola

cation, même attitude, mêmes humiliations. Qu'on songe au vertige moral de cet orgueilleux, bridé par la discipline, les lois de la camaraderie et qui rumine cette pensée : « Un jour je vous briserai tous ! » Briser, dominer, vaincre, au fond c'est tout un et dans le moment même où sur le champ de tir de Fontainebleau Dreyfus s'exaltait, il n'entrevoyait certes pas autre chose que des examens heureux, un avancement rapide et la joie de se dire un jour :

— Je suis le plus jeune officier de mon grade... Il faut bien que tous ceux de ma promotion que j'ai devancés me respectent !...

Au sortir de l'Ecole, c'est le régiment d'artillerie. Dreyfus y est exécré. Ses camarades le tiennent à distance. Ses chefs, excédés par sa vanité, vivent en hostilité ouverte avec lui. Il croit déjà qu'il est méconnu. Mais le travail fournit à sa colère un dérivatif heureux. Il veut entrer à l'Ecole de Guerre et il pioche avec cette admirable ténacité que le juif déploie lorsqu'il veut quelque chose.

A l'Ecole de Guerre, l'hostilité de tous contre Dreyfus ne fait que s'exagérer. Je n'en veux d'autre preuve que ce petit fait. Seul de tous les officiers de l'Ecole, Dreyfus eut zéro comme « cote d'amour » à son examen de sortie. Le ministre d'alors, M. de Freycinet, s'émut. Il comptait le jeune

Dreyfus au nombre de ses protégés. Malgré l'opposition violente du directeur de l'Ecole de Guerre et de quelques-uns de ses professeurs, Alfred Dreyfus entra dans les bureaux de l'Etat-Major. .

Ce fut sa perte. Rue Saint-Dominique sa réputation l'avait précédé. On lui fit un accueil dépourvu de cordialité. Ah ! les frémissements de nerfs de cet homme qui a tout conquis sauf l'estime, la confiance, et qui voit les sourires se figer, les bouches se clore dès qu'il apparaît.

Pourtant Dreyfus veut briser cette glace. Il est ponctuel et travailleur. Son zèle ne touche personne. Il voudrait se distinguer, faire une action d'éclat qui lui vaudrait toutes les sympathies. Dreyfus sollicite plusieurs missions à l'étranger. Il est éconduit. Humiliation grave. Quelques jours après c'est un de ses camarades qui part pour le lieu même où il voulait aller. Comprenez-vous maintenant que la haine l'aveugle et qu'il veuille se venger ? Faire échouer la mission de son camarade, il n'est point de vengeance qui puisse lui être plus douce ! Et c'est par là qu'il commence. Désormais un lien mystérieux le rattache à l'ennemi. Bientôt entraîné lui-même par la force des choses il perdra pied comme dans un tourbillon, et, par une suite ininterrompue de défaites et d'humiliations, en arrivera, non plus à livrer le nom d'un camarade envoyé en mission, mais les travaux mêmes de l'Etat-Major.

Les traits essentiels de cette psychologie forcément incomplète — car je dois me borner — sont exacts. Pour peu qu'il vous plaise de les vérifier vous pourrez facilement en recueillir de semblables. L'animosité violente que le capitaine Dreyfus nourrissait contre ses camarades de l'État-Major et ses chefs n'est un mystère pour aucun de ceux qui, avant le procès de 1894, ont été en rapports mondains avec la famille Hademard. Enfin de tous ceux qui ont approché Dreyfus depuis le jour de son entrée à Polytechnique jusqu'au jour de son arrestation, pas un n'a été surpris ému, bouleversé à l'idée qu'une erreur pouvait être commise. C'est le sentiment unanime de ses pairs et de ses camarades qui accable Dreyfus bien plus que les rapports de police et les expertises. Ne trouvez-vous pas choquant aussi que du fond de sa cellule du Cherche Midi il n'ait songé qu'à une chose : son innocence une fois reconnue demander au gouvernement une *compensation* ? Après cela comment croire à sa douleur, à ses affres, à son supplice moral ! Non, même en ne tenant pas compte de ses propres aveux, l'innocence de Dreyfus n'est point admissible. A côté des faits matériels, des constatations, des preuves qui le confondent, trop d'éléments moraux sont connus qui permettent de reconstituer la psychologie de sa trahison pour qu'il puisse bénéficier d'un doute.

C'est bien de lui qu'on peut dire qu'il s'est de ses propres mains construit son tombeau. J'ose affirmer sans cruauté que pour tous ceux qui n'ont pas avec lui des liens de sang cet homme à cessé de vivre. Et, Messieurs les Intellectuels, l'ardente sympathie dont vous continuez d'entourer sa mémoire n'est pas une des moindres curiosités de ce temps étrange.....



— Esterhazy ! Peu d'hommes auront vécu des heures plus cruelles que celui-ci. Pendant près de trois ans, il s'est senti l'objet de tous les soupçons, puis épié, traqué par une police privée. Des rets invisibles se tendaient sous chacun de ses pas. La poste livrait sa correspondance au service des renseignements tandis qu'à Paris, à Rouen et en Belgique même, des agents aux gages de la famille Dreyfus achetaient les lettres qu'il avait pu écrire. Viveur, joueur, le commandant Esterhazy était en relations de cœur et d'affaires avec des femmes et des hommes suspects. Aux unes il promettait, donnait l'argent qu'il empruntait aux autres. Sur les tapis de jeux, à la Bourse, il avait gaspillé une immense fortune. Sa femme s'était séparée de lui. Et ruiné, réduit aux expédients, malade, on crut que, prompt à s'exalter, tout en nerfs, en violences

et en impulsions il se suiciderait lorsqu'il apprendrait qu'il était accusé du crime pour lequel Dreyfus avait été condamné.

C'était mal connaître cet homme dont la violence est tout extérieure et que j'ai vu rester impassible à la barre de la Cour d'assises, tandis qu'autour de lui, nous frémissions tous d'angoisse et de révolte. Jamais, quoi qu'on en ait dit, le commandant Esterhazy ne s'est « senti perdu ». Tous ceux qui l'ont approché pendant les affreuses journées qui précédèrent sa comparution devant le Conseil de guerre ont été frappés de sa lucidité, de son calme énergique.

Cependant j'avoue que cet homme a contre lui bien des apparences. Mais ces apparences mêmes, pour qui raisonne juste, doivent le protéger contre tous les soupçons.

N'est-ce pas d'ailleurs en raison même de ces « apparences » que le commandant fut choisi comme bouc émissaire? Est-ce que tous ceux qui ont travaillé par tous les moyens à obtenir quand même la revision du procès Dreyfus ne connaissaient pas le vrai rôle joué par Esterhazy dans l'armée française depuis le commencement de l'année 1872 jusqu'au jour où les machinations dirigées contre lui ont rendu ses services impossibles sinon nuisibles? Est-ce que ceux qui se sont acharnés contre lui ne savaient pas que, même sous

la menace d'une condamnation, Esterhazy ne pouvait sans gravement compromettre d'autres intérêts plus sacrés que les siens, discuter publiquement les charges accumulées contre lui, produire au grand jour la preuve manifeste de son innocence.

Et d'ailleurs s'il était coupable pourquoi tant de précautions, de subterfuges et de mensonges? Pourquoi maquillait-on sa correspondance, écriture et texte, et obtenait-on ainsi une ressemblance factice entre l'écriture du bordereau — maquillée elle aussi dans les fac-simile — et la sienne (1)? Pourquoi l'accusait-on faussement de démarches imprudentes ou indiscrètes? Pourquoi signalait-on sa présence à certaines manœuvres de brigade auxquelles en réalité il n'assistait pas? Pourquoi multipliait-on, touchant sa personne, ses relations, ses états de services, les erreurs et les faux renseignements?

C'est bien évidemment que l'on voulait soulever contre lui l'opinion publique. Mais dans cette circonstance l'obscur instinct populaire s'est montré plus clairvoyant et plus noble que votre conscience, Messieurs les Intellectuels.

L'esprit de corps, l'inébranlable solidarité militaire ont eu raison de toutes les manœuvres destinées à confondre et à perdre un homme inno-

1. Sur tous ces points, consulter le chapitre précédent : UNE HEURE CHEZ M. BELHOMME.

ent. Que nous font ses dettes, ses nuits de jeu, le amentable décousu de son existence à jamais dé-oyée? Ce qui importe pour le moment c'est de avoir si Alfred Dreyfus expie en ce moment un rime commis par le commandant Esterhazy?

Les juges du second Conseil de guerre ont pro-noncé. Avant eux le général de Pellieux, officier le police judiciaire, et le commandant Ravary, apporteur du Conseil de guerre, avaient proclamé 'innocence d'Esterhazy. Ces hommes ont eu sous es yeux, d'une part, les allégations sans plus de a famille Dreyfus, de l'autre, les preuves acca-blantes sur le vu desquelles le Conseil de guerre le 1894 avait condamné Dreyfus à l'unanimité. A qui ferez-vous croire, sans l'ombre d'une preuve ou d'un argument, que tous ces officiers ont agi par ordre, car il est hors de doute que la condam-nation du commandant Esterhazy n'eut affaibli en rien la culpabilité du capitaine Dreyfus?

De tout ceci, Messieurs les Intellectuels, il ré-sulte que vous vous êtes faits les complices d'une lénonciation scandaleuse. Vos aboyeurs publics, comme des chiens rués à la curée, se sont acharnés contre un innocent... Et vous avez donné au monde le spectacle vil d'une élite imitant la cla-meur féroce et barbare que fait parfois retentir sur la place de la Roquette hideusement ensanglantée une populace immonde barbouillée de fange...

***

— M. Emile Zola. Je ne referai pas ici le portrai moral de M. Zola. Si forte que soit mon admiratio pour certaines de ses œuvres, la nécessité d'êtr juste et franc me forcerait à souligner certain traits de sa vie publique par trop enlaidis de bas sesse morale. Beaucoup d'entre vous, Messieurs le Intellectuels, ont manifesté hautement naguère l mépris que leur inspirait l'œuvre de cet écrivain Cependant, aujourd'hui, vous êtes tous d'accor pour admirer et défendre le courage de M. Zola.

Je ne crois pas, quant à moi, que votre admiration soit fondée, car il ne faut prendre pour du courage ni l'audace, ni l'ambition, ni même la brutalité. Le courage pour un écrivain c'est d'être toujours logique avec sa pensée. Est-ce que M. Zola a eu cette force autrement redoutable que celle des mots ? Est-ce qu'il est resté le révolutionnaire d'il y a quinze ans? Est-ce que, l'échine basse, il n'a pas renié, devant la porte obstinément close de l'Institut, son mépris des consécrations et des hiérarchies sociales? Est-ce qu'appelé à défendre la liberté d'écrire (1) il n'a pas répondu avec la lourde impertinence qui caractérise ce parvenu: « Lorsqu'on se

1. Pétition Jean Grave.

jette dans la mêlée il ne faut pas se plaindre si l'on reçoit des coups » ? Est-ce qu'enfin arrivé au terme de sa carrière il se sent entouré du respect presque religieux avec lequel tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume vénèrent la mémoire de Taine, de Flaubert, de Renan, de Goncourt et de Leconte de Lisle ?

Toutefois il existe, contre M. Zola, des raisons plus graves.

Le grand honneur de cet écrivain sera certainement d'avoir, tant par ses livres que par ses théories, combattu pour la vérité. C'est lui qui, le premier a osé parler du « document humain ». Certains de ses romans ont toute l'apparence — ce n'est qu'une apparence mais elle est estimable — d'une enquête sociale. Et, pour tout résumer d'un mot, M. Zola toujours a considéré qu'un romancier n'était et ne devait être qu'une façon d'historien.

Aussi son intervention dans l'affaire Dreyfus pouvait-elle, à bon droit passer pour utile et jusqu'à l'heure où par ses trois lettres, successives (1) M. Zola nous a montré combien il peut se cacher de misère intellectuelle derrière une immense réputation littéraire, nous avons cru que son nouvel effort servirait la Justice et la Vérité.

Mais hélas ! dès qu'il a eu pour la première fois

1. Lettre à la Jeunesse. Lettre à la France. Lettre au Président de la République.

l'occasion d'appliquer ses Théories à la vie elle-même et d'user de sa « méthode scientifique » M. Zola s'est empressé de les oublier. Une fois de plus il s'est conduit comme un pauvre impulsif auquel des gens racontent une histoire et qui laisse trotter son imagination.

M. Zola, pour son malheur, ne s'est pas souvenu qu'il était romancier. Il ne s'est pas souvenu qu'il avait une fâcheuse tendance à tout dénaturer, à tout grossir. Il n'a pas pris la peine de considérer qu'à force de simplifier dans ses livres le mécanisme de ses personnages, il était devenu tout à fait inapte à imaginer le mécanisme intérieur d'une personne humaine, les raisonnements qui avaient pu précéder ses actes aussi bien que les causes qui avaient pu les déterminer. De plus, M. Zola n'a rien fait pour se protéger contre tant d'erreurs et de divagations possibles. Lui qui s'est flatté de documenter tous ses livres a entrepris sa campagne les mains vides. Car, enfin, quelle enquête a-t-il faite ? Quelles sont les personnes auprès desquelles il s'est renseigné? Quels experts, quels officiers, quels ministres a-t-il vu, consulté ? J'entends bien que, directement ou indirectement, il a reçu les confidences du lieutenant-colonel Picquart. Mais que valent ces confidences? L'ancien chef de bureau des renseignements ne connaît qu'une partie — cela est prouvé — des charges relevées

contre Alfred Dreyfus. Dès la première heure de son entrée en fonctions il s'est heurté à l'inébranlable conviction de ses chefs. Pourquoi M. Zola suppose-t-il sans raisons valables que cette conviction n'est basée sur rien? Pourquoi discute-t-il, lui qui se pique de rigueur scientifique, des documents qu'il ne connaît pas ou, pour les besoins de son raisonnement, en nie-t-il l'existence? Pourquoi déclare-t-il solennellement que les experts Belhomme, Varinard et Conrad ont rédigé des rapports frauduleux, sans avoir rien fait pour s'assurer qu'il ne se trompait point? Car il est hors de doute que si M. Zola l'avait voulu, l'un quelconque de ces experts lui aurait montré ce qu'il m'a montré, et qu'ainsi il aurait recueilli des observations, des faits qui certainement eussent modifié sa conviction première.

C'est portes closes, dans le silence de son cabinet, que M. Zola s'est convaincu de l'innocence de Dreyfus. Ses amis ont laissé entendre qu'il détenait la preuve qu'une erreur judiciaire avait été commise. Cette preuve, M. Zola ne l'a point fournie même à ceux qu'il avait réclamés comme juges. Ses amis laissent entendre aujourd'hui que s'il se tait c'est retenu par un sentiment patriotique. Mais M. Zola connaît le chemin de l'Élysée et de plusieurs ministères, il pouvait donc avant de jeter son pays dans le tumulte et nous

mettre tous sous la menace d'une guerre civile, aller confier ses angoisses aux membres du gouvernement, leur montrer sa preuve !

M. Zola n'a pas daigné faire toutes ces démarches qui, vaines, ou non, l'eussent honoré.

Et cependant M. Zola s'est levé pour accuser notre état-major de la plus monstrueuse abomination. Ses paroles ont retenti aux quatre coins du monde. Partout où la France compte un ennemi, la joie populaire les a saluées (1). C'est

1. La seule lecture des journaux belges, allemands, anglais et italiens aurait pu nous édifier sur ce point. Mais voici d'autre part la lettre que M. Jean Lorrain m'écrivait d'Italie dans les derniers jours du mois de février. Elle est significative :

Naples, le 27 janvier.

Mon cher ami.

Merci de votre lettre... Si les trois quarts de la gendelettre sont Dreyfusards je suis de la minorité et j'en suis fier... comme vous.

Maintenant si cela peut vous intéresser, sachez qu'ici en Italie et surtout à Naples, Zola est l'homme acclamé, couronné martyr, sa photographie se trouve en vedette partout *avec des autographes*, il est leur, ils le réclament et l'acclament, c'est un littérateur italien, la presse italienne nous traîne d'ailleurs, nous autres, Français, dans la boue ; ils nous détestent bien ! et c'est une joie que de se sentir haï par cette nation qui aime tant cet homme.

Ah ! si nos petits *sans-patrie* étaient ici, comme ils fraterniseraient avec les ruffans de cette belle Napoli, ville de prostitution anglaise et de mendicité italienne.

Mieux ! vendredi soir, grande manifestation ici en l'honneur d'Emilio Zola. 3.000 manifestants promènent la pho-

qu'on a pu croire et même espérer que nos généraux sortiraient confondus et déshonorés de la Cour d'assises. Alors, c'était la foi populaire ébranlée, le haut commandement décapité, l'œuvre de tant de braves gens auxquels on reproche leur grandeur et dont nul ne mesure la servitude, ruinée ; le désarroi matériel en face du désarroi moral — et au bout de tout cela le terrible inconnu de la

tographie du *sympathico Francese* avec des cris : « *Evviva Zola, à bas l'exercice francese* (à bas l'armée française, naturellement !)

Puis toutes ces gueules cirées se réunissent galerie Humberto sous les fenêtres du journal *le Matin* et alors le charivari devient général, tous les consommateurs des cafés sont sur les tables et les chaises. C'est du délire : *Evviva Zola! caro grande, illustro Zola! nostro Zola!* et le directeur du *Matin* se montre enfin à une fenêtre, comme Gambetta, *austro italiano comediante*, harangue la foule et finit son discours par : « A bas l'armée française ! » Et tout le peuple s'en gargarise. L'agitation est telle que le Consulat de France est gardé par des carabiniers.

Ecrivez tout cela, cher ami, et au besoin reproduisez ma lettre. Notez que je suis parti depuis deux mois de Paris. L'attitude de l'étranger seule me prouve et me montre le rôle atroce que la vanité de Zola lui a fait assumer.

Tous nos ennemis l'aiment et cela me suffit. Il est le grand homme de la Triplice et encore, l'empereur d'Allemagne lui, intelligent, ne se prononce pas.

Citez ma lettre et mon nom, j'en serai même heureux. Comme cela en rentrant à Paris je n'aurai pas à serrer la main des Intellectuels de la Frousse et des Humanitaires du syndicat Dreyfus.

Votre ami

JEAN LORRAIN.

guerre, toujours possible. Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse désormais, M. Zola portera, sur ses épaules que l'âge courbe le poids écrasant d'une immense responsabilité. Vous pouvez l'acclamer, Messieurs les Intellectuels, vos applaudissements sont couverts par ceux que lui adressent les nations étrangères; si haute que soit l'estime où cet homme vous tienne il ne peut s'empêcher de songer que pour tenir tête à la France indignée qui le hue, vous êtes à la fois bien piteux et bien faibles, que lui-même n'est rien qu'un pauvre homme perdu dans ses paperasses et, que malgré tout! ce « laurier civique » cueilli par vos mains c'est un triste trophée à mettre sur son cercueil.



— Vous mêmes, ai-je dit encore, messieurs les Intellectuels.

Savants, artistes, professeurs, vous formez un groupe complexe. Aux savants et aux professeurs je répèterai ce que d'autres déjà leur ont déclaré, qu'on peut être excellent dans sa spécialité et sans valeur dans un autre ordre d'études, et que le fait d'être dans sa chaire ou son laboratoire un homme remarquable ne préjuge aucune autorité particulière pour reviser les travaux d'un conseil de guerre. C'est ainsi que des hommes tels que

MM. Duclaux de l'Institut Pasteur et Paul Meyer de l'Ecole des Chartes, ont commis l'un et l'autre une grossière erreur et témoigné d'une prétention risible: M. Duclaux en essayant d'établir un parallèle entre la manière dont un savant et un juge peuvent arriver à la découverte de la vérité, par exemple. Il est bien évident que tout n'est pas rigoureux dans le travail du savant comme dans celui du juge et que le flair, la subtilité, l'adresse jouent un rôle considérable dans les deux cas. Enfin M. Duclaux commet une confusion qui n'est pas digne de lui lorsqu'il vient soutenir que les procédés employés pour arriver à la découverte de la vérité doivent être les mêmes qu'il s'agisse de les appliquer à une matière inerte ou à un individu. L'absurdité d'une pareille opinion fait sourire. La matière ne se défend pas : l'expérimentateur la traite comme il veut, la soumet à toutes les combinaisons qu'il juge nécessaire. Un individu peut affirmer, nier, contredire, discuter, mentir. Il échappe à toute analyse exacte. Le plus souvent pour arriver à connaître sa pensée il faut la surprendre. La ruse entre en jeu. Que deviennent dès lors la méthode et la rigueur scientifiques et que peuvent-elles faire autre chose sinon tromper et paralyser celui qui les emploie ?

M. Paul Meyer, lui, prétendait tirer de la connais-

sance profonde qu'il a de la langue et de l'écriture romanes des clartés suffisantes pour décider sur le simple examen de reproductions douteuses et inexactes de la parfaite similitude existant, disait-il, entre l'écriture du commandant Estherazy et celle du bordereau. Cette vanité de professeur ne mérite même pas qu'on la ridiculise. Il faut être indulgent pour les cuistres. Grandis dans l'ombre des bibliothèques, ne sachant rien de la vie ni des hommes tout gonflés d'un savoir qui encombre leur cerveau comme les livres d'un bouquiniste débordent sa boutique et vont s'entasser jusque sous son lit, ils étendent à tout l'univers la connaissance qu'ils ont d'une petite vérité fragmentaire. Du haut de leur érudition ils méprisent les pauvres hommes avec une assurance orgueilleuse qui laisse bien inquiets ceux comme moi qu'elle n'étonne pas.

Quant aux artistes il faut encore les diviser.

Je mets à part ceux qui n'ont protesté que par pure camaraderie, ceux qui ont obéi à un sentiment de vive amitié comme M. Desmoulins et M. Bruneau.

Mais les autres ? Je crois qu'on peut les classer sous l'étiquette : libertaires. Au milieu de vous tous, Messieurs les Intellectuels, ces derniers forment un petite groupe irréductible connu pour ses tendances destructives. C'est de lui qu'est

sorti toute cette basse et puérile philosophie des petites revues antinationales. C'est lui qui a développé parmi les nouvelles générations la haine de l'armée. C'est lui enfin qui a repris pour les développer, les pousser — bien qu'en les faussant le plus souvent — jusqu'à leurs extrêmes conséquences toutes les grandes idées humanitaires : — pitié, douceur, altruisme.

Haïssant l'armée il parut naturel dans le premier moment que les libertaires soutinssent M. Zola de leur approbation. Mais M. Zola déclarait tout haut n'attaquer que les chefs et aimer l'Armée « de toute sa tendresse ». Si les libertaires se sont rangés à l'avis de M. Zola ils devront avouer que leur philosophie est bien incertaine et leur logique bien accommodante car ce qu'ils haïssent dans l'Armée c'est l'esprit de discipline et d'obéissance, l'homme réduit à une unité infime, privé de son droit d'action et de critique, rouage numéroté d'une immense machine mue par une volonté contre laquelle nul ne peut s'élever sans encourir les pénalités les plus dures. Et il ne se peut pas que leur haine sépare le soldat de l'officier car tous deux obéissent à la même discipline, tous deux sont des rouages soumis à une impulsion commune : tous deux sont des soldats, c'est-à-dire l'antithèse vivante du citoyen libre.

Sur ce premier point l'attitude des libertaires

est au moins singulière. Mais que dire de ces anarchistes réclamant à grands cris le respect de la légalité. Eux qui repoussent l'idée de patrie, nous admettons bien, qu'ils nous interrompent lorsque nous disons : « Le salut de la patrie est au-dessus de la légalité » pour nous répondre : « Au-dessus de la patrie il y a l'individu. » Mais que pour leur honneur ils ne viennent point défendre la légalité, à moins qu'ils n'aient — ce dont je crois m'être aperçu depuis longtemps — aucun scrupule philosophique.

Sur ce second point l'attitude de ces messieurs n'est pas plus nette que sur le premier. Mais ce que je relève de plus grave contre eux dans toute cette affaire c'est l'acharnement extraordinaire avec lequel ils ont soutenu qu'un homme reconnu innocent par ses juges était coupable. C'est avec stupeur en effet que j'ai entendu l'un des vôtres, Messieurs les Intellectuels, et non des moindres par la qualité forte de son talent, M. Pierre Quillard, s'étonner devant la Cour d'assises que le juge rapporteur du second Conseil de guerre eût osé rédiger un acte d'accusation favorable à l'accusé. Les juges d'instruction civils ne commettent pas souvent de pareilles erreurs — certains libertaires en savent quelque chose — on leur a reproché, pas assez fortement à mon sens, de voir un coupable dans tout homme soumis à leurs inter-

rogations. Des mesures ont été prises pour empêcher le retour d'abus monstrueux. Entre le bon plaisir du juge et la liberté individuelle la loi élève désormais une barrière que nous voudrions encore plus haute, plus solide. D'où vient qu'à ce moment même, un homme de raison et de cœur qui, au moment de la guerre gréco-turcque, a donné des preuves de son courage et de sa générosité, s'insurge et proteste parce qu'un juge se lève pour dire aux officiers d'un Conseil de guerre :

— Vous acquitterez cet homme qui est innocent?

Explique qui pourra pareille attitude? J'en conclus quant à moi que beaucoup d'entre vous, Messieurs les Intellectuels, ont obéi bien plus à une impulsion qu'à une conviction et à leur orgueil qu'à leur raison.

J'aurais bonne envie de pousser plus loin, mais la parole d'un de vos maîtres (1) me revient assez vite à l'esprit pour me faire espérer que nous nous retrouverons :

— Nous avons un éternel sujet de discussion dans toutes les sottises qu'écrivent ces pauvres gens de lettres qui se croient obligés d'avoir un avis...

Je vous laisse donc à vos illusions, Messieurs les Intellectuels. Tôt ou tard vous expierez le crime

1. Stendhal.

moral que vous avez commis en rompant co
vous l'avez fait avec la solidarité nationale

La solidarité n'exclue pas l'individualisme. M
désormais l'instinct populaire se prononcera t
jours spontanément contre vous. Par votre faute,
des formules les plus fortes du socialisme natio
liste : *Individualisme et Solidarité*, ne pourra p
trouver son application. Pour ma part je m
console assez aisément car on ne mène pas
monde avec des formules.

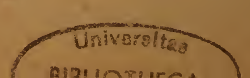
Peut-être que le Peuple — suprême réserv
de toutes les énergies — nourrit d'autres dessei
que ceux qui vous flattent ? Au milieu de la convu
sion qui vient de secouer la France, parmi les c
meurs du prétoire et les cris de la rue, j'ai cru d
tinguer la sourde agitation d'un apprêt funèbre..

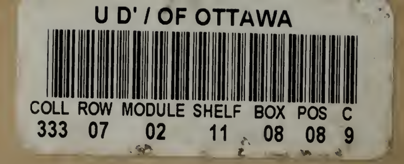
Le Galiléen — c'est-à-dire l'esprit de solidarit
de justice et de sacrifice — vit toujours et creu
un cercueil — celui dans lequel nous vous éte
drons bientôt, Messieurs les Intellectuels, côte
côte avec ce régime épuisé dont la pourriture no
fait prendre en égale horreur : la vie qui l'anin
encore, la mort même qui demain cependant v
relever d'un peu de beauté tragique les triste
lambeaux de sa dépouille vile......

George Bonnamour.

15 *mars* 1898.

Imprimerie Noizette et Cie, 8, rue Campagne-1re, Paris.





GEORGE BONNAMOUR

Fanny Bora.
Représailles.
Trois Femmes.
Trois Hommes.
La Misère Humaine.
Le Trimardeur.

POUR PARAITRE :

Le Rédempteur.
Le Vent emporte la Poussière.
Le Triomphe de la Vie.